

AVANT-PROPOS

Par le simple jeu des propositions d'articles soumis pour publication dans *Etudes Canadiennes*, il arrive — et c'est fort heureux — que tel ou tel numéro de "divers" soit articulé autour de deux ou trois thèmes très intégrateurs. C'est le cas de ce numéro 53.

De fait, les deux premiers articles s'attardent à des questions linguistiques originales et peu publicisées. Quelle est la population qui parle français et quelle est la visibilité de cette langue au Yukon, au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest ? Jaromir Kadlec scrute cet aspect méconnu des observateurs des questions canadiennes. Pourquoi le français parlé en Acadie est-il continuellement pimenté de la particule "là" dans le discours des individus ? Laurence Arrighi apporte des éclairages fascinants sur cette question intrigante.

Le rapport au multiculturalisme dans la capitale fédérale tout autant que la perception de la citoyenneté par une population néo-canadienne comme les Haïtiens de Montréal sont analysés dans les contributions de Cécile-Marie Le Reste et d'Ariane Cyr. On s'aperçoit que la notion des "deux peuples fondateurs" s'estompe de plus en plus, tant la palette ethno-culturelle et ethno-démographique du Canada s'est diversifiée et démultipliée.

La sociologie des représentations de "l'autre" constitue un thème qui a été assez peu abordé jusqu'à présent dans la revue *Etudes Canadiennes*. Les articles de Mary Condé et de Géraldine Cougnoux viennent combler cette lacune par leurs coups de projecteur concernant soit le rapport aux Etats-Unis, soit le rapport à la famille royale de Grande-Bretagne.

Ce rapport à l'altérité trouve encore un prolongement dans le texte de Marlène Goldman consacré à des œuvres de Susanna Moodie et de Jane Urquhart. Enfin, la contribution de Patricia Paillot apporte un regard supplémentaire sur un roman de Margaret Atwood, sans aucun doute l'auteur canadien vivant le plus analysé dans la revue de l'AFEC !

André-Louis SANGUIN

SOMMAIRE

KADLEC Jaromír, Le français et la population francophone dans les territoires fédéraux de la Confédération Canadienne	7
ARRIGHI Laurence, L'usage de la particule <i>là</i> dans le discours en français acadien	17
CYR Ariane, Pluralisme et citoyenneté : le discours de la première génération d'immigrants haïtiens de Montréal	33
LE RESTE Cécile-Marie, Le multiculturalisme canadien : une enquête sociologique sur le campus de l'Université d'Ottawa, hiver 2001	51
CONDE Mary, The Royal Family In Contemporary Canadian Women's Fiction	75
COUGNOUX Géraldine "Those Who are not With Us are Against Us : Representations of The Enemy in Canada and The United States, 1989-1995	87
GOLDMAN Marlene, Encounters with Alterity : The Role of the Sublime in Moodie's and Urquhart's Historical Fiction ..	101
PAILLOT Patricia, To Bind Or Not To Bind: Irony In <i>The Blind Assassin</i> By Margaret Atwood	117
COMPTE RENDUS	127

LE FRANÇAIS ET LA POPULATION FRANCOPHONE DANS LES TERRITOIRES FÉDÉRAUX DE LA CONFÉDÉRATION CANADIENNE

Jaromír KADLEC
Université Palack, Olomouc

Le présent article a pour objet d'analyser la situation linguistique dans les territoires fédéraux de la Confédération canadienne (Yukon, Territoires du Nord-Ouest, Nunavut). Dans ces territoires, les francophones n'ont que des droits symboliques qu'ils ne peuvent souvent pas appliquer dans la pratique à cause de l'importante superficie des territoires et de la résistance de la majorité autochtone au Nunavut.

In this paper, we deal with the linguistic situation in Canadian federal territories (Yukon, Northwest Territories and Nunavut). In these territories, French-speaking inhabitants have merely symbolic rights. Due to the extent of the territories and, in case of Nunavut, to the unwillingness of indigenous population, they can hardly apply these rights in practice.

INTRODUCTION

Le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut ressemblent aux provinces, mais officiellement ils ne possèdent pas ce statut et ne jouissent d'aucune « souveraineté » législative parce qu'ils sont considérés comme des institutions du Parlement canadien. Mais le statut juridique des territoires fédéraux canadiens n'est pas clairement défini et donne lieu à des interprétations différentes. Certains juristes et habitants des territoires fédéraux se posent même la question de savoir si les dispositions de l'article 23 de la *Charte des droits et libertés* s'appliquent aux territoires.

Les territoires fédéraux peuvent, à l'exemple des provinces et du Parlement fédéral, légiférer sur l'emploi des langues. Les lois sur les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon utilisent le terme « ordonnance » pour désigner les lois que les territoires fédéraux peuvent adopter. Les gouvernements territoriaux préfèrent le terme de « loi » pour souligner le statut similaire des territoires fédéraux à celui des provinces. Les ordonnances adoptées par le Parlement territorial doivent être validées par le gouvernement fédéral et les deux chambres du Parlement canadien. Le gouvernement fédéral peut annuler théoriquement ces ordonnances dans un délai d'un an. Mais cela ne s'est jamais produit.

Les territoires fédéraux devraient être soumis à la *Loi sur les langues officielles* de 1969 et à la *Loi constitutionnelle* de 1982, qui dit, au paragraphe 32.1, que la *Charte des droits et libertés* s'applique non seulement au Parlement et au gouvernement du Canada, mais aussi à toutes les structures relevant du Parlement, y compris celles qui concernent les territoires fédéraux.

Les territoires fédéraux devraient être soumis comme les provinces aux articles 16 à 20 de la *Charte des droits et libertés* relatifs à l'emploi de l'anglais et du français au Parlement, dans les tribunaux et les services gouvernementaux.

Depuis 1906, le français n'avait aucun statut dans les territoires fédéraux. Le Parlement fédéral avait adopté, probablement par erreur, une loi abrogeant la validité des lois et des ordonnances comprises dans une annexe où figurait également un amendement de 1886 déclarant que chaque citoyen a le droit d'utiliser l'anglais ou le français dans les tribunaux des territoires.

LE YUKON

Le territoire du Yukon, situé dans la partie nord-ouest du Canada, a été constitué en 1898 à la suite de son détachement des Territoires du Nord-Ouest. Le Yukon bénéficie de son statut actuel depuis 1970 quand a été adoptée la *Loi sur le Yukon*. Selon les résultats du recensement de la population réalisé en 1996, le Yukon compte 30 650 habitants. L'anglais est la langue maternelle de 26 820 personnes (86,8 % de la population) ; le français, la langue maternelle de 1 220 personnes (3,8 % de la population), appelées les *Franco-Yukonnais* ; 9,4 % de la population a une autre langue maternelle. Les autochtones forment environ 20 % de la population de ce territoire fédéral, mais seulement la moitié de ceux-ci ont gardé leur langue ancestrale¹. La domination de la langue anglaise est encore plus importante si on analyse les données relatives à la langue d'usage. L'anglais est employé par 95,4 % des habitants de ce territoire fédéral, 1,8 % de la population parle français à la maison (donc à peine la moitié de la population ayant le français pour la langue maternelle) et 2,8 % de la population emploient une autre langue. Un autochtone yukonnais sur sept parle à la maison la langue ancestrale et les Premières Nations passent de plus en plus à l'anglais. Les communautés des Inuit ont été décimées par les maladies contagieuses apportées au Yukon par les pêcheurs de baleines de l'île d'Herschel et, pour cette raison, il est pratiquement impossible de rencontrer des Inuit dans ce territoire fédéral. Deux tiers de la population francophone sont concentrés à Whitehorse², capitale du territoire, où les francophones forment 4,5 % de la population. Quelques dizaines de francophones vivent à Dawson et à Faro, les autres sont dispersés dans des hameaux sur tout le territoire fédéral.

1 14 tribus autochtones, parlant 7 langues indigènes différentes, habitent aujourd'hui le Yukon.

2 Whitehorse a aujourd'hui environ 20 000 habitants (deux tiers de la population yukonnaise).

LE FRANÇAIS ET LA POPULATION FRANCOPHONE

Ce n'est qu'en 1988 que le Yukon a adopté l'*Ordonnance sur les langues (Languages Act)* qui est entrée en vigueur quatre ans plus tard. L'article 1 de cette ordonnance assez ambiguë prévoit que le Yukon accepte que l'anglais et le français soient les deux langues officielles du Canada. L'article 3 précise que chaque citoyen du Yukon a le droit d'employer l'anglais ou le français ou une langue autochtone dans les débats de l'Assemblée législative³. Devant les tribunaux en matière criminelle, chaque citoyen a le droit d'employer l'anglais ou le français mais les juges et les jurés ne sont pas tenus de connaître la langue de l'accusé. Comme dans tout l'Ouest canadien, le bilinguisme dans le territoire du Yukon est limité aux affaires criminelles et les tribunaux doivent travailler avec des interprètes.

En vertu de l'article 6 de l'*Ordonnance sur les langues*, chacun a le droit de communiquer avec l'Administration provinciale en anglais ou en français, mais ce droit n'est applicable que si l'emploi de la langue anglaise ou de la langue française fait l'objet d'une demande importante. Mais le Yukon ne compte que 1 200 francophones et on n'y trouve pas de fonctionnaires bilingues. Certaines dispositions de l'ordonnance prévoient aussi la possibilité d'offrir des services dans une ou plusieurs langues autochtones du Yukon.

Dans le domaine de l'enseignement, l'article 23.2 de la *Charte des droits et libertés* s'applique là où le nombre le justifie. Au Yukon, il existe depuis 1990 une école primaire de langue française, située à Whitehorse⁴, fréquentée pendant l'année scolaire 1998-1999 par 104 élèves. 409 élèves et étudiants (6,5 % de tous les élèves et étudiants de l'école maternelle à la douzième année) sont allés dans les écoles bilingues et 62,3 % de tous les élèves et étudiants yukonnais, donc le pourcentage le plus élevé de tous les territoires et de toutes les provinces du Canada, ont étudié le français comme langue étrangère. Le système éducatif yukonnais reflète le peuplement inégal du territoire. Quatorze écoles sont installées à Whitehorse, où sont concentrés deux tiers de la population, et quatorze écoles travaillent à l'extérieur de la capitale territoriale. La plus grande école yukonnaise, avec 1 100 étudiants, se trouve dans la capitale. L'école la plus petite, avec 5 élèves inscrits, est installée à Destruction Bay. La communauté francophone publie le bimensuel *L'Aurore boréale*, fondé en 1983.

³ Aucun député francophone n'a jamais élu à l'Assemblée législative du territoire fédéral du Yukon.

⁴ L'école porte le nom d'Émilie Tremblay (1872-1949), qui a ouvert à Dawson un magasin de vêtements pour dames. Elle y accueillait volontiers les missionnaires et les voyageurs.

La population francophone de ce territoire fédéral n'a que des droits symboliques relevant de la Constitution canadienne. Leur application dans la pratique est extrêmement difficile à cause du nombre minime des habitants francophones et de leur dispersion sur le territoire. Seuls 3 000 habitants yukonnais, donc un dixième de la population, parlent français. Seulement 3,9 % de tous les fonctionnaires fédéraux (43 personnes au total) travaillant au Yukon maîtrisent les deux langues officielles de la Confédération canadienne. La situation de la population autochtone est encore pire. Plusieurs députés autochtones parlent très mal anglais et doivent recourir à la traduction simultanée.

LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Les Territoires du Nord-Ouest englobaient, jusqu'en 1999, une grande partie du territoire canadien situé au nord du 60^e parallèle⁵ et tout l'archipel arctique⁶. Les Territoires du Nord-Ouest ont été créés après que le gouvernement canadien eut racheté à la Compagnie de la baie d'Hudson la Terre de Rupert et les Territoires du Nord-Ouest. Après 1870, les terres importantes se sont détachées des Territoires du Nord-Ouest. Le Manitoba a été créé en 1870, le territoire fédéral du Yukon est devenu indépendant en 1898. Les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan ont été formées en 1905 et les territoires situés à l'est de la baie d'Hudson ont été rattachés à la province de Québec en 1912. Mais, en général, le Canada ne s'est pas beaucoup intéressé à la situation dans la partie nord du pays. En 1967, le siège du gouvernement territorial a déménagé d'Ottawa à Yellowknife, capitale des Territoires du Nord-Ouest. À la suite de l'*Accord sur les revendications territoriales du Nunavut* conclu en 1993, les Territoires du Nord-Ouest ont été divisés, le 1^{er} avril 1999, en deux entités distinctes, les Territoires du Nord-Ouest (partie ouest des anciens Territoires du Nord-Ouest) et le Nunavut (partie est).

En 1996, donc avant la séparation, la population des Territoires du Nord-Ouest était de 64 120 habitants. L'anglais était la langue maternelle de 36 820 habitants (56,7 % de la population) ; le français, la langue maternelle de 1 485 habitants des Territoires du Nord-Ouest, appelés les *Franco-Tenois* (2,2 % de la population) ; 26 835 personnes (41,1 % de la population) avaient pour langue maternelle une autre langue. L'anglais était la langue d'usage de 68,8 % de la population, le français était parlé à la maison par 1 % de la population et 30,3 % des habitants parlaient le plus souvent une langue autochtone. Après le

⁵ Le territoire fédéral du Yukon et la partie nord du Québec se trouvent également au nord du 60^e parallèle.

⁶ Y compris l'île de Baffin.

LE FRANÇAIS ET LA POPULATION FRANCOPHONE

détachement du Nunavut, le nombre d'habitants ayant le français pour langue maternelle est passé au-dessous de 1 000 personnes. La population autochtone (les Inuit et les Amérindiens) constituait la majorité de la population territoriale (61,8 %), cependant la moitié des autochtones ne parlent plus à la maison leur langue ancestrale, mais l'anglais. Après la division des Territoires du Nord-Ouest, le nombre d'habitants est passé à 40 000, dont 74 % parlent l'anglais ; 2 %, le français ; 24 %, une langue autochtone (le saulteux, le cri, le flancs-de-chien, le loucheux, le slavey ou l'inuktitut). La population francophone est concentrée surtout à Yellowknife, capitale des Territoires du Nord-Ouest⁷. Quelques dizaines de francophones vivent à Fort Smith, à Hay River et à Inuvik.

En 1984, les Territoires du Nord-Ouest ont tenté, en vain, de faire adopter leur propre loi linguistique. Un an plus tard, la législature territoriale a préparé un nouveau projet de loi dont l'entrée en vigueur était prévue pour 1990. L'article 9 de cette loi déclare que l'anglais et le français sont les langues officielles des Territoires du Nord-Ouest. De plus, 7 langues autochtones (le saulteux, le cri, le flancs-de-chien, le loucheux, le slavey du Nord, le slavey du Sud et l'inuktitut) sont reconnues comme langues autochtones officielles des Territoires du Nord-Ouest. La loi définit également les modalités d'utilisation des langues autochtones.

La population francophone des Territoires du Nord-Ouest a le droit d'employer sa langue maternelle dans les tribunaux en matière criminelle. Les habitants des Territoires du Nord-Ouest ont également le droit à l'emploi de leur langue dans la communication avec l'Administration si l'emploi du français fait l'objet d'une demande importante. La communication avec l'Administration fédérale en français est difficile car seulement 3,9 % des fonctionnaires fédéraux travaillant dans les Territoires du Nord-Ouest (43 personnes au total) sont bilingues.

Une seule école primaire de langue française, située dans la capitale, offre ses services à la population francophone. Dans deux écoles de la langue anglaise (Hay River et Fort Smith), certains cours sont donnés en français. 484 élèves fréquentent les écoles d'immersion (2,7 % de tous les élèves inscrits dans les écoles territoriales). 3 340 élèves (19 % de l'effectif scolaire) étudient le français comme langue étrangère. La proportion des élèves fréquentant les écoles d'immersion et étudiant le français langue étrangère est la plus faible de tout le Canada. La *Loi scolaire des Territoires du Nord-Ouest* contient aussi

⁷ Par contre, la population autochtone est surtout concentrée en dehors de la capitale.

des dispositions à l'intention des autochtones. Les communes ont le droit de déterminer la langue d'enseignement pour l'école maternelle et les deux premières années de l'école primaire. Pour les années suivantes, c'est le ministère de l'Éducation des Territoires du Nord-Ouest qui détermine la langue d'enseignement. Les Inuit peuvent étudier dans leur langue maternelle jusqu'à l'école secondaire.

L'hebdomadaire *L'Aiglon*, édité par la *Fédération franco-ténoise*, paraît à Yellowknife. La population francophone des Territoires du Nord-Ouest peut écouter les émissions de *Radio Taïga*.

L'application des droits linguistiques de la population francophone et des autochtones est difficile et elle heurte souvent la résistance de la population anglophone.

LE NUNAVUT

Le Nunavut a été créé par la division des Territoires du Nord-Ouest en deux entités distinctes : les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut. Le territoire fédéral du Nunavut (« notre terre » en inuktitut) couvre une superficie⁸ de 1,9 million de km², alors que les nouveaux Territoires du Nord-Ouest ne couvrent que 1,4 million de km². Le territoire du Nunavut se divise en trois régions : Qikiqtaaluk, Kivalliq et Kitikmeot, appelées anciennement Baffin, Keewatin et Kitikmeot. Iqaluit, l'agglomération la plus importante avec 4 500 habitants, est devenue la capitale du nouveau territoire fédéral. L'accord de 1993 prévoyait la constitution d'un gouvernement composé d'Inuit et de non-autochtones, d'une assemblée législative, de tribunaux territoriaux et d'autres services existant dans les territoires du Yukon et du Nord-Ouest. Plus de 2 000 employés devraient assurer le fonctionnement administratif du nouveau territoire fédéral⁹. Le Nunavut est la partie la plus pauvre du Canada, la moitié de la population vit de l'aide sociale et les revenus territoriaux représentent à peine 10 % des dépenses du territoire. Il n'est pas donc possible d'administrer le Nunavut sans subventions fédérales importantes¹⁰.

⁸ Le Nunavut représente 24 % de la superficie du Canada continental et 69 % de la superficie des anciens Territoires du Nord-Ouest.

⁹ Sans compter le personnel des administrations municipales.

¹⁰ Le gouvernement fédéral canadien a promis d'accorder, pendant quatorze ans, un montant de 580 millions de dollars canadiens au gouvernement du Nunavut.

LE FRANÇAIS ET LA POPULATION FRANCOPHONE

Le Nunavut compte aujourd'hui 24 660 habitants, dont la moitié est âgée de moins de 18 ans. Les Inuit représentent 84 % de la population¹¹ : le Nunavut est donc le seul territoire fédéral où les autochtones sont majoritaires. Au Nunavut, on ne compte que 10 localités dont la population est de 1 000 personnes ou plus. 63 % des Inuit vivant au Nunavut parlent l'inuktitut et 11 % l'inuinnaqtun. Avant la seconde moitié du XIX^e siècle, les Inuit ne connaissaient pas l'écriture. Leur écriture syllabique a été créée par des pasteurs anglicans installés en 1876 dans les Territoires du Nord-Ouest. Quelques décennies plus tôt, les missionnaires de l'Ouest de l'Arctique et de l'Alaska ont initié les Inuit parlant l'inuinnaït, l'inuvialuit et l'inupiat à l'écriture romaine. Aujourd'hui la langue inuktitut utilise l'écriture syllabique tandis que la langue inuinnaqtun utilise l'alphabet romain. À la différence des Inuit des Territoires du Nord-Ouest et du Labrador, qui utilisent l'écriture romaine (qaliujaaqpait), et des Inuit du Québec, qui ont recours à l'écriture syllabique (qaniujaaqpait), les Inuit du Nunavut utilisent les deux types d'écriture.

Un certain nombre d'Inuit, surtout les jeunes, parlent anglais à la maison et 20 % des Inuit du Nunavut ne parlent ni anglais, ni français. L'anglais est la langue maternelle de 24 % de la population du Nunavut (5 830 personnes) ; le français, la langue maternelle de 2 % de la population (405 personnes). La population francophone est surtout concentrée dans la capitale du Nunavut et quelques dizaines de francophones vivent également à Nanisivik. Une école de langue française offre ses services à la population francophone à Iqaluit et les habitants du Nunavut peuvent écouter, depuis 1994, les émissions françaises de la station *CFRT-FM Radio Iqaluit*. Les Inuit représentent la moitié de la population ayant l'anglais pour langue maternelle. La population non autochtone ne représente que 15 % de la population du Nunavut. Les autochtones, les anglophones et les francophones communiquent en anglais entre eux, la seule langue maîtrisée par les trois communautés linguistiques. Les quatre langues les plus répandues (l'inuktitut, l'inuinnaqtun, l'anglais et le français) n'ont pas le même statut. L'inuktitut et l'inuinnaqtun sont réservés à la communication informelle entre Inuit et enseignés pendant les premières années de l'enseignement primaire. La connaissance de l'anglais est nécessaire pour l'enseignement secondaire, la fonction publique et la communication avec l'extérieur. Le français reste la langue de la minorité francophone installée au Nunavut.

Toutes les dispositions de la Constitution canadienne sont valables dans le territoire fédéral du Nunavut. L'anglais et le français sont les langues

¹¹ Dans les Territoires du Nord-Ouest, les Inuit ne représentent que 10 % de la population et au Yukon seulement 1 %.

officielles et le gouvernement territorial a le droit de proclamer d'autres langues officielles. Le Nunavut veut déclarer les langues inuktitut et inuinnaqtun langues officielles du territoire. La *Charte des droits et libertés*, y compris l'article 23, qui oblige toutes les provinces canadiennes à donner un enseignement en anglais ou en français à tout citoyen canadien qui veut faire instruire ses enfants au niveau de l'enseignement primaire et secondaire dans la langue dans laquelle il a été instruit, s'applique au Nunavut.

Pour l'instant, le Nunavut n'a pas encore adopté de loi linguistique. Il est soumis à la *Constitution canadienne*, à la *Loi sur le Nunavut*, adopté par le Parlement fédéral en 1993, et à la *Loi sur les langues officielles* de 1985, héritée des Territoires du Nord-Ouest. En vertu de la *Loi sur le Nunavut*, toutes les lois valables dans les Territoires du Nord-Ouest le 1er avril 1999 s'appliquent au Nunavut. L'article 23.1 de cette loi prévoit que le Nunavut peut adopter des lois ayant pour objectif la préservation, l'utilisation et la promotion de la langue inuktitut, dans la mesure où ces lois ne modifient pas le statut des langues officielles de la Fédération (l'anglais et le français). Selon la *Loi sur les langues officielles des Territoires du Nord-Ouest*, les langues sauteux, cri, flancs-de-chien, loucheux, slavey du Nord, slavey du Sud et inuktitut sont également les langues officielles du Nunavut. Cette loi ne correspond pas aux besoins actuels du Nunavut dans la mesure que les langues autres que l'inuktitut ne sont pas utilisées dans le territoire fédéral du Nunavut. Le Nunavut veut l'abroger et prendre des mesures pour promouvoir l'inuktitut et l'inuinnaqtun¹².

La politique linguistique du Nunavut est en cours de préparation. Eva Arreak, commissaire aux langues du Nunavut, propose, dans son rapport d'octobre 2000, de prendre des mesures pour protéger la langue inuktitut. Elle demande, par exemple, de présenter toujours une version inuktitut dans l'affichage public. Elle veut obliger également les municipalités à communiquer avec la population en inuktitut, etc. Le gouvernement territorial a fixé un grand objectif dans le domaine linguistique. Il faut que l'inuktitut devienne en l'an 2020 la langue de travail du gouvernement du Nunavut et que toute la population du territoire, y compris la population non autochtone, maîtrise cette langue. Les Inuit plus âgés pensent qu'il est nécessaire d'avancer plus vite dans le domaine linguistique. Par contre, les jeunes Inuit préfèrent l'anglais à la langue ancestrale.

¹² Les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut sont les seuls territoires nord-américains où une langue autochtone a le statut de langue officielle.

LE FRANÇAIS ET LA POPULATION FRANCOPHONE

Environ 9 000 Inuit habitent une quinzaine de villages nordiques, situés sur les côtes de la baie d'Ungava et de la baie d'Hudson. Cette région, peuplée essentiellement par les Inuit¹³, s'appelle le Nunavik et fait partie du Québec depuis 1912. Les représentants des Inuit du Nunavik négocient avec le gouvernement québécois et ne cachent pas leur ambition de rattacher tout le nord du Québec au Nunavut. Dans ces conditions, le Québec perdrait un tiers de son territoire.

La création du Nunavut a donné à 18 000 Inuit la possibilité d'administrer leur territoire, ce qui est très important pour leur identité. Pour des raisons de proximité géographique, culturelle et linguistique, le Nunavut a multiplié les contacts avec le Groenland. La création du Nunavut a permis de rehausser le prestige international du Canada, car, pour la première fois, un grand pays a modifié ses frontières intérieures pour reconnaître les revendications de la population autochtone. Les représentants d'autochtones vivant en Afrique du Sud, en Australie, en Guyane française et dans d'autres pays ont suivi avec intérêt la formation du Nunavut. Les Inuit ont donc aujourd'hui deux gouvernements autonomes, celui du Groenland (depuis 1979) et celui du Nunavut (depuis 1999). Par contre, la création du Nunavut menace l'intégrité du Québec parce que les leaders des Inuit québécois veulent intégrer le « pays des Inuit ». De plus, après la création du Nunavut, le Québec a perdu son monopole de « société distincte » ce qui a une influence négative sur ses relations avec le gouvernement fédéral.

CONCLUSION

Les francophones des territoires fédéraux de la Confédération canadienne sont peu nombreux et n'ont que des droits symboliques, dont ils ne peuvent pas jouir dans la pratique à cause de la superficie importante des territoires et de la résistance de la majorité autochtone au Nunavut. Au cours des dernières années, la population francophone des territoires fédéraux s'est davantage organisée (groupes de jeunes, de femmes, écoles, formation, culture) et les associations francophones font la promotion de la langue et de la culture françaises, défendent les intérêts des francophones auprès des gouvernements des territoires fédéraux et développent une qualité de vie en français dans ces territoires éloignés, qui répond aux besoins des communautés francophones dans l'Arctique canadien.

¹³ Les Inuit représentent 90 % de la population du Nunavik.

Bibliographie

- Allaire, G., *La francophonie canadienne*, AFI-CIDEF, Québec, 2001.
- Bastarache, M., « Le principe d'égalité dans les langues officielles », *Les droits linguistiques au Canada*, Éditions Yvon Blais, Montréal 1986, p. 519-547.
- Bastarache, M., « Le bilinguisme dans le domaine judiciaire », *Les droits linguistiques au Canada*, Éditions Yvon Blais, Montréal 1986, p. 125-179.
- Braën, A., « Le bilinguisme dans le domaine législatif », *Les droits linguistiques au Canada*, Éditions Yvon Blais, Montréal 1986, p. 69-123.
- Calvet, L.-J., *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Hachette Littérature, Paris 1999.
- Corbett, N., *Langue et identité : le français et les francophones d'Amérique du Nord*, Presses de l'Université Laval, Québec, 2000.
- Foucher, P., « Les droits linguistiques en matière scolaire », *Les droits linguistiques au Canada*, Éditions Yvon Blais, Montréal, 1986, p. 269-325.
- Frenette, Y., *Brève histoire des Canadiens français*, Boréal, Montréal, 1998
- Harvey, C. J. et A. Macdonell, *La francophonie sur les marges*, Presses universitaires de Saint-Boniface, Winnipeg 1997.
- Leclerc, J., *Langue et société*, Mondia, Laval, 1992.
- Paillé, M., « Les écoliers admissibles à recevoir leur instruction en français ou en anglais », *Notes et documents 80*, Conseil de la langue française, Québec, 1991.
- Rovná, L. et M. Jindra, *Dijiny Kanady*, Nakladatelství Lidové Noviny, Praha, 2000.
- Thériault, J.-Y., *Francophonies minoritaires au Canada : l'état des lieux*, Éditions d'Acadie, Moncton, 1999.

L'USAGE DE LA PARTICULE *LÀ* DANS LE DISCOURS EN FRANÇAIS ACADIEN¹

Laurence ARRIGHI

Doctorante à l'Université d'Avignon

Le français parlé en Acadie présente ses propres spécificités et dynamiques linguistiques. Parmi celles-ci, l'usage d'un élément comme la particule *là* est un phénomène complexe et productif sur lequel il est nécessaire de se pencher sans jugement a priori. En effet, on considère souvent cet élément comme un simple artifice locutoire destiné à meubler les blancs (marques d'hésitation, indices d'insécurité linguistique ...). Or, il semblerait qu'il remplisse une véritable fonction discursive. C'est ce que veut montrer ce travail à travers l'observation et l'analyse des emplois et du fonctionnement de cet élément dans un corpus acadien.

Acadia's spoken French presents its own characteristics and linguistic evolutions. Among these, the use of the particle *là* is a complex and significant phenomenon which must be considered without preconceived ideas. Indeed, while *là* is often regarded as a mere linguistic accessory designed to fill in the blanks in conversation (i.e. hesitations, signs of linguistic insecurity...), it appears in fact that it fulfills an authentic discursive function. This I seek to establish through observation and analysis of mechanisms governing the role and the use of this particular trait as found in an Acadian corpus.

Avant même d'aborder un trait du français acadien, je présenterai sommairement le français acadien lui-même à travers notamment un bref rappel des principaux travaux effectués en ce domaine.

Le français acadien comporte plusieurs variétés qui s'inscrivent, pour une approche rapide, sur un continuum complexe, du plus ou moins traditionnel, du plus ou moins anglicisé (essentiellement alors au niveau du lexique), du plus ou moins standardisé. Les principaux travaux ont porté jusqu'ici sur la phonologie et le lexique (souvent alors sur le français acadien dit traditionnel). On peut également signaler quelques travaux en morphologie et syntaxe, comme celui de Louise Péronnet (1989) et des études plus globales comme la thèse de Marie-Eve Perrot (1995) sur le parler chiac de la région de Moncton et celle de Raphaële Wiesmath (2000) sur l'enchaînement des énoncés. Enfin, les aspects sociolinguistiques sont envisagés par Annette Boudreau (1996, 1998 et 2001), Lise Dubois (1996 et 2001) et Louise Péronnet (1993).

¹ Ce texte a été rédigé suite à une communication présentée le 1^{er} octobre 2002 lors du 11^{ème} Séminaire Européen des étudiants diplômés en Études Canadiennes qui s'est tenu à Berlin du 30 septembre au 2 octobre. Pour participer à cet événement, j'ai obtenu une aide de l'Association Française d'Études Canadiennes et du Centre d'Études Canadiennes de l'Université d'Avignon (CECAV). Je tiens à remercier ici ces institutions.

Sur la question de la genèse du français acadien, très longtemps, on a cherché à rattacher ses formes linguistiques spécifiques à celles des parlers des régions dont sont originaires la majorité des colons (l'Ouest de la France, en particulier le Haut-Poitou), c'est la perspective des études de Jean-Michel Charpentier (1989, 1994a, 1994b), qui reprend la thèse de Geneviève Massignon (1962). Si l'approche démographique, historique (origine des colons dans les diverses zones, diasporas et migrations internes, contacts linguistiques, etc.) de la question de la genèse linguistique est, certes, un préalable, une condition nécessaire, et témoigne d'une prudence indispensable, elle reste néanmoins largement insuffisante. Aux approches du français acadien selon l'origine dialectale s'opposent les positions de Karin Flikeid (1984), Robert Chaudenson (1993, 1994, 1995) ou Claude Poirier (1994) : les origines sont à chercher dans les traits du français dit populaire. Cela est particulièrement apparent au niveau morphosyntaxique. Surtout, le français acadien – comme les français d'Amérique, et tous les français dit périphériques, en fait — présente ses propres spécificités et dynamiques ; ainsi, doivent être pris en compte également deux grands ordres de facteurs d'évolution : les facteurs d'homologie et les facteurs de différenciation.

Les facteurs d'homologie tiennent pour une bonne part à ce que Robert Chaudenson (1995) nomme les processus auto-régulateurs du français et ressortissent entre autres aux conditions et modes de transmission du français : toutes les langues vivantes sont, bien entendu, également exposées à l'auto-régulation. Toutefois, le jeu des processus auto-régulateurs peut être ralenti, voire bloqué par la pression socio-culturelle. Pour l'Acadie, s'est développé au moins dès la seconde moitié du XIX^{ème} siècle un appareil socio-culturel et, au moins pour une partie de la population, s'est établie une pression normative relativement intense. L'auto-régulation sera donc à partir de cette époque relativement faible.

Enfin, on peut distinguer deux ordres majeurs de facteurs de différenciation plus ou moins pertinents selon les régions acadiennes : les situations de contact linguistique (ici avec l'anglais) et les situations d'allogénéité qui caractérisent en particulier les provinces ou comtés majoritairement anglophones ou «bilingues». En ce qui concerne l'influence de la langue anglaise sur le français des régions acadiennes, elle est souvent moins forte qu'attendu et entendu (et se concentre essentiellement au niveau du lexique). L'ensemble de ces éléments donne au français tel qu'il se parle en Acadie, un caractère original et fort intéressant.

L'analyse présentée ici s'appuie sur un corpus (huit enregistrements d'environ une heure chacun) ; les informateurs sont des Acadiens des trois

provinces maritimes, adultes (âgés en moyenne d'une quarantaine d'années) avec un niveau de scolarisation varié². Ce corpus est constitué pour servir d'assise à une thèse de doctorat en sciences du langage qui porte sur la morpho-syntaxe du français parlé en Acadie et dans laquelle sont étudiés essentiellement le système verbal et partant les sous-systèmes pronominal et prépositionnel et également des faits morpho-syntaxiques saillants comme l'usage des marqueurs, tels que *là*.

Je considérerai *là* comme un élément de la morpho-syntaxe du français acadien et non comme un fait langagier individuel et plus ou moins accidentel. Cela en raison de sa fréquence et de son utilité dans l'élaboration des énoncés. *Là*, que je désignerai par le terme relativement neutre de particule, possède une fréquence assez élevée dans mon corpus. L'ensemble de mes informateurs en fait, effectivement, un usage assez abondant, quoique dans des proportions variées, non en fonction de critères sociolinguistiques cependant, mais plus en fonction du type de discours — on le trouve essentiellement dans le récit — et de la longueur de la prise de parole.

Il est signalé comme un trait du français familier largement répandu dans les parlars du Canada. Par exemple, dans le français du Québec (Pierrette Thibault, 1990). Mais il est souvent non pris en compte, non analysé, les fonctions qu'on lui accorde sont très limitées. Pour certains il est réduit à une sorte d'artifice locutoire destiné à meubler les blancs. Ainsi, Emile Seutin (1975) mentionne « l'abondance du *là* » dans son étude sur le français du Québec. Néanmoins, pour lui, cela est à interpréter comme marques d'hésitations, temps morts pendant lesquels le locuteur cherche ses mots, un peu comme les *eh eh* d'hésitation.

Plus positivement, il peut être envisagé comme appui du discours. Pour Lionel Meney (1999) *là* joue le rôle de « ponctueur » du discours.. Enfin, Patrice Brasseur (2000), signale également ce *là* dans son étude sur le français

2 Dans son état actuel, le corpus comprend deux sources principales : des enregistrements effectués par mes soins lors d'un séjour dans les Provinces Maritimes (depuis janvier 2002), chaque informateur discute librement de sujets que nous avons ensemble définis (parcours de vie, vie professionnelle, souvenirs ...); des enregistrements effectués par les chercheurs du Centre d'Études Acadiennes (C.E.A.) de l'Université de Moncton que Monsieur Ronald Labelle (folkloriste) a bien voulu mettre à ma disposition. Ces derniers enregistrements sont un peu plus anciens (courant des années 1980 et 1990); ici encore les informateurs racontent leur parcours de vie, leurs souvenirs... à l'exclusion d'un seul qui narre des contes. Tous les informateurs ont été interrogés à leur domicile.

parlé à Terre-Neuve, en lui accordant un rôle de ponctuation, d'appui du discours.

En préliminaire, on s'interrogera sur la nature de cette particule. Dans les dictionnaires et grammaires du français dit standard, *là* est considéré soit comme un adverbe, soit comme une interjection. A l'instar des travaux sur le français de France, c'est également ainsi qu'il est classé par les dictionnaires et les travaux portant sur les français d'Amérique (voir références mentionnées ci-dessus). Dès lors, je note qu'il est parfois difficile dans le corpus de distinguer entre l'adverbe et l'interjection.

On retrouve cette particule employée isolément, parfois avec redoublement. (Lionel Meney, 1999, signale cet usage avec redoublement dans le français du Québec) ou encore parfois accompagnée de diverses autres particules, comme *ben* et *pis*, formant alors la locution conjonctive *pis là*, à laquelle Brasseur (2000) prête le même sens que «et puis», ce qui est valide pour mon corpus.

pis on/ (...) on avait des BOATS qui trempaient vois-tu pis là
on allait ³(A : 22)
dans la cuisine je lavais touT les gros poTs les gros vaisselles
pis là fourbir (F : 36)
ma mère a mouri (...) pis là j'ai été élevé chez Maurice B.
(E : 11).

Dès à présent, je signale que dans un emploi particulier, *là* peut apparaître à peu près n'importe où sur l'axe syntagmatique (c'est un point sur lequel je reviendrai ...) Enfin, concernant sa fonction, la particule *là* est, dans le corpus, une particule poly-fonctionnelle.

À partir de ces constatations : nature fuyante, fréquence assez haute, potentialités de positionnement variées et valeur poly-fonctionnelle, il me paraît nécessaire, premièrement, de distinguer divers emplois de *là*, deuxièmement, de tenter de cerner son fonctionnement discursif.

3 La transcription des entretiens est proposée en orthographe courante étant donné la visée de l'étude, avant tout morpho-syntaxique. En plus de son usage régulier, la majuscule est utilisée pour transcrire les mots anglais non-intégrés phonologiquement ainsi que pour noter toute prononciation d'une lettre muette en français standard (ex. touT).

LES DIFFÉRENTES VALEURS DE *LÀ*

Là remplit le rôle d'un déictique et peut avoir alors une valeur démonstrative.

- *Là* indique le lieu : En français standard, il sert à désigner quelqu'un ou quelque-chose en le situant dans une distance relative. Plus explicitement, les démonstratifs sont au nombre de trois :

- *Ce* (et ses autres formes *cet*, *cette*, *ces*), employé seul, qui recouvre à la fois les valeurs de défini et de démonstratif. Louise Péronnet, dans son étude grammaticale et lexicale du français du Sud-Est du Nouveau-Brunswick, a fait la remarque suivante : *Dans le parlé décrit, la forme simple est très rarement utilisée* (1989 : 29). Dans mon corpus, la forme simple n'est pas encore attestée. L'adjectif *ce* est toujours accompagné d'une particule adverbiale (sauf dans l'expression lexicalisée *asteure*, littéralement « à cette heure »).

- *Ce ...ci/ce...là*, qui sont en contraste en français standard, le premier groupe ayant la valeur de défini, démonstratif et proche, le second, la valeur de défini, démonstratif et éloigné. Autrement dit, en français dit standard, *-là* sert à indiquer un relatif éloignement par opposition à *-ci* qui note la proximité. Dans mon corpus, la paire *cillà* ne semble pas bien établie. *-Ci* est très rare et *-là* locatif semble englober son contenu sémantique (neutralisation de cette opposition ?). Robert Chaudenson (1989 : 86 et 106) a déjà constaté que dans tous les français marginaux, les formes démonstratives en *-là* ont complètement supplanté les formes en *-ci*.

De même en tant qu'adverbe de lieu, on note une très nette prédominance de *là* sur *ici*.

mon père a resté là (H : 23)
i avait du monde qui pêchiont là (A : 8)
c'est là qu'on amenait son homard (A : 33)
Saint-Nicolas c'est là où j'ai été né (B : 4).

En définitive, on retrouve *là* démonstratif dans des constructions telles que *cette maison-là*, *cette fille-là*, *ce temps-là*. (Pour cette dernière construction, de nombreuses occurrences laissent à penser que nous avons affaire à une sorte de locution figée).

Cependant, le plus souvent, *là* sert de renforcement aux noms précédés d'autres déterminants (*quelques gens-là*), en particulier des articles (*le garçon-là*, *un moulin-là*) et surtout du défini (*la maison-là*, *le BOAT-là*, *la rivière-là*).

Laurence ARRIGHI

il est caché dans le petit lac-là (C5 : 8)
elle a tienné la porte-là (F : 15-16).

L'article *le* a une valeur de défini mais non de démonstratif, ainsi les constructions susmentionnées laissent porter toute la valeur de détermination sur la seule particule *là*.

Ce qu'il nous paraît très intéressant et très important de noter, c'est que dans cet usage (démonstratif locatif ou adverbe de lieu), *là* peut permuter avec *ci* ou *ici* : rien ne nous empêche syntaxiquement d'opérer la commutation de *là* par *ci* ou *ici*. On verra plus loin que, dans d'autres usages, cette permutation est impossible.

- *Là* indique le temps : Comme déictique, il a aussi une valeur temporelle, il désigne alors :

- le moment où l'on parle. *Là* en début d'énoncé peut, en effet, avoir une valeur sémantique équivalente à « maintenant ». (Les deux termes sont alors substituables) :

là les jeunes se mariont plus (B : 68).

- Il sert bien sûr à faire référence au moment de l'énonciation :

là je vas te conter ... (C2 : 11).

- *là*, déictique temporel sert également à faire référence à un moment précis du passé :

là . il a demandé à ce même journée (B : 3)

mais le printemps c'était là qu'on pêchait le hareng (A : 12).

Ainsi, comme en français standard, *là* adverbe désigne le moment, mais cela assez rarement.

Toujours comme déictique, il semble, quand il est employé dans un énoncé avec accent d'insistance, avoir une valeur de renforcement. On ne note en définitive que peu de différence par rapport au français dit standard, si ce n'est l'annulation de l'opposition *ci/là* et *ici/là* et l'accumulation (*là* est facilement répété une fois, parfois deux surtout en fin d'énoncé). Ces deux phénomènes, l'annulation de l'opposition et l'accumulation en tant que démonstratif et adverbe de lieu, sont également notés dans le créole cadien de Louisiane par Annegret Bollée et Ingrid Neumann (1998 : 189).

Cependant, ce n'est pas ce *là* déictique qui est présent en abondance dans mon corpus mais plutôt un *là* marqueur du discours. Dans cet usage (en

L'USAGE DE LA PARTICULE LÀ EN FRANÇAIS ACADIEN

tant que mot du discours), *là* ne peut jamais entrer en opposition avec *ici* ou *avant/ après* ou *maintenant* :

i a des chars qui montent là i en a encore monté l'été passé là (G : 78-79).

Si le premier *là* est sans conteste un déictique, il semble que le second remplisse un tout autre rôle. De même :

i a té chez la fille B. qu'on appelle là . là il arrangeait les musiques (B : 178-180). (*Le second est déictique*).

Cela ressort particulièrement quand *là* se trouve au milieu de paroles rapportées. Si *là* déictique peut être perçu comme faisant partie des paroles de l'émetteur premier, *là* discursif appartient au locuteur, il constitue une marque de son énonciation :

quand qu'il a venu six mois qu'il a été là (...) le roi a dit tu viendras le voir Petit-Jean là (C4 : 50-51) (le second *là* constitue une marque ajoutée par le locuteur).

Bien évidemment, on est tenté de rapprocher cet emploi de *là* discursif de particules telles que *euh, tu vois, tu sais ...* auxquelles on accorde une fonction phatique. D'autres travaux sur ces particules du discours signalent une fonction d'insistance, de renforcement, d'expressivité ... comme on l'a déjà noté pour son emploi en tant que déictique. Mais cet élément, si récurrent, est-il vraiment, uniquement, le produit de facteurs individuels, plus ou moins involontaires (présent pour diverses raisons telles que meubler les pauses, hésitations, manques, ou encore comme marques de problèmes d'élocution, indices d'insécurité linguistique du locuteur ...)? Bien que son contenu sémantique soit assez fuyant, ne peut-on repérer des « règles » de fonctionnement qui expliqueraient ses occurrences ? D'après mes observations, ce *là* a une fonction discursive. Il participe à la construction de l'énoncé et à ce titre constitue un élément morphosyntaxique évident.

LÀ DANS LES DISCOURS

Il est difficile de fixer à cet élément linguistique une valeur précise en dehors de l'énonciation. Je vais dans un premier temps présenter ses possibilités d'insertion dans la chaîne parlée, avant d'en venir plus précisément à ses fonctions dans le discours. On remarque d'abord qu'il peut apparaître à peu près n'importe où sur l'axe syntagmatique, bien que les occurrences soient plus nombreuses en fin d'énoncés ou de propositions, essentiellement après des groupes nominaux, mais aussi après des groupes verbaux. En vertu de cela, il

semble nécessaire de l'appréhender comme élément découpant des unités non pas syntaxiques mais plutôt informationnelles. Il peut, en effet, être répété de façon consécutive et être cumulé tout au long d'un même énoncé. Ce caractère répétitif, souvent souligné pour tous les éléments de ce type, lui donne-t-il un point commun avec les autres particules ? Quoi qu'il en soit, je ne relève, dans mon corpus, aucune occurrence de *comme* ou *tu sais* répétés consécutivement.

Enfin, on considère souvent que les particules discursives en général s'ajoutent au message sans en modifier le sens, sans rien apporter au contenu informationnel de l'énoncé. On avance que ces différentes particules, que l'on considère comme sémantiquement à peu près vides, sont interchangeables ou amputables sans modification sémantique notable. Or il semble qu'ici, pour le moins, il n'en soit rien. Il existe en français acadien d'autres marqueurs du discours très courants tels que *comme*, *tu sais* Et là ne peut être immédiatement toujours remplacé par ces autres marqueurs sans incidences majeures sur l'énoncé. En d'autres termes, son remplacement par un autre marqueur peut même aboutir à un énoncé inacceptable.

Je vais essayer maintenant de montrer que *là* possède dans le discours une véritable légitimité, qu'il a acquis une fonction discursive précise.

LES EMPLOIS LES PLUS CARACTERISTIQUES DE *LA* DANS LE DISCOURS

- Renforcement

tu sais un rouleau là . pour pêcher l'eau là (...) i avont pas d'eau à la maison là (E : 150-151)

Diane Vincent signale cet usage du *là*, « employé pour une espèce de redondance et pour donner plus de force au discours » (1993 : 79). Il constitue alors une sorte d'équivalent sémantique de « écoute bien », « fais attention » ... :

il a offri là sa couronne et la moitié de sa fortune (C3 : 140).

Il apporte une focalisation sur l'élément informationnel que le locuteur veut mettre en valeur.

on watchait le temps pis quand que/ si le vent se levait trop là on s'en venait BACK à la côte (A : 49-50).

L'USAGE DE LA PARTICULE *LÀ* EN FRANÇAIS ACADIEN

C'est un usage que l'on retrouve dans la variété du français de France : « explétivement, *là* se dit quand on excite l'attention ou le souvenir de celui à qui l'on parle » (Le Bidois et Le Bidois, 1967 : 106).

Là a une valeur de détermination, plus forte que celle de simple démonstratif, c'est-à-dire qu'il permet la sélection d'un objet, d'une personne, d'un lieu... Il souligne un élément pour en montrer l'importance, l'unicité, la nouveauté. Il sert ainsi de détachement, d'incise, de mise en relief :

on faisait des bouées AT FIRST i en avait qui faisaient des bouées avec des barriques ou des barriques qui usiont à porter le gazoline là (A : 79)

il a dit je peux pas je passais voir la fille du roi pis je vas touT sâlr mes beaux souliers clairs là (C4 : 21-22)

i en avait plusieurs par chez nous . Manuel là que je disais qui jouait du violon (B : 254-255).

Il semble aussi avoir parfois un rôle cataphorique. *Là* a alors une portée non sur le segment linguistique qu'il suit mais sur celui qu'il précède. La principale valeur stylistique qu'on peut lui attribuer est celle de créer un effet d'attente, dans les discours argumentatifs, la narration de contes (sous-corpus C)....

elle a montré là son HOME (C1 : 25)

a mis un canot à flot avont été voir là ses deux frères qu'étaient en train de se battre (C3 : 66-67)

il a donné deux cents piasses pis a mené ses deux frères avec lui mais il s'a trompé là il a été leur dire qu'il avait l'eau qui rajeunissait pour leur père pis l'avont volé (C3 : 78-81)

il a bu mais là il s'a pris par un mal de cœur (C3 : 95-96).

- Découpage

Là participe à l'organisation de l'énoncé et du discours. Ce marqueur aide le locuteur à découper les différentes unités informationnelles de son message d'où son occurrence en plusieurs points de la chaîne. Dans cette fonction, plus la prise de parole est longue, plus il se multiplie :

le jeune monde allait touT là là . c'était assez beau voir l'eau du moulin là . l'eau couler là l'eau là . . oui ça coulait là pis i:/ i écardait la laine en/ en ce temps-là là i/ à son moulin là . asteure c'est touT des grosses machines-là là de dans là . pis ça ça roulait là pis:/ tu sais ce tait la laine sus empriemier tu prenais

des ciseaux pis tu tondais des brebis tu sais les brebis qu'a la laine là . pis là tu la lavais comme i faut là . pis: appellont ça le charpis là pis là t'allais porter ça au moulin pis là i faisoient des écardes là des grands écardes de laine là (G : 171-178).

Cette particule sert donc à marquer le déroulement de l'action dans un discours et elle apparaît souvent dans cette fonction le plus souvent au début ou à la fin d'un énoncé, quoique sa présence en finale soit beaucoup plus fréquente.

on avait des BOAT qui trempaient vois-tu pis là on allait à bord des BOAT là (A : 22-23)

oh non oh non c'est juste qu'ils essayent de vous connaître là (D1 : 143)

j'avons jamais entendu dire là (E : 99)

eux-mêmes tuaient le cochon là (D2 : 4)

j'avais quatre ans pis mon petit frère avait deux ans pis les autres étiont pus vieux là (G : 10).

Selon Annegret Bollée (1993 : 146) dans ce contexte, la particule *là* « peut être interprétée (...) comme signal d'ouverture ou de clôture ». Cela constitue au niveau de l'emploi de *là*, un des plus grands écarts par rapport au français de France puisque, d'après l'étude d'Elisabeth Güllich (1970), *là* en fonction de particule d'ouverture et de clôture, est inexistante.

La particule *là* est également très présente aux nœuds du discours ; elle tend peut-être à pallier le manque de coordonnants et de subordonnants. Raphaële Wiesmath (2000) a montré que cette variété utilisait peu de subordonnants et de coordonnants pour lier les différents niveaux des énoncés et préférait majoritairement la juxtaposition, l'asyndète :

j'avais huit-z-enfants . là fallait travailler (G : 112).

Là peut alors introduire différents rapports : cause, conséquence, but ...

tant qu'il faut que tu fasses ta vie sur la ferme là c'est malaisé (G : 65)

il a pas été à la guerre lui il l'a tiré là il l'a tout le temps tient sur la ferme (G : 69)

- *LÀ* PEUT AUSSI CLORE DES PROPOSITIONS RELATIVES.

pis on tondait des brebis tu sais les brebis qu'a la laine là (E : 176)

la fille B. qu'on appelle là (B : 179-180).

Postposée à une relative, *là* joue un rôle pragmatique visant à réduire l'ambiguïté quand la relative n'est plus introduite par *que* subordonnant (fait relativement rare) :

i avait du monde (...) i mettaient le BOAT là (A : 8).

Dans cet usage, *là* évoluerait dans le sens d'une grammaticalisation puisque cette particule adopte alors implicitement la fonction de relativisation. Cependant, (comme le signale Raphaële Wiesmath, 2000 : 228), « l'omission de *que* n'est (...) pas assez avancée pour pouvoir conclure que la particule *là* joue un rôle grammatical essentiel en tant que subordonnant dans le contexte des relatives ». De plus, l'effacement du subordonnant ne s'accompagne pas systématiquement de *là*, si bien qu'on a affaire seulement au début d'une tendance évolutive (tendance accomplie dans certains créoles américains, tel que le créole guadeloupéen. Voir Ludwig, cité par Raphaële Wiesmath, 2000 : 228). Cet emploi est, en fait, considéré comme typique des créoles français : on le retrouve en haïtien, dans le créole de Sainte-Lucie mais aussi bien loin de la zone des Amériques, en mauricien.

Là sert de découpage énonciatif, le locuteur se réfère à ce qui est connu de l'interlocuteur, à un moment précédent du discours tout en lui offrant la possibilité dans cette « coupure », d'insérer une demande d'informations complémentaires si nécessaire. Ainsi, on note souvent au niveau prosodique une légère pause après l'émission de *là* (pause qui sert bien évidemment également au découpage de l'énoncé). La fonction de cette pause – permettre à l'interlocuteur de prendre position, marquer son accord/désaccord, exprimer la nécessité d'informations supplémentaires, ... - est souvent ressentie comme telle puisque, très souvent, l'interlocuteur en profite pour marquer son acquiescement (*heum-heum*) ou solliciter un complément d'informations.

Enfin, comme toutes les inférences, l'emploi de cette particule a un impact sur la réception par le destinataire ; il peut influencer sur son opinion, sa réaction, son jugement ... Ceci lui donne une entière légitimité discursive.

CONCLUSION

Là, comme particule discursive, opère un découpage du discours qui met en relief les unités sémantiques. Elle ne peut être interprétée que par rapport à l'activité énonciative d'encodage et de décodage du message. Elle a des effets perlocutoires évidents, établissant une connivence entre les interlocuteurs, sollicitant directement le destinataire. Son insertion constitue également une aide importante à la cohésion du message, annonce et prépare la suite et permet de souligner les liens logiques. Elle assure donc diverses fonctions.

La diversité de son emploi n'est cependant pas un trait singulier du français acadien, puisque le même phénomène se rencontre dans les parlers québécois et dans de nombreux créoles. Sa fréquence d'emploi en tant que particule d'organisation du discours constitue, dans le parler décrit, un écart considérable par rapport au français de France. (Voir notamment l'étude d'Elisabeth Güllich, 1970 : 10-11, sur cet élément).

Enfin, d'un point de vue sociolinguistique, on en arrive à des conclusions identiques à celles de Diane Vincent sur le français québécois : *là* est de tous les marqueurs du discours, le plus répandu. Il est utilisé par tous les locuteurs et peut être considéré, de ce fait, comme neutre d'un point de vue sociolinguistique ; en fait, c'est plutôt sa fréquence d'émission qui est marquée socialement.

Dernière constatation d'ordre sociolinguistique : cet élément a généralement une réception négative due en grande partie à sa fréquence et au fait qu'on le considère comme totalement inutile. Ce qu'il faut noter, c'est que même si effectivement cette fréquence est forte, on a tendance à l'exagérer. De plus, j'espère avoir montré qu'il est principalement émis dans certaines conditions (narration, prise de parole assez longue) et surtout qu'il participe pleinement à la construction et à la structuration de l'énoncé.

Références des travaux mentionnés ou cités

- Annegret Bollée (1993), « Français parlé au Québec- français parlé en France », in Hans-Josef Niederehe et Lothar Wolf (éds.), *Français du Canada-Français de France, Actes du troisième colloque international d'Augsbourg* (Canadiana Romanica 6), Tübingen, Niemeyer.
- Annegret Bollée et Ingrid Neumann-Holzschuh (1998), « Français marginaux et créoles », in Patrice Brasseur (éd.), *Français d'Amérique. Variation, créolisation, normalisation, Actes du colloque : « Les français d'Amérique du Nord en situation minoritaire »*, Avignon, Université d'Avignon, Centre d'Etudes Canadiennes (CECAV).
- Annette Boudreau (1998), *Représentations et attitudes linguistiques des jeunes locuteurs de l'Acadie du Nouveau-Brunswick*, thèse de doctorat, Paris X.
- Annette Boudreau & Lise Dubois (dir.) (1996), *Les Acadiens et leur(s) langue(s) : quand le français est minoritaire, Actes du colloque*, Moncton, Editions d'Acadie & Centre de recherche en linguistique appliquée.
- Annette Boudreau & Lise Dubois (2001), « Langues minoritaires et espaces publics : le cas de l'Acadie du Nouveau-Brunswick », in *Estudios de Sociolingüística. Linguas, sociedades e culturas*, Volume 2 (1), Universidade de Vigo, pp. 37-60.
- Patrice Brasseur (1994), « Les acadianismes : l'exemple du français de Terre-Neuve » [Saintes, octobre 1993], in *Aguaine*, Revue de la Société d'Etudes Folkloriques du Centre-Ouest, XXVI.
- Patrice Brasseur (2001), *Dictionnaire des régionalismes du français de Terre-neuve*, Tübingen, Niemeyer.
- Charles Castonguay (2002), « L'urbanisation comme catalyseur de l'assimilation », communication au colloque *L'écologie des langues/The Ecology of language*, Université de Moncton (CRLA) [21-23 août 2002].
- Jean-Michel Charpentier (1989), « Le(s) parler(s) acadien(s) et le substrat du Haut-Poitou », in Gisèle Ducos et Catherine Phlipponneau (éds.), *Actes du 15^e colloque international de linguistique fonctionnelle [18-24 août 1988]*, Moncton, Université de Moncton (CRLA).
- Jean-Michel Charpentier (1994a), « Le substrat poitevin et les variantes régionales acadiennes actuelles », in Claude Poirier et al. (éds.), *Langue, espace, société : les variétés du français en Amérique du Nord*, Québec,

Presses de l'Université Laval, pp.41-67.

Jean-Michel Charpentier (1994b), « Le français acadien de sa mixité originale à sa complexité actuelle », in *Études canadiennes* 37, pp.197-209.

Robert Chaudenson (1989), *Créoles et enseignement du français*, Paris, L'Harmattan.

Robert Chaudenson, Raymond Mougeon et Edouard Béniak (1993), *Vers une approche panlectale de la variation du français*, Paris, Didier-Érudition

Robert Chaudenson (1994), « Français d'Amérique du Nord et créoles français : le français parlé par les immigrants du XVII^e siècle », in Raymond Mougeon et Edouard Béniak (éds.), *Les origines du français québécois*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval.

Robert Chaudenson (1995), « Les français d'Amérique ou le français des Amériques ? Genèse et comparaison », in Robert Fournier et Henri Wittman (éds.), *Le français des Amériques*, Trois Rivières, Presses Interuniversitaires de Trois Rivières.

Robert Chaudenson (1998), « Variation, koïnésiation, créolisation : français d'Amérique et créoles », in Patrice Brasseur (éd.), *Français d'Amérique. Variation, créolisation, normalisation*, Avignon, Université d'Avignon (CECAV).

Oswald Ducrot *et al.* (1980), *Les mots du discours*, Paris, Minuit.

Karin Flikied (1984), *La variation phonétique dans les parlers acadiens du Nord-Est du Nouveau-Brunswick, étude sociolinguistique*, New-York, Peter Lang.

Elisabeth Gülich (1970), *Makrosyntax der Gliederungssignale im Gesprochen Französisch*, Munchen, Fink Verlag.

Roman Jakobson (1963), *Essai de linguistique générale*, Paris, Minuit.

Catherine Kerbrat-Orecchioni (1980), *L'énonciation : de la subjectivité dans le langage*, Paris, A. Colin.

Georges & Robert Le Bidois (1967), *Syntaxe du français moderne*, Paris, Editions A. & J. Picard.

Pierre Martel (1978) « Recherches sociolinguistiques dans la région de Sherbrooke (Estrie) : présentation et premiers résultats de l'étude lexicale de 16 textes libres », in *Travaux de linguistique québécoise* 2.

Geneviève Massignon (1962), *Les parlers français d'Acadie*, Paris, Klincksieck.

Lionel Meney (1999), *Dictionnaire québécois français*, Montréal, Guérin.

L'USAGE DE LA PARTICULE *LÀ* EN FRANÇAIS ACADIEN

- Louise Péronnet (1989), *Le parler acadien du Sud-Est du Nouveau-Brunswick*, New-York, Peter Lang.
- Louise Péronnet (1993) « La situation du français en Acadie », in Jean Daigle (dir.), *L'Acadie des Maritimes*, Chaire d'études acadiennes – Université de Moncton : 467-503.
- Marie-Ève Perrot (1995), *Aspects fondamentaux du métissage français / anglais dans le chiac de Moncton (Nouveau-Brunswick, Canada)*, thèse de doctorat inédite, Université de Paris III.
- Claude Poirier (1994a), « Les causes de la variation géolinguistique du français en Amérique du Nord – L'éclairage de l'approche comparative », in Claude Poirier et al., *Langue, espace, société, Les variétés du français en Amérique du Nord*, Sainte-Foy, Les presses de l'Université Laval, pp. 69-95.
- Claude Poirier (1994b), « La langue parlée en Nouvelle-France : vers une convergence des explications », in Raymond Mougeon et Edouard Bénéak (éds.), *Les origines du français québécois*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval : 237-273.
- Pierrette Thibault et al. (1990), *Un corpus de français parlé : Montréal 84, historique, méthode et perspectives de recherche*, Québec, Université Laval, Département des langues et linguistique.
- Emile Seutin (1975), *Description grammaticale du parler de l'Île-aux-Coudres*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- Diane Vincent (1993) *Les ponctuels et autres mots du discours*, Québec, Nuit Blanche Editeur.
- Raphaële Wiesmath (2000), *L'enchaînement des propositions dans le français acadien du Nouveau-brunswick/Canada. Place de ce parler parmi d'autres variétés d'outre-mer*, thèse de doctorat inédite, Albert-Ludwig Universität zu Friburg i. Br.



PLURALISME ET CITOYENNETÉ : LE DISCOURS DE LA PREMIÈRE GÉNÉRATION D'IMMIGRANTS HAÏTIENS DE MONTRÉAL

Ariane CYR

Doctorante à l'Université Paris III/Sorbonne Nouvelle

Le pluralisme culturel au Québec et en particulier à Montréal, principal foyer d'établissement des immigrants dans la province, est un phénomène en évolution idéologique et politique constante et où l'espace social québécois est sans cesse redéfini. Nombre de travaux académiques ou plus officiels traitent en effet de l'articulation des rapports entre les groupes issus de l'immigration dits « minoritaires » et le groupe francophone majoritaire depuis la mise en place d'une première politique ethnique dans la province à la fin des années soixante-dix. On remarque cependant que peu d'études s'intéressent à la parole « populaire » et ethnique dans l'appréciation de cet espace public : comment les individus étrangers perçoivent-ils en effet leur environnement d'adoption et la façon dont y est pratiquée l'ouverture à la diversité culturelle ? À travers l'évaluation du discours politique au Québec et des initiatives engagées par le gouvernement provincial pour aménager les différences culturelles, plusieurs membres de la communauté haïtienne ayant immigré pour la plupart avant 1974 ont ainsi formulé des interprétations diverses sur la collectivité plurielle québécoise et en particulier sur les relations minoritaires/majoritaire. Les formes d'attachement politique et identitaire aux sociétés canadienne et québécoise y sont par ailleurs explorées, la citoyenneté étant devenu un thème central dans le discours officiel québécois depuis une dizaine d'années.

Cultural pluralism in Quebec and especially in Montreal where most of immigrants in the province establish, is a phenomenon which is always evolving ideologically and politically and in which social « space » in Quebec is under constant definition. Indeed, since the implementation of the first ethnic policy in the province in the late seventies, numerous academic or more official writings have been dealing with relationship between immigrant groups or « minority » groups and the francophone majority group. What is striking though is that few studies are concerned with the popular and ethnic discourse in the appreciation of this public area : how do strangers perceive their adoptive environment and its openness to cultural diversity ? Through the evaluation of the political discourse in Quebec and of the provincial government's initiatives dealing with cultural differences, some members of the Haitian community who immigrated before 1974 accepted to formulate diverse interpretations on the multicultural Quebec society and especially on the relationship between minority groups and majority group. Since citizenship has become a central theme in the official discourse in Quebec since about ten years, this study is also exploring political and identity links to the Canadian and Quebec societies.

Le pluralisme culturel ou « multiculturalisme »¹ est un concept dont l'acception première renvoie à une situation de coexistence, le plus souvent

¹ Dans cet article, nous utiliserons le terme plus générique de « pluralisme culturel » dont l'usage selon nous se veut moins controversé que celui de « multiculturalisme ». Une étude préalable du multiculturalisme dans les contextes canadien et québécois démontre en effet que ce vocable réunit des emplois

pacifique, d'individus et de groupes issus de cosmogonies culturelles différentes au sein d'un même espace géopolitique. Si le pluralisme n'est pas un phénomène nouveau, il n'en caractérise pas moins un nombre toujours croissant de villes et sociétés entières et compte par ailleurs parmi l'un des traits les plus frappants de l'évolution des démocraties occidentales.

À l'instar de nombreuses mégalo­poles nord-américaines, Montréal accueille depuis la fin du dix-neuvième siècle des populations aux origines multiples, devenant depuis le principal foyer d'établissement des immigrants dans la province du Québec. Confronté à l'accélération de la diversification ethnoculturelle dès la fin des années soixante-dix, le gouvernement québécois met en place une première politique ethnique² définissant la nature des rapports sociaux de la province entre groupe majoritaire francophone et les autres groupes de population issus de l'immigration et dits « minoritaires ». Le Québec entend ainsi redéfinir les bases du consensus social en fonction de cet apport immigrant longtemps considéré comme une menace à l'identité culturelle et religieuse française de la province.

L'évolution politique et sociologique de ce nouveau phénomène est traitée dans une abondante littérature. On y décrit en particulier la construction progressive d'une dynamique pluraliste dans laquelle on tente d'élargir l'espace public et d'atomiser les barrières ethniques entre les groupes. Pendant plusieurs années, il est question d'un rapprochement entre les groupes d'origines diverses et la majorité francophone afin de créer une communauté élargie au « visage collectif français » mais à partir des années quatre-vingt-dix, le discours officiel au Québec semble vouloir modifier cette représentation segmentaire de la majorité et des minorités et préconise le développement d'un sentiment d'appartenance collectif. Bien que l'apprentissage du français demeure l'un des axes majeurs de l'intervention de la province dans le domaine de l'immigration, les entités culturelles minoritaires ne sont plus des éléments isolés gravitant autour d'une culture majoritaire, mais participent individuellement d'un même ensemble social et juridique. D'une conception longtemps ethnique et culturelle de la population du Québec, on passe alors

contradictoires et des sens incorporés et « se charge fortement, dans la vie sociale, en densité idéologique et polémique » (Fred Constant. *Le multiculturalisme*. Dominos Flammarion, 2000, 7)

² Toute « politique ethnique » correspond à « l'ensemble des mesures qu'un Etat envisage ou met effectivement en œuvre quant à la gestion des rapports que les groupes ethniques entretiennent ou devraient entretenir entre eux et avec la majorité » (Daniel Gay, « Réflexions critiques sur les politiques ethniques du gouvernement fédéral canadien 1971-1985 et du gouvernement du Québec. » *Revue Internationale d'Action Communautaire*. 14, 54, 1985, 79)

PLURALISME ET CITOYENNETÉ

progressivement à une conception civique où le majoritaire et le minoritaire, où le « non-ethnique » et l'« ethnique » se fondent dans une même sphère nationale dont la langue commune restera toutefois celle du groupe francophone. Désormais il s'agit de mettre l'accent non plus sur l'existence d'individus et de groupes aux appartenances contrastées, mais sur l'existence d'un peuple de citoyens égaux.

PLURALISME ET CITOYENNETÉ : QUESTIONS DE RECHERCHE

La lecture de ces changements socio-politiques offerte par nombre d'ouvrages appelle un constat : la question pluraliste dans son ensemble, c'est-à-dire la somme des mécanismes mis en place par le Québec pour aménager la diversité culturelle depuis ces dernières années, n'est réellement appréhendée qu'à travers le discours des élites politiques ou universitaires, francophones ou anglophones, et trop peu d'un point de vue « populaire » et minoritaire. Si des études et des sondages ont certes été menés auprès des Québécois pour tenter d'illustrer leurs opinions quant à l'immigration, à l'intégration des nouveaux arrivants ou au rapport qu'entretiennent les communautés entre elles, peu d'études en revanche se sont penchées sur l'appréciation de ces thèmes par les différents groupes issus de l'immigration. Nous n'avons finalement qu'une connaissance réduite de la conception « minoritaire » du pluralisme culturel et de ses multiples expressions sociales.

Notre étude entend ainsi combler un pan de la sociologie du discours public : elle souhaite en effet donner la parole à des immigrants afin de connaître leurs perceptions de leur société d'accueil et de la gestion du pluralisme qui y est pratiquée. En particulier l'évaluation du discours politique par ses principaux destinataires issus de l'immigration doit en effet déterminer un certain nombre de réactions et faire émerger de nouveaux modèles d'interprétation de la société québécoise. L'appréciation « minoritaire » des actions engagées par le gouvernement du Québec pour faciliter l'établissement et l'intégration des populations immigrantes, ainsi que l'évaluation des différents thèmes officiels employés au cours des dernières années pour analyser les rapports sociaux entre les minorités et la majorité culturelles peut ainsi permettre d'élargir les perspectives d'approche de la dynamique pluraliste de la province.

Dans un second temps, cette recherche a pour objectif de cerner la forme d'attachement ou d'appartenance que ces individus développent à l'égard du Canada, leur terre d'accueil, et le Québec, leur lieu d'implantation. La problématique de la citoyenneté et de l'appartenance nationale, thèmes constitutifs de l'évolution du discours politique au Québec depuis le début des

années quatre-vingt-dix, joue elle aussi un rôle substantiel dans la définition de l'environnement pluraliste québécois. Selon la sociologue québécoise Danielle Juteau, la disparité entre les deux principales composantes de la citoyenneté, la pratique juridique et l'identité, est déjà susceptible d'entraîner une prolifération de débats et d'interprétations entourant la définition de la collectivité³. Considérant le statut constitutionnel ambigu du Québec au sein de la Confédération canadienne, ceci ajoute à la difficulté de commenter l'espace public québécois et la place que chacun y occupe. Les sociétés canadienne et québécoise proposent en effet des modèles civiques qui leur sont propres, posant des cadres de référence opposés. Pour les populations immigrantes ayant fait le choix de s'implanter au Québec, il en résulte une confrontation à deux sphères d'interprétation juridique dont l'une, canadienne, puise sa légitimité dans la Constitution et l'autre, québécoise, s'appuie davantage sur un projet de civilisation historique. Ce dernier cadre civique pose ainsi problème puisqu'il revêt simultanément un statut marginal à l'échelle canadienne et un caractère référentiel à l'échelle provinciale. Dans cet état de fait, quel crédit doivent accorder les nouveaux résidents à la « citoyenneté » québécoise ? L'éventualité d'une citoyenneté québécoise, ainsi que l'inquiétude de ses modalités d'acquisition ne faisait pas encore l'objet de débats passionnés en 1990. C'est après le référendum sur la souveraineté du Québec en octobre 1995 que cette question nouvelle a émergé sur les scènes publique et politique. Les remous suscités par cette vague référendaire⁴ ont propulsé un peu plus en avant les débats liés à l'identité québécoise et à la volonté ou non de prêter allégeance et d'appartenir à une société globale ayant ses propres institutions et son propre État.

Notons que l'appréciation du pluralisme et de la citoyenneté par des minorités immigrantes du Québec doit participer d'une démarche inclusive. En considérant la parole immigrante à la fois comme outil d'expression de l'individu étranger, non-national, et outil d'interprétation de la collectivité québécoise, l'on pourrait être tenté d'excentrer cette parole et de la situer en dehors de la dynamique sociale de la province. Or privilégier l'analyse du regard minoritaire sur un ensemble sociétal plus vaste n'implique en aucune manière de lui conférer un statut marginal : la voix immigrante est au contraire une donnée essentielle des articulations et des imbrications sociales du Québec

3 Danielle Juteau. « Ambiguïtés de la citoyenneté au Québec. » Conférence Desjardins, Université Mc Gill, 23 novembre 2000, 11.

4 On se souvient du tollé qu'avaient soulevé les propos du Premier Ministre de l'époque, Jacques Parizeau, qui, au soir du référendum, avaient imputé la défaite du camp souverainiste au vote massif pour le « non » des groupes ethniques dans de nombreuses circonscriptions.

et n'en acquiert que davantage de cohérence et de justesse. Afin de mieux saisir cette parole minoritaire, il faudrait toutefois clarifier la problématique de l'ethnicité dans un cadre pluraliste défini.

L'ETHNICITÉ : UN OUTIL D'ANALYSE

Si le pluralisme se comprend comme une organisation sociale où coexistent des groupes et individus issus de milieux culturels différents, ce concept fait également référence aux diverses situations de contact entre ces groupes et au rapport parfois hiérarchique qui en découle. Avant de conduire notre recherche auprès d'une communauté immigrante spécifique, il était important au préalable de concevoir le pluralisme culturel comme un phénomène dynamique et complexe, un vaste réseau de liens et de points de contact entre les populations qui se perçoivent de multiples façons. Selon Danielle Juteau, le pluralisme correspond en effet à « la multiplicité des formes que revêtent les groupes humains »⁵. Ces « formes humaines », nombreuses et variées, sont issues des rapports qui s'opèrent entre les groupes et qui, dans le discours scientifique actuel, ne sont que la conséquence d'assignations conduites par l'« Autre », c'est-à-dire celui qui n'appartient pas à la même communauté d'individus. Le pluralisme ne peut donc se départir de cette autre dimension psychologique qu'est l'ethnicité et où les composantes humaines sont et se transforment les unes en fonction des autres.

Comment définir l'ethnicité ? Pour beaucoup, il s'agit d'une identité spécifique que les diverses entités humaines issues de migrations ou de contextes psychologiques et culturels différents et présentes au sein d'un même espace géopolitique attribuent aux autres ou endossent. L'« ethnique », c'est finalement tout ce qui n'est pas soi ou au contraire c'est l'identité que l'on revendique. La catégorisation ethnique n'a donc rien d'objectif et ne s'opère plus à partir de critères observables comme la langue, la culture ou le territoire. Il s'agit avant tout d'une conception subjective par laquelle l'appartenance ou la non-appartenance à un groupe découle d'une volonté sélective. Toutefois l'un des aspects que l'on doit prendre en compte lorsqu'on parle d'ethnicité est le rapport social inégal qui persiste entre les individus. L'identité ethnique émerge en effet dans un rapport conflictuel entre le groupe dominant ou majoritaire, c'est-à-dire le groupe en position de force sur un plan socio-économique, historique ou politique, et le groupe dominé ou minoritaire. Très souvent d'ailleurs, c'est ce dernier que l'on définira comme « groupe

⁵ Danielle Juteau. *L'ethnicité et ses frontières*. Presses de l'Université de Montréal, 1999, 97.

ethnique » puisqu'il incarmera la différence par rapport à la norme psychologique et sociale dont se saisira le groupe majoritaire⁶.

À l'instar des autres sociétés pluralistes, le Québec abrite ce rapport social inégal entre un groupe francophone linguistiquement et culturellement majoritaire et les autres groupes de population. Bien que l'on ne mentionne plus aujourd'hui la nature ethnique des relations entre ces entités groupales et que l'on tend au contraire à mettre de l'avant le lien civique qui les unit, ce rapport de domination reste toutefois sous-jacent. L'un des intérêts de notre recherche réside donc dans la prise en compte de cette hiérarchisation sociale. Elle doit par ailleurs accorder un intérêt majeur au rôle essentiel que joue l'ethnicité dans la construction du discours et des représentations relatifs au pluralisme québécois.

Dans le cadre des différentes questions de recherche énoncées ci-dessus, des entrevues ont été menées sur l'Île de Montréal au printemps 2001 auprès de membres de la communauté haïtienne. Si le choix d'interroger une minorité « visible »⁷ ne figurait pas au départ parmi nos principales conditions de recherche et que seuls l'importance numérique de la communauté, une pratique courante du français⁸ et une implantation ancienne au Québec⁹ étaient les critères de sélection à observer, la question de l'identité raciale devait rapidement devenir cruciale. En effet, dans l'analyse de discours de membres de la communauté haïtienne, l'ethnicité n'était plus l'unique outil scientifique à considérer. La visibilité ethnique et le processus de racialisation, volontaire ou non, qui en découle devaient également être pris en compte puisqu'ils déterminent inévitablement les interactions collectives et individuelles et donnent naissance à de multiples formes de discrimination, allant du pôle de la méfiance ou de l'évitement à celui du racisme ouvert. En attestent les nombreux exemples d'expérience sociale fragmentée. Alors que les premiers

6 Colette Guillaumin. *L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel*. Paris et la Haye, Mouton, 1972, 87, dans D.Juteau (*op.cit.*), 64.

7 Il s'agit d'un concept développé dans le cadre de la Loi sur l'équité en matière d'emploi et défini comme « les personnes, autres que les Autochtones qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ».

8 Pour des raisons essentiellement méthodologiques, il nous semblait en effet plus cohérent d'analyser un discours produit dans une langue maternelle ou d'éducation similaire à celle de la société hôte, le contraire ayant nécessité une analyse discursive plus complexe.

9 Nous avons posé comme hypothèse qu'une implantation ancienne offrait une meilleure connaissance des modes de fonctionnement de la société d'accueil et autorisait par conséquent une plus grande faculté d'analyse des diverses thématiques abordées lors des entretiens.

arrivants ont bénéficié d'une insertion relativement facile, la communauté haïtienne dans son ensemble connaît des conditions socio-économiques précaires (grand nombre de familles monoparentales sans emploi, isolement social...) et près de la moitié de ses membres vivent sous le seuil de la pauvreté. Les résultats du recensement de 1996 sur les principales caractéristiques de la population haïtienne pour la région métropolitaine de Montréal sont par ailleurs éloquentes puisqu'ils révèlent un taux de chômage de 28,2 %, soit un taux plus de 2 fois supérieur à celui de l'ensemble de la population montréalaise (13%). À ces indicateurs d'exclusion socio-économique viennent s'ajouter des pratiques institutionnelles discriminatoires, notamment au sein des institutions publiques ou politiques où la représentation de la communauté haïtienne n'est pas assurée. Bien que la population immigrée d'origine haïtienne soit globalement plus scolarisée que l'ensemble de la population montréalaise¹⁰, l'abaissement du degré de scolarisation et l'accroissement du taux de décrochage scolaire sont à signaler et s'expliquent en partie par une discrimination raciale et des problèmes d'intégration de plus en plus conséquents. Le système de représentations négatives émanant de la population d'accueil ajoute à ces tensions puisque la communauté haïtienne est principalement associée à la délinquance¹¹, à des formes de socialisation jugées inacceptables par l'Etat et par l'opinion publique¹² et à un manque de dynamisme économique. Le très faible taux d'entrepreneurs et de travailleurs autonomes¹³ participe ainsi de cette dernière représentation. La communauté haïtienne n'exerce pas un poids économique conséquent comparativement à d'autres communautés établies à Montréal. Tous ces indices de fragilité du lien social ne pourraient être exclusivement attribués à la visibilité ethnique : ils apparaissent en effet dans une dynamique socio-économique plus vaste et dépendent également de facteurs originels. Toutefois la question de la couleur de la peau reste cruciale dans notre recherche puisqu'elle délimite un espace spécifique d'interrelations et de représentations sociales.

¹⁰ Le recensement de 1996 fait ainsi apparaître des niveaux de scolarité (niveaux inférieur à la 9^e année, de la 9^e à la 13^e année et niveau post-secondaire) plus élevés pour la population haïtienne âgée de 15 ans et plus, comparativement à l'ensemble de la population montréalaise. Le niveau des études universitaires est quant à lui sensiblement le même (19.4 % pour la population haïtienne et 19.8 % pour la population montréalaise).

¹¹ Soulignons ici la sur-représentation de la population haïtienne par rapport à la population immigrante totale dans les institutions correctionnelles pour délinquants adultes et juvéniles.

¹² Par exemple certaines pratiques courantes d'éducation en Haïti, parce que jugées trop violentes (châtiments corporels...), constituent un délit au Québec.

¹³ Ce taux s'élève à 4.6 % selon le recensement de 1996.

PRÉSENTATION DE L'ÉCHANTILLON ET DU QUESTIONNAIRE

La population haïtienne de Montréal est l'une des populations immigrées les plus importantes de la province. Essentiellement francophone¹⁴, cette communauté s'est implantée progressivement à partir des années soixante pour représenter au milieu des années soixante-dix le premier pays source d'immigration au Québec. Qu'elle soit d'ordre professionnel ou familial, l'immigration haïtienne reste étroitement liée jusque dans les années quatre-vingt à une situation politique répressive et une économie en crise dans le pays d'origine : le pouvoir dictatorial exercé par les Duvalier entraîne en effet une émigration massive hors d'Haïti, alors que les besoins du Québec en matière d'immigration à la même époque s'amplifient¹⁵. Les 39 sujets qui ont participé à notre recherche (18 femmes et 21 hommes) ont immigré entre 1961 et 1981, mais la période d'immigration la plus fréquente se situe entre 1970 et 1974. Celle-ci compte le plus souvent des individus détenant un niveau d'éducation élevé, alors que les vagues migratoires suivantes sont généralement caractérisées par une qualification plus faible de leur main d'œuvre.

Notre échantillon compte ainsi en large majorité des répondants travaillant dans les secteurs de la médecine, de l'enseignement ou de la fonction publique, ainsi que des personnes exerçant dans le milieu social et associatif, et dans une moindre mesure, dans le secteur des services (chauffeurs de taxi, employé de maison, restaurateur...) L'hétérogénéité des formations professionnelles ainsi que la variété des conditions socio-économiques et familiales dans lesquelles les sujets ont immigré puis se sont intégrés devait ainsi permettre la formulation de conceptions diverses et nouvelles de la collectivité québécoise.

Le répondant le plus âgé est né en 1927, et le plus jeune en 1974. Il est évident que dans ce dernier cas, l'appréciation du système social est moins le reflet d'une histoire migratoire que le produit de la société québécoise dans

¹⁴ Haïti compte en effet au rang des pays francophones, mais il existe en fait une réalité linguistique plus complexe : certes le français tient lieu de langue officielle, mais le créole est la langue parlée par une très grande majorité de la population haïtienne et caractérise notamment les vagues migratoires à partir du milieu des années soixante-dix. Le français demeure surtout la langue de l'élite haïtienne qui a émigré dans les années soixante et soixante-dix.

¹⁵ Victor Piché. « L'immigration haïtienne au Québec. Modalités d'insertion. » dans Philippe Antoine et Sidiki Coulibaly (dir.) *L'insertion urbaine des migrants en Afrique. Actes du séminaire « Insertion des migrants en milieu urbain en Afrique »*. CRDI-ORSTOM-URD, Lomé, 10-14 février 1987, Paris, Editions de l'ORSTOM, 1989, 207-209.

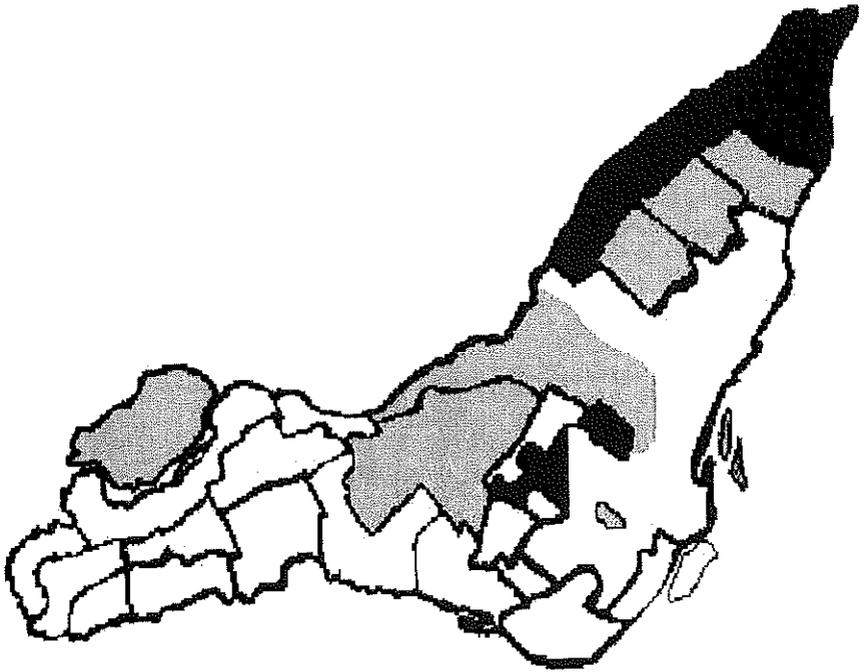
PLURALISME ET CITOYENNETÉ

laquelle le jeune sujet a vécu la quasi-totalité de son existence. Cette autre forme de parole minoritaire nous semblait toutefois intéressante car le répondant qui a adopté la majorité des normes sociétales développe néanmoins une conscience de son ethnicité d'autant plus forte que son appartenance culturelle au Québec est souvent dénigrée et perçue comme un leurre, alors que sa participation socio-économique est affaiblie par des conditions sociales et des obstacles à caractère raciste¹⁶.

La population sélectionnée présente des caractéristiques relativement homogènes quant à son quartier résidentiel. La grande majorité des répondants se regroupe en effet dans certaines zones situées au centre et à l'est de ce qui est devenu aujourd'hui la nouvelle Ville de Montréal (l'île de Montréal qui regroupait encore en 2001 des municipalités différentes, ainsi que la Ville de Montréal)¹⁷. Une dizaine de Haïtiens vivent également sur les rives nord et sud de l'île. La carte ci-dessous permet de visualiser cette répartition géographique (exception faite des rives nord et sud). Toutes les zones colorées correspondent à l'ensemble des municipalités et des quartiers de la Ville de Montréal où résident les sujets :

¹⁶ Maryse Potvin. « Racisme et citoyenneté chez les jeunes Québécois de la deuxième génération haïtienne. » dans Maryse Potvin et al., *L'individu et le citoyen dans la société moderne*. Presses de l'Université de Montréal, 2000, 186.

¹⁷ Francine Bernèche a mené en 1981 une enquête sur la formation de regroupements de population haïtienne dans la ville de Montréal dans laquelle apparaît une description détaillée de cette distribution spatiale (« Immigration et espace urbain. Les regroupements de population haïtienne dans la région métropolitaine de Montréal. » *Cahiers québécois de démographie*, vol.12, n°2, octobre 1983, 295-323).



■ Trois sujets et plus par quartiers ou ensemble de quartiers

■ Moins de trois sujets

Source : Ariane Cyr

On ne saurait affirmer toutefois que cette distribution spatiale corresponde à des aires définies comme des quartiers ethniques. Les quartiers ethniques sont des concentrations spatiales de groupes d'immigration plutôt ancienne et généralement caractérisées par ce que Raymon Breton appelait une « complétude institutionnelle »¹⁸ : présence de commerces, de restaurants, d'établissements communautaires ou religieux (les quartiers italiens, portugais ou grecs en sont des illustrations significatives). Malgré une localisation assez importante des institutions haïtiennes dans l'est de la métropole, notamment à Montréal-Nord ou Rivière-des-Prairies, ces quartiers restent cependant typiquement italiens (dans ces zones, l'économie est largement contrôlée par la communauté italienne).

La méthode d'échantillonnage utilisée relève de la méthode dite « boule-de-neige » ou « en réseau » : grâce à la consultation de personnes-ressources au Centre d'Etudes ethniques de l'Université de Montréal et par l'intermédiaire d'associations ethniques¹⁹, nous avons pu constituer rapidement une liste de personnes à interroger appartenant à des milieux sociaux et professionnels différents. La diversification des modes d'accès aux interviewés, tant par le biais de tiers associatifs que personnels, permettait en effet d'élargir le cadre de communication. Cet échantillon ne se voulait pas représentatif de la communauté haïtienne de Montréal, mais devait plutôt prendre en compte une variété de situations socioprofessionnelles à l'intérieur des premières générations d'immigrants haïtiens afin de faire émerger un maximum d'interprétations qui seraient autant de pistes de recherche permettant l'intelligibilité du système pluraliste québécois.

¹⁸ Raymon Breton, « Institutional completeness of ethnic communities and the personal relations of immigrants. » *American Journal of Sociology*. 70, 2 (Sept.), 1964, 193-205.

¹⁹ Micheline Labelle définit les associations ethniques comme « des regroupements volontaires d'individus identifiés soit à une communauté ethnique donnée, soit à un regroupement de communautés ethniques, possédant une structure organisationnelle, poursuivant des objectifs spécifiques de représentation des minorités ethniques, et étant reconnus dans leur communauté » (Micheline Labelle. *Problématique générale de la recherche « Ethnicité et pluralisme. Le discours de leaders d'associations ethniques de la région de Montréal. »* Université du Québec à Montréal, département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, n°1, 1993, 44)

C'est dans cette optique qu'un nombre important de thèmes a été abordé au cours des entretiens. Les entrevues, d'une durée moyenne d'une heure, se sont déroulées sous la forme d'un questionnaire ouvert. La formulation et l'ordre des questions avaient été fixés à l'avance, mais le sujet était libre de répondre aussi longuement qu'il le désirait.

Le questionnaire proposé s'organisait de la façon suivante :

- une partie liminaire permettant de connaître les caractéristiques socio-démographiques de chaque répondant (date et lieu de naissance, quartier d'habitation, statut résidentiel, état matrimonial, connaissances et pratiques linguistiques, trajectoire socioprofessionnelle...)

- une partie concernant le procès migratoire des sujets et leurs premières impressions sur leur nouvelle société d'accueil (date d'arrivée au Québec, circonstances, motivations, connaissances du pays hôte, accueil et intégration, participation ou non à des réseaux associatifs, attentes, difficultés éventuelles rencontrées...). Cette partie introduisant l'entretien avait pour objet de comprendre les divers mécanismes (socioculturels, économiques et politiques) intervenant dans l'adaptation des nouveaux arrivants haïtiens à leur société d'accueil. Elle visait principalement à connaître la structure sociale dans laquelle devaient émerger ensuite des conceptions spécifiques du Québec et en particulier de l'aménagement réservé aux communautés immigrantes.

- enfin une partie consacrée aux évaluations actuelles de la société québécoise et qui constituait le bloc le plus substantiel de l'entretien. Cette partie du questionnaire portait sur certains termes du discours politique (« intégration », « société d'accueil », « langue française », « citoyenneté », « nation québécoise »...) qui correspondaient en réalité à une évolution de la rhétorique gouvernementale. Il était demandé aux sujets de définir ces termes et d'évaluer les mesures concrètes liées à leur application et à leur respect (telles que les moyens offerts aux immigrants pour faciliter leur intégration ou bien la législation linguistique du Québec...) En matière de citoyenneté, une distinction était établie entre la citoyenneté canadienne et la « citoyenneté québécoise » et les répondants étaient invités à préciser leur appartenance ou leur volonté d'adhésion à l'un ou/et l'autre de ces deux statuts. Afin de clore cette partie, une question fermée était posée aux participants et portait sur la définition de la société pluraliste québécoise : devaient-ils concevoir cette dernière en termes d'ethnicité (une société où coexistent des groupes et des individus d'origines diverses) ou bien en termes de citoyenneté (une société d'individus égaux) ? Afin également de laisser aux répondants le soin de conclure l'entrevue, il leur était demandé d'énoncer leurs souhaits ou leurs

PLURALISME ET CITOYENNETÉ

regrets quant à leur société d'adoption et de définir enfin leur appartenance. En effet, la globalité du questionnaire mettait en exergue des problématiques liées à l'Etat d'origine (Haïti), à d'éventuels Etats de transition (comme les Etats-Unis ou certains pays d'Europe Occidentale), à l'Etat d'adoption (le Canada) et à la province d'établissement (le Québec). La complexité de cette dynamique migratoire rendait ainsi nécessaire d'élucider les sentiments d'appartenance de chacun.

PREMIÈRES ANALYSES

Au terme de ces entrevues, une liste exhaustive d'interprétations et de jugements de la société québécoise a pu être recueillie. Si l'analyse de toutes ces données est en cours, des éléments récurrents du discours ont toutefois été dégagés assez rapidement.

Le premier concerne le processus migratoire des répondants et leur installation au Québec : dans une très large majorité, les personnes s'accordent pour affirmer qu'un accueil plutôt chaleureux leur a été réservé et qu'ils n'ont pas été confrontés à de difficultés majeures lors de leur établissement. Quasiment tous parlent d'une intégration achevée et réussie au sein d'une société démocratique et relativement ouverte à la diversité culturelle. Rappelons qu'une grande partie des répondants appartient à la génération de professionnels ayant immigré entre 1960 et 1973 et venue combler un vide au sein des postes créés par le développement rapide du secteur tertiaire. La demande d'une main d'œuvre jeune et qualifiée à cette époque s'accompagne donc d'un climat d'ouverture à l'égard des nouveaux arrivants haïtiens exerçant dans les secteurs de l'enseignement, de la médecine ou de la fonction publique. De plus, l'immigration haïtienne fascine : habituée à une immigration noire traditionnellement anglophone, la population découvre avec surprise une nouvelle vague d'immigrants noirs maîtrisant parfaitement le français, beaucoup ayant reçu une éducation dispensée par des religieux « canadiens-français » en Haïti. À leur arrivée, les contacts avec des associations haïtiennes sont peu nombreux, beaucoup d'immigrants étant pris en charge à l'intérieur de la famille nucléaire ou éloignée déjà établie au Québec et en particulier à Montréal.

Lorsqu'on aborde dans la seconde partie du questionnaire la gestion actuelle du pluralisme dans la province, le discours se charge toutefois en négativité. Certes les actions engagées par le gouvernement pour faciliter l'intégration des nouveaux arrivants se sont multipliées, mais l'ouverture générale à l'immigration et à la diversité reste contestable pour beaucoup. Au cours de ces entrevues, les problèmes d'exclusion ou de discrimination dans

l'emploi, particulièrement chez les jeunes nés au Québec de parents d'origine haïtienne ou arrivés très tôt, ont en effet été évoqués à de nombreuses reprises. Le taux de chômage chez ces jeunes (alors que ces derniers détiennent un niveau de scolarité plus élevé que les jeunes québécois) est aujourd'hui l'un des plus forts au Québec et cette réalité, conjuguée à d'autres indicateurs de mauvaise intégration, demeure omniprésente dans le discours des personnes interrogées. Dépourvus d'une expérience migratoire et revendiquant une appartenance culturelle au Québec, ces jeunes aspirent à une citoyenneté de fait et de droit qui reste entravée par une participation socio-économique inégalitaire. Bien que les répondants ne soient pas directement confrontés à ces difficultés économiques, la conscience communautaire et la prise en compte de ces enjeux sont en général très fortes.

La délinquance et les actes de criminalité sont, selon eux, trop souvent attribués à la communauté haïtienne résidant dans certains quartiers dits « ethniques » de Montréal et l'image de celle-ci ne cesse de se détériorer dans les médias, renforçant du même coup les préjugés envers les jeunes Noirs. La catégorisation des groupes opérée dans le discours populaire (« minorités visibles », « groupes d'origine... », « immigrants ») ajoute à la marginalisation de la communauté. Si l'intégration économique de la plupart des sujets n'est plus à démontrer, leur acceptation sociale n'est donc pas aussi évidente qu'il n'y paraît. À un niveau individuel, l'intégration sociale semble congruente d'une appartenance de classe, bien qu'il existe des exceptions au sein de chaque cas et que la classe sociale ne soit pas le seul facteur d'inclusion : les Haïtiens dont le premier emploi obtenu relève des secteurs éducatifs et médicaux ainsi que celui de l'administration publique sont généralement issus des couches aisées de la bourgeoisie haïtienne et n'ont eu normalement aucune difficulté à s'intégrer à leur environnement d'adoption. À l'inverse, les personnes appartenant aux couches précaires de la petite bourgeoisie haïtienne ou issues du prolétariat haïtien, et parce que leurs secteurs d'activité exigent une qualification moindre, peuvent émettre quant à elles quelques réserves sur une parfaite inclusion dans la société québécoise. La reproduction au Québec d'une stratification sociale constitutive de la société haïtienne peut en effet entraîner des discours divergents quant à l'intégration personnelle dans la collectivité. À un niveau communautaire cependant, le discours devient plus homogène. L'individu d'origine haïtienne, plus ou moins bien intégré et accepté par la société, évoque très souvent une dimension de rejet propre à la communauté haïtienne en particulier et à « l'identité noire » en général. Le manque de représentativité dans la fonction publique ou sur la scène politique amène par exemple plusieurs personnes à parler de véritables mécanismes d'exclusion au sein même de certaines institutions québécoises. Le discours politique orienté vers une optimisation des relations sociales entre les groupes

PLURALISME ET CITOYENNETÉ

issus de l'immigration et les « Québécois de souche » ne semble avoir aucun véritable impact dans la réalité : à la suite du séisme référendaire de 1995, il ne s'agit même pour certains répondants que d'une stratégie électorale liée à un projet nationaliste. Le matériel recueilli, aussi diversifié soit-il en conceptions et impressions personnelles, reste donc fortement empreint d'une conscience groupale et parfois individuelle de minoration au sein de l'espace social québécois. Il se dégage en effet avec prégnance une barrière entre le « nous » immigrants minoritaires et le « eux » Québécois majoritaires. De plus, la société québécoise est perçue comme ethniquement homogène (« une société d'individus d'ascendance française »), d'où le sentiment d'une exclusion latente de l'individu « non national » et « visible » des principales structures économiques ou politiques.

Moins un moyen de consolider la collectivité, l'idéologie pluraliste est avant tout considérée comme un instrument de la majorité qui ne peut véritablement prévenir la fragmentation des rapports entre les deux groupes.

Dans une analyse approfondie des entrevues, il s'agira donc de déterminer la nature exacte de cette frontière sociale et ses modalités d'expression. Comment, à travers l'évaluation du discours officiel et de certains termes clé, la conscience d'un « nous haïtiens » face à un « eux québécois » s'exprime à travers différents prismes, comme celui de la participation socio-économique et politique, ou encore celui de la citoyenneté ? Sur ce dernier point qui fait davantage appel à la définition d'une appartenance politique et identitaire, l'attachement aux sociétés canadienne et québécoise reste très nuancé. Si dans l'ensemble on remarque que la citoyenneté canadienne réfère à l'obtention systématique de droits, assure une égalité entre les individus et signifie par ailleurs une avantageuse liberté de circulation à travers le monde, la « citoyenneté » québécoise de son côté est plutôt apparentée à un projet de vie collectif où l'individu issu d'une immigration pense qu'il est invité ou non à y jouer un rôle. Selon quelques sujets en effet, la nature mal définie de cette éventuelle citoyenneté québécoise et son association fréquente à la démarche indépendantiste de la province ne facilite pas l'identification à la nation québécoise. La collectivité nationale reste pour certains le support politique des « Québécois francophones de souche » et demeure peu encline à intégrer toutes les autres composantes de la société. Qu'elle soit au demeurant envisagée sous une forme ethnique ou une forme civique, la nation québécoise pose globalement le problème de la définition des frontières de la collectivité et de ce fait, constitue une notion délicate à manipuler. Seule la langue française, principal support de la nation culturelle et politique du Québec et désormais reconnue comme langue publique commune, est unanimement approuvée par les Haïtiens interrogés. Compte tenu en effet

de leur parfaite maîtrise de cette langue (certes créolophones, les sujets ont reçu pour la plupart une éducation en français et maîtrisaient parfaitement cette langue à leur arrivée) et du prestige social et culturel qui lui est associée, beaucoup sont solidaires de la législation linguistique de la province. De plus, identifiée comme un élément fondamental de l'intégration au sein de la vie collective, la langue française véhicule une idée plus démocratique et plus ouverte de la nation québécoise.

Sur un plan strictement identitaire, la grande majorité des répondants se définit avant tout comme des « Haïtiens », mais beaucoup évoquent par ailleurs une identité mixte dans laquelle fusionnent harmonieusement des valeurs du pays d'origine et des valeurs de la société d'adoption. La connaissance accrue du territoire d'accueil et de ses divers mécanismes ainsi que l'ouverture du discours étatique au fil des années a en effet permis à l'individu d'origine haïtienne d'occuper l'espace public québécois sur une base volontaire. D'autres enfin lient identité et territoire : compte tenu de l'étendue de l'espace canadien et québécois et de la difficulté à s'y projeter, et compte tenu par ailleurs des affectivités développées localement durant plusieurs années, quelques individus d'origine haïtienne insistent sur la valeur d'une identité « montréalaise », voire une identité de quartier.

La suite de notre travail consistera en une analyse détaillée de ces différents éléments relevés lors des premières lectures des entretiens. Rappelons ici que notre démarche scientifique en est une d'exemplification et non de généralisation. Les mécanismes sociaux et politiques du Québec ne peuvent pas s'appréhender par l'unique biais d'entrevues individuelles qu'on pourrait se contenter de synthétiser en vue de les interpréter puis de les généraliser. Il s'agit plutôt de recueillir un ensemble de discours autonomes puis de délimiter dans cette large production certains aspects récurrents qui permettraient ainsi de mieux saisir la complexité du phénomène, à titre d'illustration.

L'ethnicité et le processus de racisation comme outils théoriques nous permettront en particulier d'analyser les données recueillies et de les répertorier en différentes unités thématiques : ce sont en effet les logiques de différenciation et d'infériorisation qui seront centrales dans cette étude.

Bibliographie

- BERNÈCHE, Francine. « Immigration et espace urbain. Les regroupements de population haïtienne dans la région métropolitaine de Montréal. » *Cahiers québécois de démographie*. Vol.12, n°2, octobre 1983, 295-323.
- BRETON, Raymon. « Institutional completeness of ethnic communities and the personal relations of immigrants. » *American Journal of Sociology*. 70, 2 (Sept.), 1964, 193-205.
- CONSTANT, Fred. *Le multiculturalisme*. Dominos Flammarion, 2000, 117 pages.
- DEJEAN, Paul. *Les Haïtiens au Québec*. Montréal : Presses de l'Université du Québec, 1978, 189 pages.
- GAY, Daniel. « Réflexions critiques sur les politiques ethniques du gouvernement fédéral canadien 1971-1985 et du gouvernement du Québec. » *Revue Internationale d'Action Communautaire*. 14, 54, 1985, 79-92.
- HELLY, Denise. *Le Québec face à la pluralité culturelle, 1977-1994*. Presses de l'Université Laval, 1996, 491 pages.
- HELLY, Denise et Nicolas Van Schendel. *Appartenir au Québec. Citoyenneté, nation et société civile. Enquête à Montréal, 1995*. Sainte Foy : Editions de l'IQRC, 2001, 242 pages.
- JUTEAU, Danielle. *L'ethnicité et ses frontières*. Presses de l'Université de Montréal, 1999, 226 pages.
- JUTEAU, Danielle. « Ambiguïtés de la citoyenneté au Québec. » Conférence Desjardins, Université Mc Gill, 23 novembre 2000, 24 pages.
- KYMLICKA, Will et Wayne Norman. « Return of the citizen : A survey of the recent work on citizenship theory » dans Ronald Beiner (eds). *Theorizing citizenship*. Albany, State University of New York Press, 1995, 283-322.
- LABELLE, Micheline. *Problématique générale de la recherche « Ethnicité et pluralisme. Le discours de leaders d'associations ethniques de la région de Montréal. »* Université du Québec à Montréal, département de sociologie, Centre de recherche sur les relations interethniques et le racisme, n°1, 1993, 71 pages.
- LACROIX, Jean-Michel. « Réalités démographiques et politiques de l'immigration au Québec: l'état des lieux au début des années 90 » dans H.J.

Niederehe, ed., « Etudes québécoises : bilan et perspectives. » *Canadiana Romanica*. Vol.11, Wiesbaden, Niemeyer, 1996, 165-178.

PICHE, Victor. « L'immigration haïtienne au Québec. Modalités d'insertion. » dans Philippe Antoine et Sidiki Coulibaly (dir.) *L'insertion urbaine des migrants en Afrique. Actes du séminaire « Insertion des migrants en milieu urbain en Afrique »*. CRDI-ORSTOM-URD, Lomé, 10-14 février 1987, Paris, Editions de l'ORSTOM, 1989, 201-221.

POTVIN, Maryse. « Racisme et citoyenneté chez les jeunes Québécois de la deuxième génération haïtienne. » (185-275) dans Maryse Potvin, Bernard Fournier et Yves Couture (dir.) *L'individu et le citoyen dans la société moderne*. Presses de l'Université de Montréal, 2000, 278 pages.

POUTIGNAT Philippe et Jocelyne STREIFF-FENART. *Théories de l'ethnicité*. Paris : PUF. « Le sociologue », 1999 (2^e édition), 270 pages.

LE MULTICULTURALISME CANADIEN : UNE ENQUETE SOCIOLOGIQUE SUR LE CAMPUS DE L'UNIVERSITE D'OTTAWA, HIVER 2001

Cécile-Marie LE RESTE

Etudiante à l'Université Paris 3/Sorbonne Nouvelle

Le multiculturalisme, originalité de l'expérience canadienne sous bien des aspects, est considéré par de nombreux hommes politiques comme constitutif de la canadienité, notion par ailleurs éminemment insaisissable. Cependant, nous ne pouvons nous contenter de leurs discours sur le multiculturalisme si nous voulons évaluer l'importance que celui-ci revêt pour les Canadiens, ou saisir les potentielles divisions au sein de la société canadienne sur le sens à lui donner. Cet article résume les résultats d'une enquête menée sur le campus de l'Université d'Ottawa et visant à déterminer l'attitude des étudiants de U of O vis-à-vis du multiculturalisme et des politiques ethnoculturelles canadiennes.

Multiculturalism, which is specific to Canadian society, is considered by many politicians as a fundamental dimension of Canadianness, an eminently elusive notion. However, we cannot content ourselves with their discourse on multiculturalism if we are to assess the importance it takes on for Canadians, or to understand the potential divisions within Canadian society about the meaning and direction it should be given. This article is a summary of the results of a survey conducted on the campus of the University of Ottawa, the purpose of which was to examine the attitude of U of O students toward multiculturalism and Canadian ethno-cultural policies.

Le multiculturalisme a souvent été considéré comme un moyen pour les Canadiens de gérer la diversité culturelle au sein de leur pays tout en affirmant leur identité. Ainsi, les gouvernements successifs ont insisté sur le fait qu'en tant que politique originale et spécifique au Canada, il était l'essence même de la canadienité, notion qui a souvent posé problème dans un pays qui a du mal à s'affirmer comme nation alors qu'il est composé de groupes ethniques très divers et qu'il est voisin des Etats-Unis et doit de ce fait s'en différencier. Jean-Michel Lacroix remarque d'ailleurs que le pluralisme ethnoculturel « permet [...] aux nationalistes canadiens de dégager les éléments constitutifs d'une identité qu'ils peuvent affirmer comme étant différente de l'identité américaine. »¹ Cependant, il paraît difficile d'utiliser le multiculturalisme comme pierre angulaire de la définition de l'identité canadienne si la population est hostile à celui-ci, ou si la définition qu'elle en donne diffère sensiblement de celle que les politiques qui en découlent mettent en évidence.

Nous avons donc voulu nous pencher sur une partie de la population canadienne et évaluer le soutien qu'elle apportait au multiculturalisme en tant

¹ Jean-Michel Lacroix, « Diversité ethnique et unité nationale », in Lacroix, Jean-Michel (dir.), *Canada et Canadiens*, Talence, Presses Universitaires de Bordeaux, troisième édition, 1994, p.291.

qu'idéologie et aux politiques multiculturelles. Nous avons décidé de nous concentrer sur les étudiants. En effet, cette population a pu intégrer le multiculturalisme à sa vision de la société canadienne plus aisément que les générations antérieures car elle n'a pas connu la période antérieure à 1971, date à laquelle le gouvernement Trudeau a annoncé sa politique de bilinguisme et de multiculturalisme à la suite des travaux de la Commission Royale sur le Bilinguisme et le Biculturalisme. Nous avons donc lancé une enquête sur le campus de l'Université d'Ottawa, université bilingue située en Ontario, tout près du Québec, c'est-à-dire placée au point de rencontre entre les deux « peuples fondateurs » du Canada, dans une ville qui est d'autre part le cinquième plus grand pôle multiculturel de ce pays. L'échantillon était composé de trente étudiants et se subdivisait en trois groupes : dix Anglophones, dix Francophones et dix Allophones². Les entretiens se déroulaient à la cafétéria du bâtiment Morrisset, dans laquelle se trouvent des étudiants appartenant à tous les départements de l'université. Le choix des étudiants se faisait de manière aléatoire. Pour ne pas influencer les réponses des participants, l'enquête était présentée comme portant sur l'identité et la société canadiennes, sans mention explicite du multiculturalisme. Les questions posées étaient soit ouvertes, soit à éventail³.

La décision de ne pas déterminer la taille des groupes en fonction de leur importance numérique au sein de la population canadienne est due au fait que le but de l'étude est plus qualitatif que quantitatif. L'enquête se proposait d'étudier l'attitude des étudiants vis-à-vis du multiculturalisme mais aussi d'analyser plus précisément les différences et les similitudes entre les trois groupes à ce sujet. Enfin, il s'agissait également d'examiner l'importance de la division entre Francophones et Anglophones, sachant qu'il est souvent dit que les Francophones, et surtout ceux qui sont originaires du Québec, sont plus hostiles au multiculturalisme que les Anglophones car ils y voient une façon

² Les Allophones sont définis ici comme les Canadiens qui n'appartiennent ni aux deux peuples fondateurs, ni aux groupes autochtones. Ainsi, cette catégorie regroupe les Canadiens nés à l'étranger et les Canadiens nés au Canada mais dont la langue maternelle n'est ni le Français ni l'Anglais. En effet, si leurs expériences ne sont pas nécessairement les mêmes, la situation canadienne justifie leur regroupement dans une même catégorie, car au Canada, comme le souligne Danielle Juteau, « Tous ceux dont les ancêtres ne sont ni autochtones, ni canadien-français, ni canadien-anglais sont considérés comme étant des descendants d'immigrants. » (Danielle Juteau, "L'Etat et les immigrés: de l'immigration aux communautés culturelles", in Pierre Guillaume et al. (dir.), *Minorités et Etat*, Talence, Québec, Presses Universitaires de Bordeaux, Presses de l'Université de Laval, 1986, p. 36.)

³ Le questionnaire est fourni en annexe.

UNE ENQUETE SOCIOLOGIQUE SUR LE CAMPUS D'OTTAWA

de nier leur spécificité et de les considérer comme un groupe ethnique parmi d'autres.

Le questionnaire proposé aux étudiants volontaires comportait trois parties : la première portait sur l'identité canadienne et sa définition par les étudiants, la seconde traitait du multiculturalisme comme idéologie et phénomène sociologique et la dernière partie se concentrait sur les politiques multiculturelles et leur perception par les participants. Ainsi peut-on se pencher tout d'abord sur les liens entre identité canadienne et multiculturalisme, sur cette tension entre l'unique et le multiple qui est originale à la situation canadienne mais dont le danger est d'aboutir à une aporie, pour s'interroger ensuite sur les attitudes des étudiants interviewés vis-à-vis du multiculturalisme et des politiques multiculturelles canadiennes. Enfin il conviendra d'examiner l'opposition potentielle entre théorie et pratique dans l'exemple canadien et de se demander dans quelle mesure il pourrait y avoir malentendu entre la classe politique et la population canadienne en général sur le sens et l'orientation à donner au multiculturalisme.

MULTICULTURALISME ET IDENTITÉ CANADIENNE

Le multiculturalisme a depuis ses débuts été présenté comme une originalité de l'expérience canadienne, et comme une définition même de la canadianité. Mais si beaucoup d'hommes politiques, d'universitaires et de sociologues définissent ainsi l'identité canadienne, qu'en est-il de la population en général ? Pour tenter de donner une réponse, si partielle soit-elle, à cette question, le questionnaire demandait aux étudiants interrogés de définir en cinq mots ce qu'était selon eux la canadianité.

Plusieurs thèmes se dégagent de l'analyse de leurs réponses. Les quatre champs lexicaux les plus souvent choisis se rapportaient à la diversité ou au multiculturalisme (1), à la fierté ressentie à être canadien (2), à l'amabilité qui caractériserait les Canadiens (3), et enfin à la position du Canada dans le monde (4). La réponse la plus souvent donnée par les étudiants avait trait au caractère multiculturel du Canada (11 personnes sur les 30 interrogées). Venait ensuite le thème de la fierté (11 personnes également, mais ce thème était d'importance moindre en terme du nombre de mots qui s'y réfèrent), en troisième position celui de l'amabilité (10 personnes définissaient la canadianité de cette manière), et enfin celui de la position du Canada dans le monde, qui recueillait sept réponses. Plusieurs conclusions s'imposent. Tout d'abord, on peut remarquer qu'il n'y a pas d'accord absolu sur ce qu'est l'identité canadienne. Cette notion semble être assez insaisissable, bien que l'on puisse ici remarquer que la majorité des étudiants interrogés pensaient que

l'identité canadienne était forte (21 personnes sur 30, sans différence significative entre les trois groupes). Cependant, elle n'est pas suffisamment insaisissable pour que les thèmes abordés par les trente étudiants ne soient pas en nombre restreint. D'autre part, il semble à première vue qu'il y ait effectivement un accord non négligeable au sein de l'échantillon pour considérer le multiculturalisme sinon comme une définition absolue de l'identité canadienne, au moins comme l'une de ses dimensions.

Cependant, les résultats ne sont pas tout à fait les mêmes selon le groupe auquel les étudiants appartiennent. En effet, pour les Anglophones, le thème principal était celui de l'amabilité des Canadiens (sept étudiants sur dix mettaient cet aspect en avant). Le thème qui arrivait en seconde position avait trait au caractère multiculturel de la société canadienne (cinq réponses). Pour les Francophones, ce qui définissait le mieux la canadienité semblait être la fierté associée au fait d'être canadien (cinq réponses). Enfin, les Allophones mettaient en avant le multiculturalisme, leur second choix insistant sur leur fierté à être canadiens. On peut remarquer qu' Anglophones, Francophones et Allophones définissent la canadienité de façon différente, et que si les Anglophones et les Allophones considèrent le multiculturalisme comme une façon de définir l'identité canadienne, ce thème est très marginal dans les réponses des Francophones. D'autre part, les Anglophones étaient moins divisés et semblaient moins embarrassés pour répondre à cette question que les Francophones et les Allophones. En effet, sur les cinquante mots qui auraient pu être donnés par chacun des trois groupes, les Anglophones en avaient donné 42, les Francophones 34 et les Allophones 30, ce qui semble refléter la place particulière de ces différentes communautés dans la société canadienne. En effet, le groupe anglophone, dominant, agit comme étalon de la culture majoritaire, tandis que les deux autres groupes doivent se positionner et se définir par rapport aux Anglophones, et cela est particulièrement vrai pour les Allophones.

A partir de ces thèmes, nous pouvons nous interroger sur le type de nationalisme qu'ils reflètent. Raymond Breton distingue le nationalisme ethnique et le nationalisme civique, le premier étant incompatible avec une société multiculturelle :

[in ethnic nationalism], [the] basis of inclusion and exclusion is ethnic.[...] The attachment of individuals to the collective entity is primarily symbolic and socio-emotional rather than pragmatic or utilitarian.[...] In this type of nationalism, multilingual and multicultural states do not make much sense[...]. [Civic nationalism] emphasizes the instrumental dimension of societal

institutions.[...] Societies are seen as rational-legal entities. Theoretically, anyone who meets the criteria can become a member.[...] In this nationalism, the cultural is dissociated from the political⁴

Il semble que le type de nationalisme reflété par les réponses des Anglophones et des Allophones ne soit pas de type ethnique. Un doute subsiste quant aux réponses des Francophones. En effet, le thème de la fierté semble appartenir à la sphère de l'émotionnel plus que du rationnel ; cependant, ce thème était également d'importance non négligeable pour les Allophones. Il est donc difficile de savoir quel type de nationalisme les Francophones de l'étude prônent. En tout cas, il ne semble pas y avoir *a priori* de conflit entre l'identité canadienne telle qu'elle est définie par les étudiants interrogés et le concept d'une société multiculturelle.

Cependant, si l'on veut analyser les conflits potentiels entre le multiculturalisme et l'attitude des participants, il faut également prendre en compte la perception que ceux-ci ont de l'importance du lien social entre les membres de la collectivité. Les résultats montrent qu'alors que les Anglophones ont une perception plutôt « optimiste » de la société canadienne, et la considèrent comme cohérente, les deux autres groupes sont beaucoup plus divisés sur ce point. Les Francophones voient la société canadienne comme plus divisée qu'unie, tandis que les Allophones se répartissent également entre ceux qui pensent que le Canada est plutôt désuni et ceux qui voient le Canada comme plutôt homogène. D'ailleurs, les Anglophones pensent majoritairement que la plupart des Canadiens se sentent canadiens (9/10), tandis que les Francophones se montrent beaucoup moins affirmatifs (4 réponses allant dans ce sens, et 4 allant en sens inverse), et que les Allophones sont plus proches des Francophones que des Anglophones à ce sujet (5 étudiants pensaient que la majorité des Canadiens ne se sentaient pas canadiens, tandis que quatre pensaient le contraire). Cela est à mettre en relation avec le fait que les Francophones ont une vision beaucoup moins harmonieuse de la société canadienne et des relations entre les différents groupes qui composent la « mosaïque » canadienne. Ces résultats correspondent une fois de plus à la place particulière qu'occupe chacun de ces groupes dans la société, et montrent que les groupes minoritaire (Allophones) ou dans une position intermédiaire (Francophones) ont une vision plus conflictuelle des relations interethniques, ce qui remet partiellement en cause la prétention du multiculturalisme à faire

⁴ Raymond Breton, « From Ethnic to Civic Nationalism: English Canada and Quebec », *Ethnic and Racial Studies* 11.1 (January 1998), pp. 86-87.

disparaître les tensions entre les groupes et à éviter la main-mise du groupe dominant sur la société.

PERCEPTION DU MULTICULTURALISME ET DES POLITIQUES MULTICULTURELLES

Après avoir posé le contexte dans lequel les réponses concernant le multiculturalisme doivent être examinées, nous pouvons nous pencher à présent sur l'attitude des étudiants interrogés vis-à-vis de celui-ci.

Le multiculturalisme en tant qu'idéologie ou projet politique rencontre peu d'opposition. Deux étudiants le soutenaient très fortement, et onze étudiants fortement, tandis que douze le soutenaient modérément, que trois personnes manifestaient un soutien faible et que seulement une était opposée à l'idée même du multiculturalisme. Quant aux politiques multiculturelles proprement dites, elles suscitent moins d'enthousiasme, bien qu'elle ne provoquent pas non plus un rejet catégorique : six étudiants les soutenaient très fortement, trois fortement, six modérément, trois faiblement et deux personnes y étaient opposées.⁵ Il semble donc bien que le multiculturalisme, à la fois en théorie et en pratique, bénéficie d'un appui non négligeable au sein de l'échantillon considéré.

Cependant, ces résultats généraux ne sont pas les mesures qui permettent d'évaluer de la façon la plus pertinente les tensions potentielles au sein de la société canadienne à propos du multiculturalisme. En effet, on attribue généralement aux différents groupes définis par l'étude des attitudes divergentes vis-à-vis des politiques ethnoculturelles canadiennes. Il est donc intéressant de confronter les résultats obtenus dans l'enquête et les résultats auxquels on pourrait s'attendre d'après les classifications retenues par les sociologues. Les Canadiens francophones sont censément plus hostiles au multiculturalisme que les Canadiens anglophones, et ce particulièrement dans le cas des Québécois. On considère que les Allophones sont beaucoup plus favorables au multiculturalisme étant donné que celui-ci met en avant l'importance de leur contribution au sein de la société canadienne et les définit

⁵ L'évaluation de l'importance du soutien au multiculturalisme est fondée sur l'analyse des réponses 3)c. et 3)d., et la réponse à la question 3)e. a été utilisée pour clarifier la position de certains participants. A partir des différentes combinaisons possibles, une échelle de cinq points a été définie : soutien très fort (niveau 1), fort (niveau 2), modéré (niveau 3), faible (niveau 4), ou inexistant (niveau 5). La même technique a été utilisée pour l'évaluation du degré de soutien aux politiques multiculturelles, les réponses analysées étant alors 4)a., 4)b. et 4)g.

UNE ENQUETE SOCIOLOGIQUE SUR LE CAMPUS D'OTTAWA

donc comme des citoyens à part entière et non comme des Canadiens de seconde zone. D'ailleurs, le gouvernement fédéral avait lancé la politique officielle du multiculturalisme à la suite des recommandations de la Commission B&B qui elle-même avait été obligée de prendre en compte les revendications des minorités ethniques alors que son mandat premier était de se pencher sur le bilinguisme et le biculturalisme au Canada, et sur les moyens de réguler les conflits entre Canadiens anglophones et Canadiens francophones, qui avaient pris de l'ampleur dans les années 1960. Au moment où la Commission avait été mise en place, aucune mention n'avait été faite des groupes autres que les deux « peuples fondateurs » du Canada. Il semblerait donc naturel que les Allophones soutiennent particulièrement le multiculturalisme étant donné que cette politique a été lancée à la suite de leurs propres revendications.

Les résultats de notre enquête montrent que les Allophones ont effectivement plus de chances de soutenir fortement le multiculturalisme. En effet, six sur les dix étudiants allophones interrogés se situaient au niveau 2, trois au niveau trois et seulement un au niveau quatre. Cependant, en ce qui concerne la supposée différence d'attitude entre Canadiens anglophones et Canadiens francophones vis-à-vis du multiculturalisme, les résultats de l'enquête ne sont pas probants. En effet, tandis que trois Francophones exprimaient un soutien fort, deux Anglophones appartenaient à cette catégorie, et alors que quatre Francophones pouvaient être rangés dans la catégorie 3, il en était de même pour cinq Anglophones. Il n'y a donc pas de différence significative entre l'attitude des étudiants anglophones et celle des étudiants francophones de l'enquête. Cela est d'autant plus frappant que les trois étudiants originaires du Québec dans notre échantillon se situaient dans le groupe 3, remettant ainsi en question la vision des Québécois comme étant hostiles au multiculturalisme. Cela peut être dû au fait que l'Université d'Ottawa est située dans l'Ontario, et que si des étudiants francophones décident de faire leurs études à U of O, c'est-à-dire aussi à Ottawa, capitale du Canada et symbole de l'Etat fédéral, il est probable qu'ils n'aient pas une attitude négative *a priori* sur celui-ci et sur ses politiques.

Les étudiants semblent plus embarrassés pour donner leur opinion sur les politiques multiculturelles. En effet, les réponses de huit étudiants ne peuvent être interprétées quant à leur attitude vis-à-vis de ces dernières (quatre Francophones, trois Allophones et un Anglophone). Seule l'attitude d'un étudiant (un Francophone) ne pouvait être analysée en ce qui concernait l'importance du soutien au multiculturalisme. Ces réponses une fois retirées, nous pouvons remarquer que sur l'échelle de cinq points, trois Francophones soutiennent très fortement les politiques multiculturelles tandis que seuls deux

Allophones et un Anglophone sont dans ce cas. Trois Allophones soutiennent fortement ces politiques alors qu'aucun étudiant des deux autres groupes ne peut être placé dans cette catégorie. Deux Francophones, trois Anglophones et un Allophone les soutiennent modérément. Un Francophone, un Allophone et trois Anglophones les soutiennent faiblement, et deux Anglophones y sont opposés tandis qu'aucun étudiant des deux autres groupes ne l'était. Il est intéressant de remarquer que ces deux étudiants non seulement sont Anglophones et non Francophones comme on aurait pu s'y attendre, mais qu'en outre, leur hostilité est une opposition de principe à une quelconque législation régulant les relations inter-ethniques. L'un de ces étudiants pensait que les politiques qui ciblent les groupes désavantagés conduisent à les ghettoïser et l'autre que le multiculturalisme ne devrait faire l'objet d'aucune législation. Globalement, les Allophones montrent plus d'enthousiasme vis-à-vis des politiques multiculturelles que les membres des deux autres groupes, résultat auquel nous aurions pu nous attendre étant donné leur position minoritaire dans la société et le fait que ces politiques sont une protection contre la discrimination et contre l'assimilation aux groupes culturels dominants. Quant aux Francophones, leur attitude est en contradiction avec ce que l'on aurait pu attendre étant donné qu'ils ne semblent pas opposés aux politiques multiculturelles et même qu'ils les soutiennent assez fortement, même s'il faut être prudent dans l'analyse des résultats car seules les réponses de six étudiants pouvaient être analysées. De plus, sur les trois Québécois de l'échantillon, un pouvait être classé dans la catégorie 1, un dans la catégorie 4 et le troisième n'avait d'opinion sur aucune des trois questions utilisées pour déterminer le niveau de soutien à ces politiques. Cependant, il ne faut pas oublier que ces réponses et ces attitudes dépendent également des connaissances des participants sur les politiques ethnoculturelles canadiennes.

AMBIGUITÉS DE L'EXPERIENCE CANADIENNE

Il est donc fondamental d'évaluer ce que les étudiants savent exactement des politiques multiculturelles et du multiculturalisme tel qu'ils sont pratiqués et prônés au Canada. Une maîtrise imparfaite du sens des mots employés par les hommes politiques aboutit en effet à une mauvaise compréhension des enjeux du multiculturalisme. Or, un malentendu peut avoir des effets politiques dévastateurs. D'ailleurs, s'il semble vrai que les Canadiens sont plutôt favorables à l'existence du multiculturalisme, il n'est pas sûr que la majorité de la population canadienne perçoive celui-ci de la même manière que la classe politique. D'autre part, il n'est pas certain non plus que les membres des groupes ethniques dominants (Francophones au Québec et Anglophones ailleurs) désirent le même type de politiques que les membres des groupes ethniques minoritaires. Tout se joue autour du sens que l'on donne au terme

d'intégration, et au but que l'on donne au multiculturalisme : processus qui permettrait une assimilation plus harmonieuse des groupes ethniques minoritaires qu'une politique ouvertement assimilationniste, ou au contraire processus qui aboutirait à une coexistence harmonieuse de différents groupes ethniques sans assimilation aucune à la culture dominante ? Le multiculturalisme se fonde ainsi sur un paradoxe : rejetant l'idée qu'il y ait une culture dominante plus importante que les autres cultures présentes sur le sol canadien, il met toutefois en avant l'idée d'une culture commune publique, c'est-à-dire un ensemble de valeurs jugées universelles et censées établir un lien entre les différentes communautés. Or, plusieurs chercheurs ont souligné le caractère ambigu de cette culture publique commune, car sa définition peut reposer sur les valeurs de la culture dominante, et le fait que l'espace public n'est pas neutre et véhicule nécessairement un certain nombre d'éléments culturels du groupe dominant n'est pas toujours explicitement pris en compte. Il semble donc difficile d'échapper à l'assimilationnisme, même au Canada.

Il n'est pas aisé après l'enquête que nous avons menée de savoir quelle est la connaissance exacte que les étudiants interrogés ont des politiques multiculturelles existantes. Cependant, certains éléments semblent montrer une carence à ce niveau. En effet, sur les trente étudiants de notre échantillon, aucun ne connaissait l'interculturalisme, pendant québécois du multiculturalisme. Cette politique est pourtant présentée comme un trait saillant de l'expérience québécoise et des politiques de gestion de la diversité ethnique dans cette province. Ainsi Bernard Landry, alors vice Premier ministre du Québec, disait dans un discours que « [l'interculturalisme] nous a permis de développer un modèle inclusif qui, sans pour autant glorifier la différence comme le fait le multiculturalisme, permet l'expression des particularités de chacun des citoyens⁶. » Cette politique fait l'objet d'un débat au sein de la classe politique canadienne et des chercheurs. Certains affirment qu'interculturalisme et multiculturalisme sont une seule et même chose sous des appellations différentes, tandis que d'autres pensent qu'il y a une différence fondamentale entre les deux, qu'ils prônent l'un ou l'autre. Dans tous les cas, cette politique semble indissociable du multiculturalisme puisqu'elle prétend le remplacer dans une province dont les politiques ethnoculturelles font l'objet de controverses largement médiatisées.

⁶ Bernard Landry, Allocution, in Fall, Khadiyatoulah, Ratiba Hadj-Moussa, et Daniel Simeoni (dir.), *Les Convergences culturelles dans les sociétés pluriethniques*, Sainte-Foy, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1996, p. 363.

D'autre part, l'une des questions de l'enquête demandait aux étudiants s'ils pensaient qu'il existait une politique multiculturelle à l'Université d'Ottawa. Cela était une question-piège dans le sens où certains éléments pourraient faire penser qu'une telle politique existe. En effet, l'Université d'Ottawa a une population étudiante assez diverse, et il y existe de nombreux clubs culturels fondés sur l'appartenance ethnique. Cependant, il n'y a pas de politique multiculturelle formalisée à l'Université d'Ottawa. D'ailleurs, dans son rapport sur le vécu des membres des minorités à U of O et leur connaissance des programmes qui leur sont destinés, Caroline Gagnon fait une liste (non exhaustive) de ceux-ci, et l'on peut remarquer qu'aucune des initiatives mentionnées n'est destinée aux membres de minorités ethniques⁷. Ainsi peut-on dire que le multiculturalisme à l'Université d'Ottawa est une donnée sociologique mais ne fait pas l'objet de politiques ou de règlements qui viseraient à le réguler et l'encadrer. Or, une majorité des étudiants interrogés pensaient que l'Université avait une telle politique (16 étudiants sur trente). Seulement quatre pensaient qu'il n'y en avait pas tandis que six n'avaient pas d'opinion sur le sujet et que quatre réponses n'étaient pas possibles à interpréter comme un « oui » ou un « non ». Si l'on examine les raisons données par les étudiants pour expliquer leur réponse, on s'aperçoit qu'il y a une certaine incertitude quant à ce qu'est le multiculturalisme. Les Francophones pensaient qu'il y avait une politique multiculturelle à l'Université d'Ottawa parce que l'admission à U of O n'était pas liée à l'appartenance ethnique et qu'il y avait égalité des chances pour tout le monde (trois réponses allaient dans ce sens), parce qu'il y avait des étudiants étrangers et des programmes d'échange (deux réponses), parce qu'il y avait des clubs ethniques (une réponse) et parce que l'environnement à l'université était très multiculturel (une réponse). Pour les Allophones, l'existence d'une politique multiculturelle à U of O était prouvée par l'existence de clubs ethniques (quatre réponses), par la présence de différents groupes ethniques sur le campus (une réponse) et par le fait que ces groupes étaient bien acceptés (une réponse). Quant aux Anglophones, s'ils pensaient que l'Université avait une telle politique, c'était parce que l'environnement de l'Université était très multiculturel, ce qui selon eux devait prouver l'existence d'une politique spécifique (trois réponses), et parce qu'il y avait différents clubs culturels pour les divers groupes ethniques présents sur le campus (une réponse).

⁷ Voir Caroline Gagnon, « Evaluation de la diversité à l'Université d'Ottawa : session d'hiver 1999 », *Sommaire*, Équité en matière d'emploi et d'éducation, 01 Déc. 1999, Comité consultatif de la sécurité sur le campus de l'Université d'Ottawa, 22 Jan 2001 <<http://www.uottawa.ca/services/equite/fra/sommaire.html>>.

UNE ENQUETE SOCIOLOGIQUE SUR LE CAMPUS D'OTTAWA

Ces raisons montrent bien le statut ambigu des politiques multiculturelles. Peut-on dire que les programmes d'échange avec d'autres pays relèvent de celles-ci ? Peut-on dire qu'il soit suffisant de parler d'égalité des chances pour définir l'existence de telles politiques ? La présence de clubs culturels pour les différents groupes ethniques représentés sur le campus démontre-t-elle que l'Université a une politique ethnoculturelle ?

Les réponses des étudiants à la question « Quels axes principaux mettriez-vous en avant pour une bonne politique multiculturelle ? Quelles devraient être ses priorités ? » mettent également en évidence leur incertitude quant à ce qu'est précisément une politique multiculturelle. Plusieurs thèmes émergeaient des réponses : la notion d'égalité ou d'égalité des droits (1), l'importance de développer la compréhension et la connaissance d'autres cultures, d'améliorer la conscience des problèmes qui se posent aux membres de groupes ethniques minoritaires (2), la définition de nouvelles politiques d'immigration (3), le développement de la tolérance et la nécessité de combattre la discrimination ethnique (4), la nécessité de prendre en compte les croyances des gens (5), l'idée que les relations inter-ethniques ne devraient pas faire l'objet d'une quelconque législation (6), et enfin d'autres thèmes marginaux qui ne faisaient l'objet que d'une réponse. Tandis qu'Anglophones et Allophones avaient tendance à mettre en avant le thème N°2, les Francophones quant à eux mettaient plutôt l'accent sur le premier.

Nous pouvons remarquer que ces thèmes sont très généraux, ce qui semble montrer que les étudiants interrogés ne sont pas très sûrs de ce qu'est ou devrait être le multiculturalisme. En effet, il est parfois difficile de savoir quel type de politiques ils prônent, car les notions ou les idées qu'ils mettent en avant ne définissent pas toujours une orientation claire. Si l'on se penche sur le problème de l'égalité des droits, par exemple, on se rend rapidement compte que cette notion est éminemment ambiguë. Comment les politiques multiculturelles sont-elles censées promouvoir cette égalité ? L'idée d'une discrimination positive est-elle en contradiction avec l'idée d'égalité ou au contraire est-elle un pendant nécessaire de toute politique multiculturelle dans un contexte où les groupes ethniques minoritaires sont désavantagés d'emblée par leur position dans la société ? Le fait que les réponses soient vagues semble aussi montrer que les étudiants n'ont pas de connaissances très précises sur le contenu des politiques actuelles. En effet, si l'on considère les thèmes mis en avant par les étudiants, aucun d'entre eux (sauf le N°6, bien entendu) n'est réellement en contradiction avec les axes des politiques du gouvernement canadien. Cependant, il faut reconnaître que le gouvernement lui-même n'est pas toujours très cohérent dans sa définition de ce qui relève ou non des politiques multiculturelles. Ainsi, alors qu'au début des années 1990, le

ministère responsable du multiculturalisme s'appelait Ministère du Multiculturalisme et de la Citoyenneté, lorsque la fondation Héritage Canada fut créée en 1993, un nouveau ministère appelé Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration fut également mis en place. Dans ce cadre, il est difficile de savoir si les politiques d'immigration et de définition de la citoyenneté relèvent des politiques multiculturelles ou non.

Ce problème nous renvoie à celui, fondamental, de la définition de ce qu'est le multiculturalisme. En effet, si celui-ci est une solution originale aux problèmes inter-ethniques, et qu'il est donc différent de l'assimilationnisme, alors les politiques mises en oeuvre doivent avoir un champ d'action beaucoup plus large que les seules politiques anti-racistes. Au Canada, cela est assuré par le fait que la politique multiculturelle du gouvernement comprend deux pôles, celui de la lutte contre la discrimination et celui des programmes culturels (dont le budget n'a cessé de diminuer au cours des années, et dont les critiques disent qu'ils ne font qu'encourager le folklore et non aider à maintenir vivantes les cultures minoritaires). Mais pour déterminer le champ d'action précis des politiques multiculturelles, il faut d'abord se mettre d'accord sur le sens que l'on donne au multiculturalisme. Or, comme le souligne Marc Leman, « [l']idée que le Canada est une « société multiculturelle » peut s'interpréter de différentes manières : de façon descriptive (fait de société), de manière normative (idéologie), d'un point de vue politique (orientation) ou comme une dynamique complexe dans les relations entre groupes (processus)⁸ . »

Plusieurs questions de l'enquête se focalisaient sur ce problème de définition. L'une d'entre elles demandait aux étudiants interrogés de donner leur définition du multiculturalisme en utilisant leurs propres mots. L'analyse des réponses à cette question fait apparaître cinq thèmes principaux : une définition descriptive (huit réponses sur les dix étudiants dans les groupes des Anglophones et des Francophones, et six réponses pour les Allophones) ; une définition dynamique qui insiste sur la convergence de différentes cultures (deux réponses pour les Anglophones, quatre pour les Allophones, et sept pour les Francophones) ; une vision du multiculturalisme comme permettant de conserver sa propre culture (trois réponses dans le groupe des Anglophones, et aucune pour les deux autres groupes) ; le multiculturalisme comme absence de confrontation entre les différents groupes ethniques présents au Canada (une réponse chez les Allophones, deux chez les Anglophones, et aucune pour les Francophones) ; et enfin, le multiculturalisme comme absence de

⁸ Leman, Marc, « Le Multiculturalisme canadien », *Bibliothèque du Parlement*, Révisé le 15 février 1999, Division des affaires politiques et sociales, 22 janvier 2001 <http://www.parl.gc.ca/information/library/PRBpubs/936-f.htm#DÉFINITION>

UNE ENQUETE SOCIOLOGIQUE SUR LE CAMPUS D'OTTAWA

discrimination et tolérance pour les autres cultures (deux réponses pour les Allophones et pour les Francophones, et quatre pour les Anglophones). Nous pouvons donc d'ores et déjà remarquer la diversité des réponses, surtout dans le groupe des Anglophones, et constater que le multiculturalisme recouvre des réalités et des définitions assez diverses. Si l'on combine l'analyse de ces réponses avec celle des questions qui demandaient aux étudiants d'évaluer l'importance du multiculturalisme dans différents domaines de leur vie quotidienne, et d'estimer si pour eux il était plutôt une politique gouvernementale, une attitude quotidienne, ou une façon de décrire la société canadienne comme étant composée de nombreux groupes ethniques différents, nous arrivons à un nombre de combinaisons étonnant, qui montre la nécessité d'adopter une définition plus précise du multiculturalisme sous peine de vider de sens tout discours qui utiliserait ce terme beaucoup trop polysémique, et d'entretenir une ambiguïté sur l'objectif ultime de cette politique.

Notre enquête sur le campus de l'Université d'Ottawa nous porte à croire que les étudiants interrogés soutiennent le multiculturalisme en grande majorité. Cependant, il faut garder à l'esprit qu'une population étudiante est un segment particulier de la société, et que de tels résultats ne peuvent être généralisés à l'ensemble de la population canadienne, d'autant plus que l'échantillon sélectionné regroupait des personnes qui habitent dans une des plus grandes villes multiculturelles du Canada, et que même si certaines d'entre elles étaient originaires de petites villes assez homogènes sur le plan ethnique, le fait d'habiter pendant quelques mois dans une ville si multiculturelle influence certainement la perception que l'on peut avoir du multiculturalisme et des minorités ethniques. Dans tous les cas, les résultats de notre enquête sont conformes à ceux d'autres sondages similaires qui portaient sur des échantillons plus importants et qui semblaient montrer que la population canadienne accepte bien le multiculturalisme.

Cependant, ce tableau idyllique d'une société tolérante et d'une population ouverte à la différence ne doit pas masquer les paradoxes et les ambiguïtés inhérentes au multiculturalisme canadien, et qui peuvent être source de divisions futures. Un certain nombre de questions restent en suspens, comme celle de la discrimination positive — qui revient à se demander quelle signification on peut donner à l'égalité des chances dans une société multiculturelle —, ou celle de l'intégration des minorités ethniques. Il importe dans ce cadre de s'interroger sur les paradoxes inévitables du multiculturalisme, et de se demander à quel point il est possible de définir un espace public neutre qui ne reflète pas la culture dominante. Ainsi, Jean-Marie Besnier écrit que : « la justification des différences culturelles et, par conséquent, leur défense en tant que telles, suppose qu'on admette comme universel l'idéal

d'une société pluraliste et respectueuse des libertés. Il y a là un paradoxe inévitable⁹ [...] »

Enfin, il semble que les étudiants interrogés n'aient pas une connaissance très précise du contenu des politiques multiculturelles. Il serait intéressant de se pencher sur la population canadienne dans son ensemble pour évaluer sa familiarité avec les politiques multiculturelles canadiennes. D'ailleurs, dans le compte-rendu de l'Institut Angus Reid sur l'enquête effectuée en 1991 et portant sur l'attitude des Canadiens vis-à-vis du multiculturalisme, il est précisé que « three in five respondents (62%) reported awareness of the federal government's multiculturalism policy. One in four (25%) indicated no awareness of a federal multiculturalism policy, and 13% were uncertain about the existence of a policy¹⁰. » Sans une connaissance précise de ce que sont les politiques multiculturelles de l'Etat fédéral, il serait en effet pour le moins étrange de mettre en avant le multiculturalisme comme élément de définition de la canadianité, sauf à réduire celui-ci à sa définition purement descriptive, ce qui reviendrait également à nier l'originalité de l'expérience canadienne.

9 Jean-Michel Besnier, « L'altérité comme argument de communication », in Khadiyatoulah Fall, Ratiba Hadj-Moussa, et Daniel Simeoni (dir.), *op. cit.*, p. 342.
10 Angus Reid Group, *Multiculturalism and Canadians: Attitude Study 1991, National Survey Report*, Ottawa, Multiculturalism and Citizenship, 1991, p.4.

Bibliographie sommaire

Sources primaires :

Angus Reid Group, *Multiculturalism and Canadians: Attitude Study 1991, National Survey Report*, Ottawa, Multiculturalism and Citizenship, 1991, 82 p.

Canada, Multiculturalism and Citizenship Canada, *Multiculturalism: What is it really about ?*, Ottawa, Supply and Services Canada, 1991, 40 p.

Canada, Minister of State, Multiculturalism, *Multiculturalism and the Government of Canada*, [S.l: s.n], 1978, 58 p.

Gagnon, Caroline, « Evaluation de la diversité à l'Université d'Ottawa : session d'hiver 1999 », *Sommaire*, Equité en matière d'emploi et d'éducation, 01 Déc. 1999, Comité consultatif de la sécurité sur le campus de l'Université d'Ottawa, 22 Jan 2001

<http://www.uottawa.ca/services/equite/fra/sommaire.html>.

Leman, Marc, « Le Multiculturalisme canadien », *Bibliothèque du Parlement*, Révisé le 15 février 1999, Division des affaires politiques et sociales, 22 janvier 2001

<http://www.parl.gc.ca/information/library/PRBpubs/936-f.htm#DÉFINITION>

Ouvrages théoriques :

Bissoondath, Neil, *Selling Illusions: the Cult of Multiculturalism in Canada*, Toronto, Penguin, 1994, 234 p.

Fall, Khadiyatoulah, Ratiba Hadj-Moussa, et Daniel Simeoni (dir.), *Les Convergences culturelles dans les sociétés pluriethniques*, Sainte-Foy, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1996, 374 p.

Guillaume, Pierre, et al. (dir.), *Minorités et Etat*, Talence, Québec, Presses Universitaires de Bordeaux, Presses de l'Université de Laval, 1986, 276 p.

Lacroix, Jean-Michel et Fulvio Caccia (dir.), *Métamorphoses d'une utopie*, Paris, Montréal, Presses de la Sorbonne Nouvelle, Editions Triptyque, 1992, 324 p.

Lacroix, Jean-Michel (dir.), *Canada et Canadiens*, Talence, Presses Universitaires de Bordeaux, troisième édition, 1994, 494 p.

Articles :

Breton, Raymond, « From Ethnic to Civic Nationalism: English Canada and Quebec », *Ethnic and Racial Studies* 11.1 (January 1998), pp. 85 – 102.

Hobsbawm, Eric, Introduction, *Nations and Nationalism Since 1780: Programme, Myth, Reality*, by Hobsbawm, Cambridge (England), New York, Cambridge University Press, 1992, deuxième édition, pp. 1 – 24.

Annexe

Opinion survey

- 1) Personal Information :
 - a. Sex:
 - b. Field of studies:
 - c. Language spoken at home:
 - d. If English: are you bilingual?
 - e. Were you born in Canada? If not, how long have you been in Canada?

- 2) Canadian identity:
 - a. Do you think that Canadian identity is :
 - i. Very strong.
 - ii. Rather strong.
 - iii. Rather weak.
 - iv. Very weak.
 - v. I have no idea.
 - b. Do you think that Canadian identity should be:
 - i. Stronger.
 - ii. Weaker.
 - iii. As it is.
 - iv. I have no idea.
 - c. Do you think that a majority of Canadians feel Canadian ?
 - i. Yes.
 - ii. No.
 - iii. I have no idea.
 - d. If you had to define what being Canadian meant for you using five key words, which words would you use ?
 - e. Do you feel Canadian?
 - i. Yes.
 - ii. No.
 - iii. I have no idea.
 - f. Which distinction between different groups in Canadian society seems to you to be the most representative of Canadian reality?

- i. Distinguishing between Francophones, Anglophones and Allophones.
 - ii. Distinguishing between the Natives and the non-Natives.
 - iii. Distinguishing between different groups according to the province in which they live.
 - iv. Distinguishing between Canadians who were born in Canada and Canadians who were born abroad.
 - v. None – other:
 - vi. I have no idea.
- 3) Multiculturalism
- a. Do you consider multiculturalism as being primarily: (only one answer allowed)
 - i. A government policy.
 - ii. A daily behaviour.
 - iii. A way of describing Canadian society as being composed of many different ethnic groups.
 - iv. None – other:
 - v. I have no idea.
 - b. Using your own words, how would *you* define multiculturalism?
 - c. According to you, is multiculturalism :
 - i. A uniting factor between Canadians.
 - ii. A dividing factor between Canadians.
 - iii. None.
 - iv. I have no idea.
 - d. According to you, is multiculturalism:
 - i. A source of strength for Canada.
 - ii. A source of weakness for Canada.
 - iii. None.
 - iv. I have no idea.
 - e. According to you, has multiculturalism been :
 - i. A way for the government of acknowledging an existing situation.
 - ii. A visionary policy.
 - iii. None – other:
 - iv. I have no idea.
 - f. Do you have the feeling that multiculturalism plays an important part in the following areas of your life:
 - i. At university – If yes, give examples:
 - ii. In your family life – If yes, give examples:

UNE ENQUETE SOCIOLOGIQUE SUR LE CAMPUS D'OTTAWA

- iii. At work – If yes, give examples:
 - iv. In other areas of your everyday life – examples:
 - v. I have no idea.
 - g. Do you think that the majority of Canadians is rather:
 - i. In favour of multiculturalism.
 - ii. Hostile to multiculturalism.
 - iii. I have no idea.
 - h. Would you say that there is a difference in the way Francophones, Anglophones and Allophones perceive multiculturalism? If yes, define that difference.
 - i. Do you know the policy of interculturalism? If yes, what differences and/or similarities would you underline between multiculturalism and interculturalism?
- 4) Multicultural policies:
- a. Do you think that multicultural policies throughout the years have been:
 - i. Very good.
 - ii. Rather good.
 - iii. Rather bad.
 - iv. Very bad.
 - v. I have no idea.
 - b. Do you think that multicultural policies throughout the years have been :
 - i. Rather favourable to you.
 - ii. Rather unfavourable to you.
 - iii. None.
 - iv. I have no idea.
 - c. Do you think that multicultural policies should be devised mainly by:
 - i. The federal government.
 - ii. The provincial governments.
 - iii. The municipal governments.
 - iv. I have no idea.
 - d. Do you have the feeling that you are discriminated against:
 - i. Very often.
 - ii. Quite often.
 - iii. Sometimes, not very often.
 - iv. Never.
 - v. I have no idea.
 - e. If the answer to the previous question was either i, ii or iii: do you have the feeling that you are discriminated against:

Cécile –Marie LE RESTE

- i. At university – if yes, give examples:
 - ii. At work – if yes, give examples:
 - iii. In other areas of your everyday life – if yes, give examples:
- f. Would you say that the University of Ottawa has developed a multicultural policy? If yes, do you consider this policy to be good or bad? Explain.
 - g. Do you think another multicultural policy is needed?
 - h. What would be the main lines you would emphasize for a good multicultural policy? What should be its priorities?

Questionnaire

- 1) Etat civil :
 - a. Sexe :
 - b. Domaine d'études :
 - c. Langue parlée à la maison :
 - d. Etes-vous né(e) au Canada ? Si non, depuis combien de temps êtes-vous au Canada ?
 - e. Etes-vous du Québec ?
 - i. Oui.
 - ii. Non – de quelle province êtes-vous ?

- 2) L'identité canadienne :
 - a. Pensez-vous que l'identité canadienne est :
 - i. Très forte.
 - ii. Plutôt forte.
 - iii. Plutôt faible.
 - iv. Très faible.
 - v. Sans opinion.
 - b. Pensez-vous que l'identité canadienne devrait être :
 - i. Plus forte.
 - ii. Plus faible.
 - iii. Telle qu'elle est.
 - iv. Sans opinion.
 - c. Pensez-vous que la majorité des Canadiens se sentent Canadiens ?
 - i. Oui.
 - ii. Non.
 - iii. Sans opinion.
 - d. Si vous deviez définir ce qu'être Canadien(ne) signifie pour vous en cinq mots, quels mots utiliseriez-vous ?
 - e. Vous sentez-vous Canadien(ne) ?
 - i. Oui.
 - ii. Non.
 - iii. Sans opinion.
 - f. Laquelle de ces différentes façons de distinguer entre plusieurs groupes dans la société canadienne vous semble la plus représentative de la réalité canadienne ?
 - i. Distinguer entre les Francophones, les Anglophones et les Allophones.

- ii. Distinguer entre les Autochtones et les non-Autochtones.
- iii. Distinguer différents groupes selon la province dans laquelle ils vivent.
- iv. Distinguer entre les Canadiens nés au Canada et les Canadiens nés à l'étranger.
- v. Aucun – autre :
- vi. Sans opinion.

3) Le multiculturalisme :

- a. Considérez-vous le multiculturalisme comme étant fondamentalement : (une seule réponse possible)
 - i. Une politique gouvernementale.
 - ii. Une attitude quotidienne.
 - iii. Une façon de décrire la société canadienne comme étant composée de nombreux groupes ethniques différents.
 - iv. Aucun – autre :
 - v. Sans opinion.
- b. En utilisant vos propres mots, comment définiriez-vous le multiculturalisme ?
- c. Selon vous, le multiculturalisme est-il :
 - i. Un facteur d'unité entre les Canadiens.
 - ii. Un facteur de division entre les Canadiens.
 - iii. Aucun.
 - iv. Sans opinion.
- d. Selon vous, le multiculturalisme est-il :
 - i. Une source de force pour le Canada.
 - ii. Une source de faiblesse pour le Canada.
 - iii. Aucun.
 - iv. Sans opinion.
- e. Selon vous, le multiculturalisme a-t-il été :
 - i. Une façon pour le gouvernement de reconnaître une situation existant déjà.
 - ii. Une politique visionnaire.
 - iii. Aucun – autre :
 - iv. Sans opinion.
- f. Avez-vous l'impression que le multiculturalisme tient une place importante dans les domaines suivants de votre vie :
 - i. A l'université – si oui, donnez des exemples :
 - ii. Dans votre vie familiale – si oui, donnez des exemples :

UNE ENQUETE SOCIOLOGIQUE SUR LE CAMPUS D'OTTAWA

- iii. Dans le monde du travail – si oui, donnez des exemples :
 - iv. Dans d'autres domaines de votre vie quotidienne – exemples :
 - v. Sans opinion.
 - g. Pensez-vous que la majorité des Canadiens est plutôt :
 - i. Favorable au multiculturalisme.
 - ii. Hostile au multiculturalisme.
 - iii. Sans opinion.
 - h. Diriez-vous qu'il y a une différence dans la perception que les Francophones, les Anglophones et les Allophones ont du multiculturalisme ? Si oui, définissez cette différence.
 - i. Connaissez-vous la politique de l'interculturalisme ? Si oui, quelles différences et/ou quelles similitudes souligneriez-vous entre le multiculturalisme et l'interculturalisme ?
- 4) Les politiques multiculturelles :
- a. Pensez-vous que les politiques multiculturelles depuis 1971 ont été :
 - i. Très bonnes.
 - ii. Plutôt bonnes.
 - iii. Plutôt mauvaises.
 - iv. Très mauvaises.
 - v. Sans opinion.
 - b. Pensez-vous que les politiques multiculturelles depuis 1971 ont été :
 - i. Plutôt en votre faveur.
 - ii. Plutôt en votre défaveur.
 - iii. Aucun.
 - iv. Sans opinion.
 - c. Pensez-vous que les politiques multiculturelles devraient être décidées principalement :
 - i. Par le gouvernement fédéral.
 - ii. Par les gouvernements provinciaux.
 - iii. Par les gouvernements municipaux.
 - iv. Sans opinion.
 - d. Avez-vous le sentiment d'être victime de discrimination :
 - i. Très souvent.
 - ii. Assez souvent.
 - iii. Parfois, pas très souvent.
 - iv. Jamais.

- v. Sans opinion.
- e. Dans les cas où la réponse à la question précédente était i, ii ou iii, avez-vous le sentiment d'être victime de discrimination :
 - i. A l'université – si oui, donnez des exemples :
 - ii. Dans le monde du travail – si oui, donnez des exemples :
 - iii. Dans d'autres domaines de votre vie quotidienne – si oui, donnez des exemples :
 - f. Diriez-vous que l'Université d'Ottawa a développé une politique multiculturelle ? Si oui, pensez-vous que cette politique est bonne ou mauvaise ? Expliquez.
 - g. Pensez-vous qu'il faudrait une autre politique multiculturelle ?
 - h. Quels axes principaux mettriez-vous en avant pour une bonne politique multiculturelle ? Quelles devraient être ses priorités ?

THE ROYAL FAMILY IN CONTEMPORARY CANADIAN WOMEN'S FICTION

Mary CONDE

Queen Mary, University of London

George VI and his daughters Elizabeth and Margaret are a powerful presence in contemporary Canadian women's fiction, but a presence that is often displaced in the course of the narrative. In Isabel Huggan's 'End of Empire', the narrator transfers her adolescent passion from George VI to Roy Rogers, her energetic and complex fantasies thus turning from Britain to America. In Margaret Atwood's *Cat's Eye* the narrator imagines that an end to her misery could be effected if she could throw herself in front of Princess Elizabeth's car on her Royal Visit to Toronto, but she is saved instead by the supernatural intervention of the Virgin Mary. In Anita Rau Badami's *Tamarind Mem* the mother believes in only two countries, India and Angrez-land, home of the Queen-Who-Never-Shat, but her daughter gives her emotional allegiance not to Queen Elizabeth, but to the queen she has in turn mythologised, the Butterfly Begum. In two short stories, Mavis Gallant's 'In the Tunnel' and Alice Munro's 'The Love of a Good Woman', the royal family appears in a more sinister light, Princess Elizabeth being associated in the first with a threatening fascism, and the two princesses being associated in the second with daydreams of murder. In all of these fictions, adult perceptions of childhood are inextricably linked with the depiction of the royal family, suggesting that its semi-magical status must be rationalised, and even exorcised, by the adult consciousness.

Le roi George VI et ses filles Elizabeth et Margaret sont souvent représentés dans la fiction féminine contemporaine au Canada mais leur présence donne lieu à des phénomènes de déplacement à l'intérieur des différents récits. Dans la nouvelle d'Isobel Huggan *End of Empire*, la passion adolescente de la narratrice pour le roi George VI se trouve transférée sur Roy Rogers, et ses phantasmes énergiques et complexes se transportent également de l'Angleterre aux Etats-Unis. Dans *Cat's Eye* de Margaret Atwood la narratrice imagine qu'elle mettrait fin à ses malheurs si elle pouvait se jeter devant la voiture de la Princesse Elizabeth au cours de sa Visite Royale à Toronto mais elle est finalement sauvée par l'intervention surnaturelle de la Vierge Marie. Dans *Tamarind Mem* d'Anita Rau Badami la mère n'accorde de crédibilité qu'à deux pays : l'Inde et « l'Angolère », le pays de « la-reine - qui-n'a - jamais-déféqué », quant à sa fille elle fait allégeance à la la reine qu'elle a mythifiée, Butterfly Begum. Dans deux nouvelles, « In the Tunnel » de Mavis Gallant et « The Love of a Good Woman » d'Alice Munro, la famille royale apparaît sous une lumière plus sinistre, puisque dans la première nouvelle la Princesse Elizabeth est associée à la montée effrayante du fascisme et dans la seconde les deux princesses sont liées à des cauchemars qui mettent en scène des meurtres.

Dans chacun de ces récits, la perception qu'ont les adultes du monde de l'enfance est inextricablement liée à la représentation de la famille royale comme si la conscience adulte cherchait à rationaliser ou même à exorciser le statut quasi-magique que détient cette famille.

Margaret Kittle, aged 67, a retired nurse, flew in from Canada to London to claim a place directly opposite Westminster Abbey for the Queen Mother's funeral. She was reported as saying, 'I try to come over for all the royal events. I want the Queen to know Canadians support the royal family and

the Commonwealth.' (*The Guardian*, 8 April 2002, 6). How loud is Margaret Kittle's voice in contemporary Canadian women's fiction?

This fiction does not, usually at least, exhibit the unambiguous scorn we find in a recent novel by a male writer, Richard B. Wright's *Clara Callan* (2001). Here the drama of the abdication is implicitly compared with an American radio soap opera, 'The House on Chestnut Street', in which one of the novel's characters appears, and is treated scathingly both in Whitfield, Ontario, and in New York. The main protagonist, Clara, notes that she

Listened to the King announcing his abdication but turned him off after a few minutes. Couldn't stand the sound of his tinny, little English voice going on about "the woman I love." (Wright 220).

The American friend of her sister, the radio actress, writing from New York, similarly seizes on the concept of nationality as crucial. She asks Clara,

So what do you think of England's Eddie taking off with our American babe? She's a high-stepper that one and the little prince may have his hands full. Your sister is all broken up about this, but I think it's hilarious. Little England seduced by America. I see a lapdog being climbed on by a big mongrel bitch...(Callan 221).

What is also strikingly apparent is the contempt for a man as a would-be romantic hero, appropriate for a novel told entirely from the viewpoints of women, in which men remain mysterious and essentially redundant, so that, for example, the married man Frank is never told of his daughter Elizabeth by Clara.

The closest in tone to Wright's novel, although much more complex in its cluster of imagery, is Mavis Gallant's short story 'In the Tunnel' (1971) from her collection *Home Truths*. This is the story of a young Canadian woman, Sarah, who is briefly imprisoned in the 'tunnel', metaphorically reproduced in his living-space, of an affair with a fascist Englishman, Roy Cooper, in the South of France. This Cooper, who coops Sarah up, is a former prison inspector in an Asian colony who has been made redundant by the ending of Empire; his equally disagreeable friends the Reeves have emigrated from England because of their hatred of socialism. Meg Reeve says of Roy that

THE ROYAL FAMILY IN CONTEMPORARY CANADIAN WOMEN'S FICTION

He misses that job of his. It came to nothing. He tried to give a lot of natives a sense of right and wrong, and then some Socialist let them vote (Gallant 294).

Roy and Sarah break up after a disastrous outing to an abandoned chapel, where Roy colludes with Meg's niece Lisbet, who functions as a kind of parody of Elizabeth II, to insult Sarah as they inspect a painting of Judas with Satan. In St. John's gospel it is Judas, as steward, who complains about Mary, the woman with the very precious ointment, on the pretext that the money should have been given to the poor (St. John, XII, 3-6). Here Gallant makes a delicate triangular connection between the New Testament, British politics, and her characters. *Reeve* means *steward*, just as *Roy* means *king*, which lends these unpleasant people a symbolic significance. Roy tells Sarah, as a joke she does not understand, that the only socialist the Reeves can bear is Hugh Dalton, because he had paid for the Queen's wedding out of his own pocket 'when she was a slip of a girl without a bean of her own' (Gallant 274); the joke here is that Hugh Dalton was Chancellor of the Exchequer in 1947 when Princess Elizabeth went on her honeymoon without a trousseau because of the postwar clothes shortage, and it thus depends on a series of negatives: the Reeves can't bear Hugh Dalton, he didn't generously pay for the Queen's wedding, it wouldn't have been out of his own pocket, and she wasn't without a bean of her own.

The joke falls flat because of a further negative: Sarah has never heard of Hugh Dalton. However, her naïve response, ' "What did he want to do that for?" ' (Gallant 274), is unconsciously acute, since it underlines the reason why Dalton did not want to do that – because he, as the steward of his country, had an unaffected concern for the more pressing needs of the poor – leaving it open for us to perceive him as, so to speak, a good Judas. We might, alternatively, perceive more lavish wedding arrangements as a version of the very precious ointment, which would necessitate the perception of the royal family as a kind of divinity.

This perception is, in fact, at least fleetingly present in many Canadian novels, in which we see the balance of power shifting as a member of the royal family is emotionally superseded by another kind of idol. Elaine in Margaret Atwood's *Cat's Eye* (1988) learns at school just after the second world war that 'we aren't real Britons, because we are also Canadians. This isn't quite as good' (Atwood 80), and her schoolroom is presided over by a couple of regal watchdogs:

Over the door to the cloakroom, so that you feel you're being watched from behind, there's a large photograph of the King and Queen, the King with medals, the Queen in a white ballgown and diamond tiara (Atwood 79).

The psychological impact here is quite different from Wright's imagined women mocking the abdication, or Gallant's political reactionaries taking on the colour of royalty. Far from being comfortably in control, for better or worse, of their notions about royalty, the schoolchildren are made to feel that they must measure up to their role models :

Miss Lumley brings newspaper clippings about the Royal Family and sticks them to the side blackboard. Some of them are old clippings, and show Princess Elizabeth and Princess Margaret Rose, in Girl Guide uniforms, making radio and other speeches during the Blitz. This is what we should be like, Miss Lumley implies :: steadfast, loyal, courageous, heroic (Atwood 80).

Assigning such qualities to the princesses turns out to have its own pitfalls, in that Elaine does, in her own way, begin to see Princess Elizabeth as a kind of redemptive goddess. When she comes to Canada on a Royal Visit, Elaine engages in an anxious mental tussle with the photograph in the *Toronto Star*, assessing that,

She's older than she should be and more ordinary : no longer in a Girl Guide uniform as in the days of the Blitz, but not in an evening gown and a tiara either, like the Queen at the back of the classroom. She's wearing a plain suit and gloves and carrying a handbag, like anyone, and she has on a ladies' hat. But still she's a Princess (Atwood 159).

The importance of this for Elaine is that she, made wretched by the bullying of her 'friend' Cordelia, is desperately searching for a saviour, and searching for evidence in the photograph that Princess Elizabeth has sufficient spiritual clout to be this saviour. When Elaine does see the royal car go past, she realizes, too late, that she should throw herself in front of it, not because she pictures herself being driven away in it, but because she imagines that 'things will change, they will be different, something will be done' (Atwood 160). Things do indeed change, but not through the intervention of Princess Elizabeth, but through the intervention of another kind of spiritual heroine, the Virgin Mary, Our Lady of Perpetual Help, who descends through the air to Elaine as she lies freezing at the bottom of the ravine to which

THE ROYAL FAMILY IN CONTEMPORARY CANADIAN WOMEN'S FICTION

Cordelia has consigned her, and in so doing ends Elaine's subservience to Cordelia for ever. This is the single supernatural incident in an otherwise thoroughly realistic novel. Elaine is not a Catholic, nor even religious: the point is perhaps that divine grace must be completely arbitrary.

In Anita Rau Badami's novel *Tamarind Mem* (1996), set mainly in India, an even more exaggerated respect for royalty is displaced by a rival devotion. The opening narrative by Kamini, framed by her emigration to a snowy Canada, is overshadowed by her opinionated mother, the 'tamarind mem', or bitter woman, of the title. Kamini's charismatic, but mainly absent, father enchants her with stories of the Indian gods and goddesses he encounters in his work for the railway, like the river Ganga, who resents having a bridge thrown across her, and has to be offered the milk of a hundred coconuts, be showered with pink rose petals, and be extravagantly praised for her beauty in order to mollify her; Kamini's mother reserves her devotion for the British monarchy, and in particular for Elizabeth II. Kamini explains,

For her there were only two countries in the world, no matter what anyone else said. This side of the seven seas it was India and across it was *Angréz-land*, home of the Queen-Who-Never-Shat. Ma had told me, a little sheepishly, that when she was little, she had believed that the Queen of England was so royal that human failings such as the desire to visit the toilet did not bother her (Badami 20).

Kamini, in her turn, is obsessed with the idea of the Butterfly Begum, the heroine of a story told to her by the local barber. This queen, whose face shone like the moon, more beautiful than a thousand jewels, was so oppressed by her husband's jealous imprisonment of her that, in the barber's words, 'Poor butterfly, she languished in the labyrinth, yearning for the bright fields of her childhood,...for the colour and light denied her' (Badami 80). She disappears, perhaps having literally turned into a butterfly in order to escape, and now roams the neighbourhood, forever young and beautiful, but disguised as an ordinary person.

Kamini's choice of the Butterfly Begum over the Queen-Who-Never-Shat can be seen as the choice of an Indian imaginative construction over a British one. Kamini herself also says of the barber's story that, 'I wanted desperately to believe in the charmed world he had conjured up, so different from mine of cold silences, angry voices in my parents' room and Dadda's long absences' (Badami 80). She clings to the idea that her friend Shabnam's mother, who wears a veil, is the Butterfly Begum herself, and is bitterly

disappointed when she sees her face for the first time : 'Why, my own Ma was much better looking than her' (Badami 97). What Kamini does not realize, and what becomes clearer to us as we read her mother's narrative, is the extent to which her own mother is indeed effectively the Butterfly Begum, imprisoned in a marriage she never chose, and nostalgic for 'the bright fields of her childhood' where she can be forever young and beautiful. The Butterfly Begum, like the Queen, truly does come in the disguise of an ordinary person.

Badami's Kamini turns away from Elizabeth II as a source of romance, but to other fictional narrators the royal family was a source of romance almost against their wills. Judith, the narrator of Carol Shields' novel *Small Ceremonies* (1976) recalls watching Princess Margaret's wedding on television in Canada, with her husband, before the days of satellite; she remembers that :

The camera was focused on a bit of sky off the coast of Newfoundland and, while Martin and I and millions of others stared at the blank patch, a commentator chattered on desperately about the history of royal weddings.

Finally a tiny speck appeared on the screen. The jet. We watched, breathless, as it landed. A man leaped out with an attache case in his hand – the precious reels of film. Fresh from London. Rushed to the colonies. I remember my throat going tight. Stupid, but this man was a genuine courier, in a league with Roman runners and, though Martin and I were indifferent even then to royalty, we recognized a hero when we saw one.

We watched him race, satchel in hand, across the landing field and then into a flat terminal building where the projector was oiled and waiting. There was a moment's black-out, and the next thing we saw was the Royal Coach careening around Pall Mall. Miraculous (Shields 45).

Here the emotional response is to specific contemporary history, a dramatic union of the technological and the primitive; it confirms Jude Davies' observation that royal weddings have become decreasingly important in terms of deference or a normative English-Britishness (Davies 69). Elsewhere the response to past history is one of grudging amusement, like that of the narrator Mouse in Susan Swan's novel *The Wives of Bath* (1993) to the building of her Canadian boarding school by a British Victorian architect. The object of the original owner was to entertain Queen Victoria, but unfortunately he never got further than having Prince Arthur to tea (Swan 13); the ironic tone here is echoed in Katherine Govier's 'The Immaculate Conception Baby Shower' (1994) in the comment on rather more successful social climbers that 'Sarah's

THE ROYAL FAMILY IN CONTEMPORARY CANADIAN WOMEN'S FICTION

was one of those Calgary families with a ranch south of town where the Royal Family made stop offs whenever any of them were in the vicinity' (Govier 11). Mouse, like Kamini, turns away from a colonial heritage to another kind of hegemony : she writes urgent appeals to President Kennedy, telling him, 'I'm locked away in a prison for women disguised as a Canadian boarding school' (Swan 48), despite an uneasy consciousness that he may not know much about her country :

After I wrote you my first letter I realized I could tell you anything and you would have no way of knowing if I was telling you the truth. For instance, I could tell you my mother is Marilyn Monroe and I live in Canada, a country that was discovered by the singer Paul Anka. He runs it from an igloo on Baffin Island when he isn't making records, and our main industry is shipping ice cubes to keep your White House cool!! (Swan 49)

In Isabel Huggan's story 'End of the Empire' we see the process of transference from royal family to American hero in close-up, for it is the narrative of her ardent but 'rather lopsided relationship', as she calls it (Huggan 173), with George VI, and its replacement by her relationship with Roy Rogers and Dale Evans, 'King and Queen of the Cowboys' (Huggan 177). Like Elaine and Mouse, Hannah Clement is looking for a saviour, and her frenziedly griefstricken reaction to George VI's death is explicitly that 'My hope for rescue was gone, gone to the grave' (Huggan 173). Her expectations have gone far beyond those of Elaine, who does not imagine herself being driven off in the royal car with Princess Elizabeth; she sees herself actually being adopted by King George, liberated into a new identity :

I had longed for that name change with my whole being — I had heard in the King's last name the *win* and *wind* and *soar* of Windsor — and it made me feel strong and free, an eagle, a lark, lifted high above the ground where my unimaginative family congealed around me, dull and hard as cement. Clement, cement, stuck in my name forever (Huggan 176).

Despite the perceived glamour of the royal family which makes Hannah want to exchange London, Ontario, for London, England, one of her most powerful incentives is that the King, like her, has a stammer. Hannah is also drawn to Margaret Rose because she perceives Elizabeth as 'a touch surly, a bit

sulky in a self-interested way – much like my older sister' (Huggan 175). As for the Queen, she is seldom at home, as Hannah explains dismissively :

A Queen was meant to be out and about, hovering by veterans' wheelchairs, offering sticks of candy to poor children, cutting ribbons, pouring tea, the impersonal, dutiful charities of *noblesse oblige*, requiring little of her but large hats and powdery smiles. I was not cynical but I knew the Queen did not matter (Huggan 175).

The perception of the royal family in Canadian women's fiction appears, in fact, far less cynical than its perception in women's writing from the Caribbean : Jamaica Kincaid's *A Small Place* (1988), Elean Thomas' *The Last Room* (1991) and Grace Nichols' *Whole of a Morning Sky* (1986), for example, all offer bitterly satirical accounts of Royal Visits, by Princess Margaret, Elizabeth II and the Duke of Edinburgh respectively, to Antigua, Jamaica and Guiana (Kincaid 25, 33; Thomas 180-183; Nichols 48-57), with none of the complex Canadian nostalgic regret for a reverence for royalty. Shani Mootoo's *Cereus Blooms at Night* (1996), a novel both Canadian and Caribbean, interestingly provides a Prince Rupert II (Mootoo 207) for her semi-mythical 'Shivering Northern Wetlands' which stand for Britain. The Wetlands exert a powerfully damaging ideological influence over her semi-mythical Caribbean island of Lantanacamara, but their royal family is reassuringly makebelieve.

Far more typical of Canadian women's fiction is the presence of the real royal family, accurately named, on to which mythical significance has been projected by the characters themselves. In 'Family Furnishings', from Alice Munro's latest collection of stories, *Hateship, Friendship, Courtship, Loveship, Marriage* (2001), the narrator's mother, we are told,

saw everything through a personal haze, with the British Empire and the royal family looming large and everything else diminished, thrown into a jumble-heap that it was easy for her to disregard (Munro 2001 93).

This 'personal haze', as it turns out, is one shared by her husband's cousin Alfrida, even though Alfrida is considered risqué and eccentric by all the rest of the family, a family which incidentally mythologizes itself on an epic scale comparable with royalty. When Alfrida tells stories about the latter,

THE ROYAL FAMILY IN CONTEMPORARY CANADIAN WOMEN'S FICTION

she follows the strong moralizing bent of her relations and their stories about each other by making

a distinction between the good ones like the king and queen and the beautiful Duchess of Kent and the dreadful ones like the Windsors and old King Eddy, who — she said — had a certain disease and had marked his wife's neck by trying to strangle her, which was why she always had to wear her pearls. This distinction coincided pretty well with one my mother made but seldom spoke about, so she did not object — though the reference to syphilis made her wince (Munro 2001 93-94).

The extent to which the royal family are the 'family furnishings' of a collective mind is given a nastier slant in an earlier Munro story, 'The Love of a Good Woman' (1996), a story which turns on the contents of people's heads both literally and metaphorically. A souvenir tablecloth of the Dionne quintuplets is used to swathe a murdered man's leaking head, and these celebrity sisters are linked, via the representatively ordinary sisters Lois and Sylvie Quinn, with Princess Elizabeth and Princess Margaret Rose, celebrity sisters the little girls become in their play (Munro 1998 66). We are deliberately confused in this story as to the reality of the murder, which is set against the dubious and shifting reality of an emotional relationship with public figures, a relationship seen as essentially freakish.

A less sinister, but equally precarious relationship is depicted between the Duke of Carol Windley's 'Everyone is Dancing' (1993) and Princess Margaret. The Duke, identified by the chef of the restaurant where he eats every week as a phoney duke — but then the chef is not a real chef (Windley 31) — rides with great satisfaction in the 1958 Cadillac limousine 'that once transported Princess Margaret up and down Vancouver Island in royal style' (Windley 32). The Duke's relationship with the princess, although very precious to him, is somewhat rudimentary : he once saw her at an orchid show on the Isle of Man, but

Although they were related to one another through a Scottish connection on the Queen Mother's side, the princess had, regrettably, passed him by without a glance (Windley 29).

This important but limited glimpse leads the Duke to rhapsodize about the princess and her complexion, which he claims rivalled ' "any highly bred specimen of orchid you might care to mention" ' (Windley 29), although when challenged by Mrs. Beatty, his married companion to whom he is not married,

he concedes that it was perhaps not on the Isle of Man, and perhaps not an orchid but a horse show. When he first sees the royal Cadillac he recalls, with similar unreliability, that both his sisters, one in pink satin and one in blue lace, were presented to George V and Queen Mary when they were eighteen, and that one of them fainted : 'he can't recall which one exactly. Still, it was a more gracious era altogether' (Windley 41).

The irony of the Duke's fabricated recollections is that they are exactly equivalent to the fantasies of the nine-year-old girl from whose point of view the story is told; however, she and her mother are economically dependent on the Duke's visits to their restaurant, so that his imaginative flights clearly outrank hers. Lee, the chef who is not a real chef, whose relationship with the little girl's mother mimics that of the Duke and Mrs. Beatty, is the person who actually buys the 'royal' Cadillac. Even he, another adult, amusingly sees its acquisition simultaneously as an economic godsend, and as a supernatural reward, 'a form of direct and miraculous recompense' (Windley 37), for his miserable servitude in the restaurant : 'Well, now there is a coach, a gold coach, a princess riding up to the door : The fairy tale is complete' (Windley 37-38).

In Jane Urquhart's *The Underpainter* (1997) the royal family is briefly and acerbically connected with the impetus of war and imperialism (Urquhart 115), and in Sky Lee's 'Dyke Dollars' (1994) 'princess' stories in general are roundly condemned by one character as unsuitable narratives for children 'because they glorify the rich and privileged at the expense of the poor and oppressed' " (Lee 156), as Windley's story so elegantly illustrates. But most of the fictional uses of the royal family by Canadian women writers lack this logic. What is striking is the extent to which their characters' real, imagined or desired identities are irrationally, but inexplicably, bound up with their images of this family, with whom they feel, for better or worse, intimately connected. Mavis Gallant is the most savage in her depiction of such imagined connections, and Alice Munro the most suggestively sinister, but, taken as a whole, these writers of imagined royal relationships seem to suggest a rather fragile, fast vanishing bond, and a fictional displacement by more powerful psychic rivals. The age of the sixty-seven-year-old Margaret Kittle, with whom I began, may be significant in representing a disappearing loyalty. As Isabel Huggan's Hannah says, a little guiltily, about her desertion to Roy Rogers and Dale Evans, she never said goodbye and she rode away without looking back (Huggan 177).

Works Cited

- Atwood, Margaret. *Cat's Eye*. London : Virago, 1990.
- Badami, Anita Rau. *Tamarind Mem*. London : Viking, 1996.
- Davies, Jude. *Diana : A Cultural History : Gender, Race, Nation and the People's Princess*. Basingstoke and New York : Palgrave, 2001.
- Gallant, Mavis. 'In the Tunnel'. 1971. *Overhead in a Balloon and Other Stories*. London : Faber, 1989. 268-301.
- Govier, Katherine. 'The Immaculate Conception Baby Shower'. *The Immaculate Conception Photography Gallery and other stories*. Boston, Toronto, London : Little, Brown, 1994. 11-25.
- Huggan, Isabel. 'End of the Empire'. 1990. Ed. Shirley Chew and Anita Rutherford. *Unbecoming Daughters of the Empire*. Sydney, Mundelstrup and Hebden Bridge : Dangaroo P, 1993. 173-177.
- Kincaid, Jamaica. *A Small Place*. 1988. New York : Plume, 1989.
- Lee, Sky. 'Dyke Dollars'. *Bellydancer : Stories*. Vancouver : Press Gang, 1994. 147-161.
- Mootoo, Shani. *Cereus Blooms at Night*. Vancouver : Press Gang, 1996.
- Munro, Alice. 'The Love of a Good Woman'. 1996. *The Love of a Good Woman*. London : Chatto & Windus, 1998. 3-78.
- Munro, Alice. 'Family Furnishings'. *Hateship, Friendship, Courtship, Loveship, Marriage*. London : Chatto & Windus, 2001. 86-119.
- Nichols, Grace. *Whole of a Morning Sky*. London : Virago, 1986.
- Shields, Carol. *Small Ceremonies*. 1976. London : Fourth Estate, 1995.
- Swan, Susan. *The Wives of Bath*. London : Granta, 1993.
- Thomas, Elean. *The Last Room*. London : Virago, 1991.
- Urquhart, Jane. *The Underpainter*. 1997. London : Bloomsbury, 1998.
- Windley, Carol. 'Everyone is Dancing'. *Visible Light*. Lantzville, BC : Oolichan, 1993. 29-46.
- Wright, Richard B. *Clara Callan*. Toronto : HarperCollins, 2001.



“THOSE WHO ARE NOT WITH US ARE AGAINST US ” REPRESENTATIONS OF THE ENEMY IN CANADA AND THE UNITED STATES, 1989-1995

Géraldine COUGNOUX

Doctorante à l'Université Paris IV-Sorbonne

This paper studies representations of the “enemy” in prominent North-American political speeches of the 1989-1995 period. Until 1989, these discourses, especially in the United States, had been dominated by a “free world vs. communist world” rhetoric, which had been a corner stone of western national identities on a larger basis. The collapse of the USSR therefore left an empty space in the “us vs. the *Other*” mindset. Yet, by 1992, a new discourse had emerged, centred on the same “us vs. the enemy” dichotomy. This resurgence provides the opportunity to highlight the specificities of the Canadian “enemy” discourse.

Cet article traite des représentations de l' « ennemi » dans d'importants discours politiques nord-américains de la période 1989-1995. Jusqu'en 1989, la rhétorique du « monde libre » opposé aux communistes avait prédominé dans ces discours, en particulier aux États-Unis, et était devenue une pierre angulaire de l'identité occidentale. L'effondrement de l'URSS a par conséquent laissé un vide dans un imaginaire collectif centré sur l'opposition « nous/ l'autre ». Cependant, en 1992, un nouveau discours centré sur cette même dichotomie avait déjà vu le jour. Cette résurgence est l'occasion de mettre en lumière les spécificités du discours de l'« ennemi » au Canada.

This article draws from a paper presented at the conference held by the Association for Canadian Studies in the United States in Ottawa, on the 20th and 21st of September 2002. It studies representations of the “enemy” in public discourse in Canada and the United States during the period that immediately followed the fall of the Berlin wall. Until 1989, these discourses, especially in the United States, had been dominated by a “free world vs. communist world” dichotomy, and had been a corner stone of the self-definition of western national identities on a larger basis. The collapse of communist strongholds and especially of the USSR must therefore have left an empty space in the “us vs. the *Other*” mindset. Yet, a little more than a decade later, new discourses of the “enemy” have emerged.

How did these shifts of meaning participate in the emergence of today's tensions both at the intra-national and international levels ? How did Canada react to these shifts ? This paper addresses these questions by looking at a selection of prominent North-American political speeches of the 1989-1995 period. Recent contributions to the understanding of the notion of *otherness* in the fields of cultural history and social psychology provide the theoretical basis to this analysis.

The Oxford dictionary provides the following definition of what an enemy is commonly conceived to be 1) a person actively hostile to another, 2) a hostile army or nation, 3) a member of this army or nation, 4) an adversary or opponent. Thus, quite simply, the USSR during the Cold War was the West's enemy because it was considered "hostile" to it, both because of its military potential and its refusal to abide by the principles of liberalism, be it in the economic or political field. The enemy, as exemplified by the USSR during the cold war, is the *ultimate other*. The enemy is everything we're not (or everything we don't want to see in ourselves.) The enemy is ignorant of our values and know-how. The enemy does not know or understand us. The enemy thinks we're wrong, even evil. The enemy, quite simply, is against "us" in every possible way.

If we define a new world order as a reinterpretation of who is "with us" and who is "against us", then George Bush's words in the wake of September 11th marked the coming into existence, in our western mindset at least, of a new world order. In this new world order, the enemy is harder to locate. It is embodied by individuals, who keep defying borders, as well as in the institutions that support or protect these individuals.

But from the world order that came to an end in 1989 with the fall of the Berlin wall, to the one we know today, one leitmotiv remains: we are told the world is divided between an evil side and a good side, "us" standing for the good side, "them" or the "others" standing for the evil side, against us. The National Post issue of August 16th 2002 came—and many more front pages have come since—as a rather straightforward reminder of this fact (front page headline "Rice calls Saddam an 'evil' man as US expands its Gulf Power", "US makes a 'moral case' for war"). The enemy has changed face, but not much else is changed. Vilho Harle suggested that this is because the "enemy thought" is constantly with us. So much so that he calls having an enemy a "tradition" of Western societies.

(...) [I]nstead of emphasizing the unique features of the phenomena [international conflicts], I maintain that all of them may repeat the same tradition of thinking, speaking and acting.¹

And yet, in 1989, Western leaders came short of words to convey the hope they felt about a peaceful, more prosperous world at reach. It was a new

¹ Harle, Vilho. *The Enemy with a Thousand Faces: the Tradition of the Other in Western Political Thought and History*. Westport, CT Praeger, 2000. p. 7.

THOSE ARE NOT WITH US ARE AGAINST US

beginning, the starting point of a new grand narrative for the human kind. No more enemies. It was the dawn of an age of peace and collaboration, of disarmament and rule of the free market that would ensure prosperity for all.

Great Nations of the world are moving towards democracy through the door of freedom. Men and women of the world move toward free markets through the door of prosperity²

Canada through its Prime Minister, Brian Mulroney was no exception, even if we can note that, very early on, it expressed a rather pragmatic view of the situation.

“we must not delude ourselves. We are still far from seeing the dawn of a lasting peace and an international system founded on justice, law, and a sense of responsibility.”³ After the Berlin wall was taken down, Brian Mulroney’s key word was “interdependency”, and each one of his speech was an opportunity to underline the validity and importance of such international institutions as NATO and the United Nations (as well as Canada’s role in these institutions.) After the Gulf war, in which Canada participated, Brian Mulroney, reminded the United States of the promises made after the Cold War “The Cold War victor must now be a world peace leader⁴”

Only two years after the end of the Cold War was proclaimed by George Bush and Mikhail Gorbachev, war was waged by a western coalition in the Persian Gulf. Ten years later, the World Trade Center collapsed, and with it a certain idea of “us”, the West. So how, two decades after the fall of the Berlin wall symbolically ended an era in which the world was divided between good and evil, do we find ourselves involved again in this old struggle between “us” and the “other”?

How do we, while we go about our daily tasks, come to think of the “other” as “other”, not one of “us”? And how do we come to perceive this other as hostile to us? Of course, a blunt attack such as the one that occurred on September, 11th 2001 makes feelings of hostility manifest. But how do we link such events not only to extremist and dangerous individuals, but to entire nations, regimes, or cultures? Given the West’s record in terms of military attacks, destructions and invasions throughout the world, how do we

² George Bush, inaugural address, 1989

³ Brian Mulroney, May 29th, 1989, opening session of the Dakar summit.

⁴ Brian Mulroney, June 1992. *Canadian Speeches Issues of the Day*. June July 1992. p. 25.

conceptualize our cause as just, a fight for good, and the other's cause as unjust, a manifestation of evil? How, if the enemy's system of values thus mirrors ours, do we prevent any conversation between "us" and the "other" from leading to a dead end, a *dialogue de sourds*?

These fundamental questions have been addressed in many studies, in fields that range from communication studies, to political science, to social psychology. For this study I chose to keep in mind these three different disciplines while studying political speeches and addresses. This stems from the idea that, as social psychologists show, our feelings, instincts and emotions are an essential part of the process we use to categorize things and people, the other essential part being our environment. This process is called *impression formation*. The way in which we make sense of the world by naming it according to our notion of what is positive and what is negative, in turns becomes part of our environment. This is why the words we chose matter, as do the ones we grow up to. Our leaders' discourses often appeal to our fears, desires and feelings, sometimes more than to our ability to think and reflect. This can only have significant consequences on the decisions we make as citizens.

It is especially interesting to look at the Canadian approach to foreign policy and by extension to otherness, and to wonder whether this approach is inherent to a Canadian "essence" or identity, or if it the product of more pragmatic interests in terms of security and prosperity.

The progress of this study lead me to focus on ten speeches given by Brian Mulroney on Canadian foreign policy when he was Prime Minister of Canada, between 1984 and 1993. I also studied all of George Bush's State of the Union addresses, as well as his inaugural address and farewell address. These two men were leaders of their respective countries for the better part of a period that saw the transition from one world order to the other. As Mary Suckey puts it in *Playing the Game the Presidential Rhetoric of Ronald Reagan*. (New York Praeger, 1990. p. 2) "As the focal point of the national government and the representative of the only branch government able to speak with one voice, the president's interpretation of events often becomes (for better or for worse) the definitive interpretation."

So, what in the words these men chose, or that were chosen for them, tells us how a new world order has emerged, how the enemy has changed face between 1989 and 2002? The difference in the nature of the American and the Canadian corpus may account for some of the differences in tone and content listed below. However, the features underlined in this study seem to be rather

constant regardless of the type of oratory intervention or personality of the speaker. From these documents, it was possible to corroborate some points that have previously been made in communication studies

ENMIFICATION OF THE "OTHER", A RHETORICAL PROCESS

Enmification, the construction of an enemy, is achieved in public speeches through well-identified rhetorical means. Indeed, whether the enemy exists in the real, factual world or not, it needs to be constructed as such through language. It needs to be named to come into existence within our minds. We need to construct an *image* of the enemy. The rhetorical means used to make an "other" an enemy can be grouped as follows

First of all, the *demonization*, often coupled with the *infantilization* of the other. This is often achieved by focusing on one person, country, or regime; and/or through implicit generalizations through the depiction of a certain person as a devilish creature, the idea is implicitly conveyed that *our* culture could never breed such a monster. Therefore, we do not only need to defeat this particular enemy, we also need to spread our values to prevent another one to emerge later on "Saddam Hussein *toys* with the mad dream of constructing nuclear devices to destroy his neighbours and terrorize the world"⁵ "They know that this brutal dictator will do anything [to use his] weapons, will commit outrage, no matter how many innocents suffer"⁶

Secondly, this is always accompanied by an insistent praise of the self ("us") through a constant appeal to founding myths and identity myths. It is often done by more or less explicitly contrasting a set of values with the "other's" set of values. "We" have certain values, this implies the other may not, or even that it may have opposite values. Bronfenbrenner identified this phenomenon as the "mirror image"⁷ The enemy is everything we are not, we have all the qualities the enemy lacks, and these beliefs are held on both sides of the conflict. This polarized generalization process gradually extends to areas well beyond the original conflict, hence the constant assimilation of freedom and free market economy in George Bush's speeches, which leads us to

⁵ Brian Mulroney, Address to Stanford University, California, September 1991. Italic is not in the original.

⁶ George Bush, State of the Union Address, 1991

⁷ Fisher, Ronald G. *The Social Psychology of Intergroup and International Conflict Resolution*. New York Springer-Verlag, 1990. p.151.

associate the market economy with an unalterable human right, that is to say, with good.

The conviction and courage we see in the Persian Gulf today is simply the *American character* in action⁸

We know how to secure a more just and prosperous life for man on Earth through free markets, free speech, free elections, and the exercise of free will unhampered by the State⁹

Brian Mulroney's address to the World Affairs Council the following May confirmed this commitment to democracy and economic liberalism, while acknowledging concrete obstacles to their spread throughout the world

Western democratic values inevitably seem less attractive to young *people* in Third World Nations, when greater personal sacrifice is required from them and their countrymen simply to pay the interest on an untractable external debt [...] owed to Western democratic countries.¹⁰

Moreover, there is always, in these discourses about the "enemy", an appeal to a religious and/or moral duty to intervene. This requires naming an objective (a safer and better world) and a target (the enemy.)

As Americans, we know that there are times when we must step forward and take the responsibility to lead the world away from the dark chaos of dictators towards the promise of a better day¹¹
We have chosen to stand up and be counted when freedom and world peace were under challenge¹²

The fourth characteristic of the "enemy rhetoric" is the obvious omission of any element that could raise questions about the consequences of the decision that has been made. In place of this debate, we find an earnest promise of a brighter future. When Lloyd Axworthy raised this question in front of his fellow Members of Parliament on January 15th 1991,

⁸ George Bush, State of the Union Address, 1991. *Italic* is not in the original.

⁹ George Bush, inaugural address, 1989

¹⁰ Brian Mulroney, notes for an address to the World Affairs Council, May 3rd 1989.

¹¹ George Bush, State of the Union, 1991

¹² Brian Mulroney, speech at the House of Commons, January 22nd 1991

THOSE ARE NOT WITH US ARE AGAINST US

Do you think you can recreate and reconstruct the entire Middle East once Jordan collapses within 24 hours by a full invasion on both sides? How much money will it take to rebuild that poor country? How much money will it take to rebuild the oil fields that will be destroyed within hours? How much will it take to repair the ecological damage that will be felt around the world? How much are we prepared to pay and how much are we prepared to absorb on terms of trying to deal with terrorism around the world?

the reply he was offered by Brian Mulroney was entirely focused on the "character" of Saddam Hussein the "Brutal aggressor", the "brutal bully", on his "savagery" the "executions of innocent people, the rape of women and the murder of children Canadian specificities

In his speeches, Brian Mulroney's rhetoric mirrors President Bush's to a certain extent we find the same appeal to a moral cause to serve, and the same "modes of persuasion"¹³, but we nevertheless notice a different stance on military intervention, less insistence on the good vs. evil struggle, less self praise, and weaker appeal to sensitive issues like women and children. So, if nothing else, the style is different, less emphatic, less vibrant, even for a conservative Prime Minister who was notoriously "pro-American." Why is it so? Of course, it may have to do with the speaker's personality, but we know that our leaders seldom write their speeches alone. Moreover, this difference in oratory styles seems to be a constant feature, even if we take into account the fact that speeches are custom tailored for each speaker. I would like to propose three hypotheses, among many others, to explain this persistence. The first hypothesis is related to differences in national mythologies while the stereotypical American hero is ready to kill, however reluctantly, if he needs to, and was trained to that effect (though the act of killing is almost never explicitly mentioned, the vague term "do" in the following quotation certainly covers it.)

The world saw not only their special valor but their special *style* their [...] rambunctious, optimistic bravery, their *do-or die* unity unhampered by class or region¹⁴

¹³ Suckey, Mary E. *Playing the Game the Presidential Rhetoric of Ronald Reagan*. New York Praeger, 1990. p. ix, quoting Aristotle's *Rhetoric*.

¹⁴ George Bush, State of the Union Address, 18th January 1992. Italic is not in the original.

On the other hand, a Canadian soldier's image is first and foremost that of a peacekeeper, who will avoid killing as much as he can. He was trained to prevent violence rather than participate in it.

Our national interests have been peace keeping, a voice for stability, and a voice for independence in war, peace and stability. We have always said that embargoes, sanctions and diplomacy are preferable to bullets¹⁵

While in the United States, war is often a responsibility, a necessary burden that comes along with power, in Canada, it is more often presented as a failure in itself. This is exemplified Brian Murloney's address to the World Affair Council in 1989¹⁶

[No issue] is as dramatic as war. None can galvanize public opinion the way war can. But ultimately, each presents mortal threats to our national security.

each country holds. Canada is nowhere near as powerful as the United States, whether we consider demography, economy or military potential. Quite clearly, Canada cannot compete with the United States for power or influence, hence, maybe, its "historic quest for peace"¹⁷

This different position of power, that some call a subordinate position, can also explain why 'Canadian style' political speeches on the international scene simply cannot be as emphatic as the American ones. Canada in fact relentlessly insists on its place within the Community of Nation, on the importance of such organizations as the UN and NATO...

Leadership does not equate with unilateralism; nor does it imply a unipolar world. Unipolar globes are notoriously unstable. Burden sharing requires decision sharing.¹⁸

15 Jean Chrétien, leader of the opposition. Speech in the House of Commons, 15th January 2002.

16 Here, the dates may account for the difference in content, but these quotations have been chosen because they summarize the tone adopted by both men throughout their mandates, regardless of any specific point in time.

17 Jean Chrétien, leader of the opposition. Speech to the House of Commons, 16th January 1991.

18 Brian Murloney, Speech at Stanford University, September 1991

THOSE ARE NOT WITH US ARE AGAINST US

[...] a stronger Canada can contribute to a stronger and more equitable world¹⁹

...while the United States tend to present themselves as a leader that stands above the lot "There is a world of opportunities before us, and there is a need for leadership only America can provide"²⁰

Canada on the international scene constantly has to remind the world of its presence and role, or at least feels it has to. The shadow of the United States exists just as vividly in terms of power and influence as in terms of self-representation. Canada's basic interests are both in keeping the United States on their side and in pushing for as few military interventions as possible, hence a rhetoric that often mirrors the one heard in the United States, but with a Canadian twist an armed conflict is the last resort in a list of options (diplomatic and economic sanctions, for instance). It is also a collective decision based on consultation and demand of proof that a military intervention is not only desirable, but necessary.

Another factor may explain the difference in style between the Canadian and the American leaders' rhetoric and is very much linked to the national identity myths as well each of the two countries has its own conception of faith. While the American reading of the Bible seems to put more emphasis on the duty to spread the word of God and to fear God, God being on "our" side, the Canadian one seems to adopt a more empathetic, less militant stance. Canadian faith is a God fearing one, but this fear results in a certain reluctance to absolutely trust human judgment.

[...] The spirit of freedom is to not be too sure of what good is. Those who have the spirit of freedom seek to understand the other's opinion. Those who have the spirit of freedom know how to place others' interests before theirs. For those who have the spirit of freedom, even the death of a simple bird does not go unnoticed. The spirit of freedom, he said, is the spirit of he who, some two thousand years ago, taught humanity a lesson it could never entirely forget, and probably never will. This lesson is that there may be a

¹⁹ Brian Mulroney, notes for speech to the members of the Economic Club, 10 December 1984

²⁰ George Bush, State of the Union address, 1990

kingdom where the humble will stand on equal ground with the powerful²¹"
(text is not underlined in the original)

WHO NEEDS AN ENEMY ?

I defined earlier these characteristics of rhetoric as a *means* to construct an image of the enemy. But at this point we have to ask ourselves another question do these means have an end ? Does the construction of such an image of the other serve any purpose, or is it just "something that we do ?"

It is interesting to note that rhetoric often comes into play after a decision has been made, whether it concern a military intervention or a partnership in trade or defence. When the House of Commons in Canada assembled to debate whether to give assent to a Canadian participation in the Gulf War, troops had already been on their way for a week.

Presidential or Prime Ministerial rhetoric is therefore used to justify, legitimize and rally public support for decisions that have already been made and is not only a matter of plebiscite. It may also be used to turn the public eye to the international scene, away from home. This very specific link between national or personal interests and events on the international scene has been mentioned by Ted Galender Carpenter in his book *In Search for Enemies America's Alliances after the Cold War*.²² It has also been mentioned in studies on Ronald Reagan's rhetoric, and in the report on the Iran/Contra affair by Lawrence Walsh²³ In *the Presidency of George Bush*, John Robert Greene notes that

(...) Between September and mid-October 1990, Bush experienced a twenty five point drop in his approval ratings. But with the Persian Gulf War, he made up that deficit and more. In

21 Brian Mulroney, speech in the House of Commons, 6th October 1983, quoting Judge Hand.

22 Washington CATO Institute, 1992.

23 See Walsh, Lawrence. *Iran/Contra the Final Report*. New York times Books, 1994

See also Stuckey, Mary E. *Playing the Game the Presidential Rhetoric of Ronald Reagan*. New York Praeger publishers, 1990.

And Weiler, Michael and W. Barnett Pearce, Eds. *Reagan and Public Discourse in America*. Tuscaloosa, AB University of Alabama Press, 1992.

THOSE ARE NOT WITH US ARE AGAINST US

February 1991, at the time of the ceasefire, Bush enjoyed an astounding eighty four percent approval rating.²⁴

Thus, an enemy, however dreaded and dangerous, can also be a powerful tool for a politician, because it allows him or her to relocate the object of people's fears of worsening living conditions outside the *self*. Pleading for military intervention by appealing to people's fears of wars certainly is paradoxical, and yet, it seems to be the most efficient argument in antagonistic rhetoric.

This is not to say that enemies do not exist, that they exist only in our imagination and are merely created for morally questionable purposes. Certainly not so disputes over natural resources and repartition of wealth alone would suffice to generate bitter conflicts. However, we should distinguish between a rival and an enemy, as Ronald Fisher indicates²⁵, other elements that are unrelated to an existing or potential conflict play an important part in our perception of the *other* as hostile or dangerous. These elements are psychological factors that affect individuals as well as groups, therefore societies, and range from the desire for power and influence to "exaggerated fear", "macho pride" and even paranoia. (See pp 150-53). Exaggerated fear is the impression that the other is intent on attacking "us", and has the ability to cause extensive damage. Macho pride is "(...) a particular form of pride defined as undue satisfaction from, or undue craving for, an image of one's own group as powerful, prestigious, tough and courageous" (p. 153) An enemy is a symbol, who exists outside of our moral standards, therefore to whom these standards do not apply.

While it is not possible to assert that *enmification* is used with the purpose to promote national, economic or electoral interests, these most likely play a part in the emphasis that is put on international issues as opposed to national ones. To that extent, a healthy and content nation should be less inclined to build a negative image of the *other* in order to build a positive image of itself. Could this partly explain why Canada seems less inclined to speak of the other as an enemy? This phenomenon is easily recognizable in individuals as well in order to attain self-esteem, one can work on a positive image of oneself say, through effort, and/or focus on negative images of others.

²⁴ Greene, John Robert. *The Presidency of George Bush*. Lawrence University Press of Kansas, 2000.p151.

²⁵ Fisher, Ronald G. *The Social Psychology of Intergroup and International Conflict Resolution*. New York Springer-Verlag, 1990.

This leads us back to the difference between Canadian and American attitudes towards the other. In Canada, the traditional "enemy", the *other* whose influence and power is felt as most directly threatening, both on the factual and on the mythological levels, is...the United States. They are at the same time rivals and partners, they both exert a certain fascination on each other, and they are both suspicious of and dependent on each other. Does having such a "fuzzily" defined "enemy" account for what has been viewed as Canada's inability to define its own identity? Does having a "friend enemy" of that importance impair Canada's perception of itself? Could this explain why Canada seems more prone to "unite *for*", whereas the US seems to "unite *against*" more spontaneously.

NEW WORLD ORDER, OLD POLICIES

Were there any signs in 1989 that world peace would not happen? Was it possible then to "guess" who would emerge as the next enemy? I would like to answer yes to both questions, and this for two reasons: the first one is the fact that, even though enemy rhetoric was left without a subject, a potential target, for a couple of years, it remained omnipresent. The emphasis was put on new partnerships and alliances, but in so doing new "others" were created whoever was not part of this new alliance. As we have seen earlier, any other is a potential friend, or a potential enemy. Secondly, there were differences between Canadian and American foreign policy discourses, but in both cases it was possible to trace the emergence of the "Arab world" as a subject of concern, both because of the recategorization of the world that was taking place in the post Cold War period and because of seemingly unrelated events that could not fail to leave in our minds a certain *impression* of Islam. The memory of the Teheran hostage crisis (1979-1981) was still present; another hostage crisis was unfolding in Lebanon; and in 1988, the publication of Salman Rushdie's *Satanic Verses* fostered one for the most controversial debates over freedom of expression vs. respect of religious beliefs and practices the western world had known in decades.

Thus, whereas there was no mention of Islam itself in the speeches that punctuated the Gulf war, the constant praise of "Western style" heroism and values alongside with the shocking Fatwa launched by Ayatollah Khomeini, the memory of the Teheran crisis, and the invasion of Kuwait by Saddam Hussein were brought together in our minds. We learned to fear the Middle East and Iraq, we learned to fear Iran, Saddam Hussein (who had once been an ally of the West against Iran) and Muslim fundamentalism. Because of this fear, in part, we often learned to associate the ones with the other for lack of

THOSE ARE NOT WITH US ARE AGAINST US

more complete information²⁶. These elements have since been incorporated (in a certain collective imagery) into a "civilization" that is seen as the matrix of our new enemies.

There is a lot to gain in our understanding of global issues by approaching them through the lenses of a diversity of scientific disciplines. Social psychology casts light on such mechanisms as impression formation, image formation or "exaggerated fears", to quote only a few, which are a central element in our perception/construction of the *other*. In turns, our perception of *otherness* is a central element of our political culture and practice. Political science helps us identify these cultures and practices, and deciphers the ways in which we deal with difference in order to organize our societies. Finally, communication studies allows us to see how this connection manifests itself in the public discourse and affects the collective mindset, which sends us back to *image* and *impression formation*, and their influence on individual and collective decision-making.

Focusing on Canada and the United States when dealing with such essential questions can begin to reveal some of the very complex interactions that exist between national mythologies, home policy, and power. Because of the paradoxical nature of these two countries' relations, their study can also help to understand to what extent the human mind is where these interactions take place, their territory.

Understanding how we make enemies, especially at the international level, is crucial to the future of humanity. This may ring as hollow as any well intentioned cliché, but if our quest as human beings is truly a "more equitable world" to quote Brian Muroney, there is simply no discarding this question. We have to understand how we divide the world into what Saïd called "Communities of interpretation", and how loosely these interpretations sometimes relate to actual "facts". We also have to reflect on the manner in which we react to our own fears and respond to hostility, which implies distinguishing between reason and emotion. Among the things we need to question is our tendency to make rhetoric prevail over reality, and our eagerness to accept as truths what is often little more than our desires.

²⁶ See the works of Edward Saïd, in particular *Orientalism*. New York Vintage Books, 1978, and *Covering Islam How the Media and the Experts Determine How We See the Rest of the World*. New York Pantheon Books, 1981. p. 164

Géraldine COUGNOUX

For otherwise we will not only face protracted tension and perhaps even war, but we will offer the Muslim world, its various societies and states, the prospect of many wars, unimaginable suffering, and disastrous upheavals, not the least of which would be the birth of an 'Islam' fully ready to play the role prepared for it by reaction, orthodoxy and desperation.²⁷

²⁷ Said, Edward W. *Covering Islam*. p. 164.

ENCOUNTERS WITH ALTERITY : THE ROLE OF THE SUBLIME IN MOODIE'S AND URQUHART'S HISTORICAL FICTION

Marlene GOLDMAN
Université de Toronto

This essay highlights the longstanding importance of the sublime in Canadian fiction, specifically, its role in the construction of a national imaginary. To this end, the paper begins by exploring Susanna Moodie's invocations of the sublime in *Roughing It in the Bush* (1852). The second half of the study compares Moodie's use of the sublime with Jane Urquhart's emphasis on the sublime in her historical novel *Away* (1993). Ultimately, this study examines how the concept of the sublime was adopted and adapted to convey two very different visions of history and social relations in the new world. Whereas, to varying degrees, Moodie relies on the sublime primarily to master an experience that seems overwhelming, Urquhart's text highlight an alternative possibility, namely, using the sublime to facilitate a dialogue with the other.

Cet article met en évidence l'importance du sublime dans le roman au Canada et plus particulièrement son rôle dans la construction de l'imaginaire collectif. La première partie de cette étude explore la manière dont Susanna Moodie a recours au sublime dans *Roughing It in the Bush* (1852) et la deuxième partie développe une comparaison avec l'utilisation que Jane Urquhart fait du sublime dans son roman *Away* (1993). Enfin, la dernière partie examine la façon dont le sublime a été adopté et adapté pour rendre compte de deux conceptions extrêmement différentes de l'histoire et des relations sociales dans le Nouveau Monde. Alors que, à divers degrés, Moodie s'appuie sur le sublime avant tout pour faire face à des épreuves qui lui paraissent insurmontables, le texte de Urquhart illustre une autre possibilité, l'utilisation du sublime comme moyen de faciliter le dialogue avec l'autre.

In *Roughing It in the Bush* (1852), Susanna Moodie documented her departure from England and her first encounter with the new world. In an account dated August 30, 1832, she describes travelling up the St. Lawrence and comments on the "sublime view" of the mountain chain: "As the clouds rolled away from their grey bald brows... they loomed out like mighty giants...a thrill of wonder and delight pervaded my mind. The spectacle floated dimly on my sight—my eyes were blinded with tears—blinded by the excess of beauty" (17). Phrases such as "wonder and delight" and "excess of beauty," not to mention "the sublime view," highlight Moodie's debt to the aesthetic concept of the sublime.

Moodie's response raises a fundamental question: just how important is the sublime in Canadian literature and in historical fiction, in particular? Susan Glickman declares that just "as the exploration and occupation of this country by Europeans coincided with the scientific revolution, so the writing of English poetry in Canada coincided with another revolution that saw "Nature" become the chief term of aesthetic and moral approval, and sublime experience become a new kind of religion" (ix). According to Mary Lu

MacDonald, whether "they were French or English, whether they were born in Canada or elsewhere, most Canadian writers before 1850...accepted the convention of the sublime as the basis for much of their description of the natural world" (qtd. in Glickman 48). Glickman argues further that renewed interest in the sublime demonstrates not only its profound importance in eighteenth and nineteenth century literature, but its continuing influence on the way we think and write about nature, the supernatural, subject-object relations, and the unrepresentable (45).

My analysis situates itself in the contemporary resurgence of interest in sublime theory ; my own contribution to the discussion lies in focussing on two English-Canadian women writers (one nineteenth and one twentieth-century) who rely on the sublime in their historical fiction as a means to express their ambivalent feelings associated not simply with nature, but with the radically altered nature of social and political relations in the new world. On the one hand, the Canadian landscape made an overwhelming impression on newcomers ; on the other hand, it also provided a screen on which to project fears and desires stemming from the potential transformation of old world norms and values in the new world. To highlight the longstanding importance of the sublime in Canadian fiction, specifically its role in the construction of a national imaginary, this paper will begin by exploring Moodie's invocations of the sublime. The second half of my study will compare her use of the sublime with Urquhart's emphasis on the sublime in her historical novel *Away*. Rather than focus on the treatment of history in these texts, my paper will examine how the concept of the sublime was adopted and adapted to convey two very different visions of history and social relations in the new world. Whereas to varying degrees Moodie relies on the sublime primarily to master an experience that seems overwhelming, Urquhart's text highlights an alternative possibility, namely, using the sublime to facilitate a dialogue with the other. As we will see, this type of dialogue alters the construction of the national imaginary—a construction that traditionally has sought to contain or, worse, to efface difference.

Originally introduced in discussions of rhetorical technique in the seventeenth and eighteenth centuries, the sublime was used to distinguish between various styles of speech, designated as high, middle, and low. Disseminated primarily through Nicolas Boileau-Despreaux's translation of Longinus in 1674, the concept became linked, not so much with concrete rhetorical or stylistic features, as with the revelation of "a quality of thought and the emotions which that quality, vividly presented, evokes" (Monk 32). Writing some twenty years after Boileau, John Dennis extended the concept's parameters by investigating not the sublime object, but the emotional

ENCOUNTERS WITH ALTERITY

responses of individuals who experienced the sublime. Dennis's contribution reinforced the connection between the sublime and "enthusiasm," a set of emotions or "passions"—specifically, joy and terror—that were aroused by circumstances whose cause was not fully comprehensible.¹ As Glickman explains, the word "sublime" referred to writing that "interested itself in how nature made one feel, as opposed to how it looked, what moral lessons it taught, or how it could be exploited to make a more comfortable life" (viii).

In his study of the sublime published in 1757, Edmund Burke highlights both terror and delight when he emphasizes that the sublime produces a feeling of "delightful horror" (Burke 136). And in the *Critique of Judgement* (1790), Emmanuel Kant also identifies the ambivalent response seemingly elicited by the sublime object. Whereas for Burke, the sublime simply produces terror and astonishment, Kant views these responses as merely the first step of a complicated cognitive process.

According to Kant, the sublime object elicits an ambivalent response. During the sublime experience, the mind feels agitated and experiences a rapid alternation of "repulsion from, and attraction to, one and the same object." Kant argues further that pain and pleasure are bound together because, initially, when the mental faculties, specifically, the imagination, cannot comprehend an object's magnitude (as in the case of the mathematical sublime) or power (the dynamical sublime) and provide an instantaneous representation of the object, the individual experiences pain. The sensation of pain is quickly replaced by one of pleasure, however, after the mind "sinks back into itself" and becomes aware of reason's demand for synthesis — a demand that, in fact, would have remained invisible if it were not for the failure of the imagination. In the Kantian sublime, the individual transcends human frailty and escapes from a lethal threat because the blockage of the imagination prompts an act of self-analysis that acquaints the mind with reason's demand for totality — a demand that "indicates a mental power, namely reason, that surpasses any standard of sense." Put somewhat differently, fear mingles with delight when the mind

¹ Before travelling to Canada, Susanna Moodie wrote a collection of poetry entitled *Enthusiasm ; And Other Poems* (London : Smith Elder, 1831). In this early work, the sublime is linked solely to God and His handiwork, nature. When Moodie later writes about life in Canada, however, she departs from this conventional approach to the sublime, by invoking sublime passions in conjunction with her response to individuals in the new world.

becomes aware of its own sublimity which lies in its vocation—its duty to obey reason—and elevates it even above nature.²

Moodie's narrative provides an especially useful point of departure for my analysis of the role of the sublime because, in addition to its conventional reliance on the sublime to describe the landscape—a well-established convention evident in her earlier collection *Enthusiasm; And Other Poems*—the narrator in *Roughing It in the Bush* takes the more unconventional step, and invokes sublime passions, with their characteristic feature of attraction and repulsion, to portray the Irish diaspora and the behaviour of the immigrants she encounters on Grosse Isle. Although lengthy, the description is worth repeating in full :

Never shall I forget the extraordinary spectacle that met our sight the moment we passed the low range of bushes which formed a screen in front of the river. A crowd of many hundred Irish emigrants had been landed during the present and former day and all this motley crew—men, women, and children, who were not confined by sickness to the sheds (which greatly resembled cattle-pens)—were employed in washing clothes or spreading them out on the rocks and bushes to dry.

The men and boys were in the water, while the women, with their scanty garments tucked above their knees, were trampling their bedding in tubs or holes in the rocks, which the retiring tide had left half full of water. Those who did not possess washing tubs, pails, or iron pots, or could not obtain access to a hole in the rocks, were running to and fro, screaming and scolding in no measured terms. I shrank, with feelings almost akin to fear, from the hard-featured, sun-burnt harpies as they elbowed rudely past me. (20)

In aligning Moodie's response with the sublime, I'm drawing on the fact that although she dwells on her feelings of fear and disgust, she nevertheless demonstrates a tremendous fascination here and elsewhere for the vocal, assertive, immigrants, particularly, the unfeminine, "sun-burnt" women. Her response is entirely in keeping with the sublime tradition in which the "partner of fear is admiration" (Glickman 52).

Moodie's use of the sublime in this instance makes more sense when one recognizes that the sublime is, as one critic puts it, neither a "rhetorical

² My summary of the sublime is largely drawn from my essay "Translating the Sublime : Jane Urquhart's *the Whirlpool*," *Canadian Literature* (1996) 150 :23-42.

ENCOUNTERS WITH ALTERITY

mode nor an aesthetic category, but a domain of experience that resists categorization, in which the subject enters into relation with an otherness—social, aesthetic, political, ethical, erotic, that is excessive and unrepresentable” (Freeman 2). The sublime also raises particular concerns associated with “the construction and destruction of borders (be they aesthetic, political, or psychic) and the permutations of identity formation and deformation” (Freeman 6). As Kristina Kyser argues, Moodie’s portrayal of the “motley crew” of emigrants, the scantily clad women and the men “infected” by insubordination—all of them “sully[ing] the purity of the air with contaminating sights and sounds” like “incarnate devils” (22) or “a wild goat” (23)—illustrates the threats that Moodie attempted to keep at bay in her description of the sublime; what she fears “is the dissolution of several boundaries between the English and Irish, upper and lower classes, gentlewomen and tramps, civilization and wilderness, home/paradise and wasteland/hell, the rulers and the ruled, conscious will and unconscious desire, human and beast.”³

The forces of repulsion and attraction, so glaringly apparent in Moodie’s descriptions of the Irish, prompted the reviewer for the *Observer* to comment on the text’s paradoxical anti-Irish bias :

[A]t the very outset of her career, she [Moodie] describes the Irish emigrants in terms which a reflective writer would scarcely apply to a pack of hounds . . . and yet every page of her work bears a distinct and unequivocal testimony to the fact that it was to the kindness, the charity, and the disinterested services of poor Irish emigrants and settlers that she and her family were indebted for, perhaps, the only real benevolence they had encountered in Canada. (qtd. in Ballstadt xxxi)

On the one hand, the scantily-clad Irish women on Grosse Isle caused Moodie to shrink away in fear; on the other, Moodie documents their benevolence and, more specifically, sings the praises of her beloved Irish servant Jenny, a woman who likewise arrived with “scarcely a garment to cover her” (472). Initially, it would seem that Moodie perceived the spectacle of the unladylike, lower-class women as unequivocally threatening. Gradually, however, she learns to appreciate the benefits of unladylike behaviour in the backwoods. Moodie confesses that within the house, her dear servant Jenny made “more dirt than she had the inclination or the ability to clear away. She

³ Unpublished paper presented in my graduate seminar Fri. 19 Jan. 2001, University of Toronto

could neither read, nor knit, nor sew..." (465). But during the year of the Canadian rebellion, when men "could not be procured in that thinly-settled spot for love nor money," Moodie admits that she "fully realised the extent of Jenny's usefulness":

Daily she yoked the oxen, and brought down from the bush fuel to maintain our fires, which she felled and chopped with her own hands. She fed the cattle, and kept all things snug about the doors; not forgetting to load her master's two guns, "in case," as she said, "the rebels should attack us in our retrate." (472)

Although Moodie invokes the sublime passions in her descriptions of the Irish, she never goes so far as to allow experiences of sublimity to destabilize entirely the boundary between self and other, in this case, master and servant. In the passage cited above, Moodie highlights Jenny's dialect for comic effect. Elsewhere, she refers to her servant as "an industrious creature" (419; my emphasis). Moreover, she repeatedly cites conversations in which Jenny refers to herself as "a poor, hard-working crathur" (465) and an "owld crathur" (507) subtly reinforcing the latter's supposedly inherent inferior, "creaturely" status.

As one might expect, similar forces of attraction and repulsion identified with the sublime surface in Moodie's portrayals of other people who challenge her identity as a God-fearing, English gentlewoman. Volume one is replete with anecdotes concerning Moodie's encounters with people she terms "semi-barbarous Yankee squatters" (210) Using phrases that uncannily echo her response to the lower-class Irish women on Grosse Isle, Moodie describes her first meeting with the Yankees, explaining that all "was new, strange and distasteful to us; we shrank from the rude, coarse familiarity of the uneducated people among whom we were thrown; and they in return viewed us as innovators, who wished to curtail their independence by expecting from them the kindly civilities and gentle courtesies of a more refined community" (210; my emphasis). Indeed, Moodie portrays her first encounter with the daughter of her Yankee neighbours (a family headed by a man who supposedly goes by the name of *Old Satan*) in what are by now familiar, "creaturely" terms:

Imagine a girl of seventeen or eighteen years of age, with sharp, knowing-looking features, a forward, impudent carriage, and a pert, flippant voice, standing upon one of the trunks and surveying all our proceedings in the most impertinent manner. The creature was dressed in a ragged dirty purple stuff gown, cut very low in the neck, with an old red cotton handkerchief tied

ENCOUNTERS WITH ALTERITY

over her head ; her uncombed, tangled locks falling over her thin, inquisitive face, in a state of perfect nature. (86 ; my emphasis)

Again, Moodie's feelings of repulsion are countered by those of attraction—in this case, the admiration she feels for the elderly Yankee squatter, Mrs. H. The latter captivates Moodie because of her ability to negotiate shrewdly with the lawyer bent on evicting her from her property. Mrs. H. also possesses a unique capacity to weave an intriguing narrative about her life in the Canadian wilderness—a talent for narration that links her with Moodie herself. Moodie's feelings of attraction and repulsion are so strong that, at one moment, Moodie describes Mrs. H. as a sneering hag (142) ; in the next, she is moved to tears “for the desolate old creature” (145 ; my emphasis) and confesses : “I was very much interested in the old woman's narrative—for she was really possessed of no ordinary capacity, and though rude and uneducated might have been a very superior person under different circumstances...” (152-53).

As I have been arguing, sublime feelings of “delightful horror” surface in Moodie's text in conjunction with perceived threats to her identity—threats posed by the radically altered nature of social relations in the new world, embodied most obviously by the Irish and the Yankees. But what are readers to make of her response to the indigenous peoples ? Initially, Moodie relies on the Native peoples to provide a contrast for the so-called barbarity of the lower-class Europeans. For instance, in her initial account of Grosse Isle, Moodie states :

I had heard and read much of savages, and have since seen, during my long residence in the bush, somewhat of uncivilised life ; but the Indian is one of Nature's gentlemen—he never says or does a rude or vulgar thing. The vicious, uneducated barbarians who form the surplus of over-populous European countries, are far behind the wild man in delicacy of feeling or natural courtesy. (20-21)

In a later chapter, entitled “The Wilderness, And Our Indian Friends,” Moodie goes on to provide detailed descriptions of her encounters with various members of the neighbouring tribes. Referring to “the Chippewa or Missasagua Indians,” Moodie explains that they are “perhaps the least attractive of all these wild people, both with regard to their physical and mental endowments” (298). According to Moodie, their “honesty and love of truth are the finest traits in characters otherwise dark and unlovely” (298). In anatomizing their physical

features, Moodie observes further that the “men of this tribe are generally small of stature, with very coarse and repulsive features” (298). While feelings of attraction and repulsion are easily detectible in these passages, I would argue, however, that they are less pronounced than those found elsewhere, perhaps because, in Moodie’s eyes, the Native peoples were less of a threat compared to the lower-class Irish and the Yankees. Toward the conclusion of the chapter concerning her “Native Friends,” Moodie prophesies that Native peoples are doomed to disappear: “a mysterious destiny involves and hangs over them, pressing them back into the wilderness, and slowly and surely sweeping them from the earth” (318). Nowadays, readers recognize that this “mysterious destiny” was imposed on the Native peoples not by some obscure supernatural force, but by people like Moodie herself—members of the settler-invader society who wanted the land for themselves. Viewed in this light, it comes as no surprise that Moodie’s strongest antipathy is reserved for a subset of Native peoples, namely, the Metis, who appeared less willing to accept their so-called “destiny,” and continued to challenge established social boundaries and hierarchies, by adding, according to Moodie, to the ranks of hardened criminals in the new world. As Moodie explains: “The half-caste is generally a lying, vicious rogue, possessing the worst qualities of both parents in an eminent degree. We have many of these half-Indians in the penitentiary, for crimes of the blackest dye” (322). Taken together, Moodie’s comments illustrate that, in the context of pre-Confederation Canada, where turf battles are fought over who (on the basis of gender, class, and race) has the right to lay claim to the new world, invocations of the sublime signal an encounter with alterity and mark the site of potential social and political transformation.

Whereas Moodie’s text invokes the sublime to convey and, ultimately, to subdue the threat associated with an educated women’s encounter with alterity—an alterity that includes the rugged landscape and the equally rugged and unconstrained inhabitants of the new world—Urquhart’s narrative invokes the sublime to offer readers a view from the perspective of the Other, in this case, Moodie’s fearsome, lower-class Irish. *Away* portrays the experiences, over four generations, of an Irish family that immigrates to Canada. In the process, the text prompts readers to weight the strengths and limitations of the Kantian sublime. In effect, Urquhart’s novel demonstrates notions that surface briefly in Moodie’s writing, namely, that both nature and human nature can function as sublime objects;⁴ and second, what begins as a charged encounter with the other can end as a strategy for containing and defending oneself from that

⁴ At one point, in Urquhart’s novel, two men argue about the concepts of the sublime and the beautiful. In the end, we are told that “neither of the men admitted to himself that he had been discussing the woman they visited each day” (51-52).

ENCOUNTERS WITH ALTERITY

encounter. Rather than merely prescribing a simple solution to the difficulty of navigating the sublime, or worse, dismissing it altogether, *Away* exposes the workings of the canonical sublime and explores an alternative.

In its depictions of three central characters : a boy named Liam, his sister, Eileen, and their mother, Mary, the novel takes pains to illustrate the distinctive features of the Kantian sublime, highlighting its emphasis on mastery and sacrifice. For Liam, a child when he arrives on the shore of Grosse Isle, the overwhelming sight of a large white house ignites his imagination and initiates his encounter with the sublime. As the narrator explains :

In truth, the white house nearly blinded the six-year old boy. Although he had been in the new country for almost three months, it was, nevertheless, the first particle of the huge strangeness that he had allowed his gaze to rest upon..... As the lakeboat in which they rode moved through the waves towards shore, the house appeared to breathe heavily and draw itself up like something alive. The boy was afraid of it and enchanted by it and convinced that light was pouring out of, not into, its windows.... The white house had broken in, through the boy's eyes, to everything that had closed in him, and now the stimuli of the place where it stood assaulted his senses (136).

Liam's experience of being "blinded" echoes Moodie's description of being "blinded" by "the excess of beauty."⁵ In both cases, vision is compromised and the encounter is akin to an assault.

⁵ Liam's response to the sight of the house also recalls that of Moodie's five-year-old son. As Moodie says : Born in the forest which he had never quitted before, the sight of a town was such a novelty that he could find no words wherewith to express his astonishment "Are all the houses come to see one another?" he asked. "How did they all meet here?" (509). With respect to the repeated references to blindness in Moodie's and Urquhart's texts, as Glickman observes, the "experience of the sublime, typically, is represented as a moment of blurred vision" (42). Martin Price, commenting on eighteenth-century sublime poetry, likewise notes that it demonstrates "a surpassing of conventions or reasonable limits, an attempt to come to terms with the unimaginable. The moment of the sublime was a transport of spirit, and at such a moment the visible object was eclipsed or dissolved. The dissolution of the image threw the mind back on itself ; the failure of the image was expressed in a figure which played upon words that no longer sufficed" (qtd. in Glickman 42 ; my emphasis).

Since the term was introduced in the seventeenth and eighteenth centuries, writers have viewed the sublime as a more or less explicit mode of domination. As Freeman observes, the vast majority of theorists, and Kant is no exception, conceptualize it as "a struggle for mastery between opposing powers, as the self's attempt to appropriate and contain whatever would exceed, and thereby undermine, it. Within the tradition of romantic aesthetics that sees the sublime as the elevation of the self over an object or experience that threatens it, the sublime becomes a strategy of appropriation" (2). Romantic conceptions of the sublime articulate a stark opposition. On the one hand, the Wordsworthian "egotistical sublime" champions "a subject who subsumes all experience into an infinitely expanding 'I,'" as if the goal were "to consume the very otherness" it appears to celebrate and "demonstrate mastery over an experience that had seemed overwhelming" (Freeman 8). On the other hand, the Keatsian sublime privileges "the extinction and the not enhancement of identity: to be sublime is to have 'no Identity...no self.'" Likewise, for Coleridge, an encounter with the sublime leads "not to the knowledge of the mind's superior faculty of reason, but merely the knowledge that the self is 'nothing'" (Freeman 9).

In accordance with these dual possibilities, Liam, like Moodie's narrator, opts for self-assertion and mastery. The narrator explains, for instance, that soon after he arrived

Liam began moving less tentatively each morning into a world of unchartable visual richness—the shimmering planet of the forest. Leaf and leaf and shadow, shadow and sunlight scattered there, and over there, by the wind. In this vibrant September he remembered the terror of late summer storms that had darkened noon and thundered at the door while lightning tore at the tops of thrashing pines, and because most of his previous life had been erased he played with these memories and even the fear connected to them as if they were bright new toys. (146)

Liam's ability to play with the sensory impressions suggests, in keeping with the Kantian model, the presence of a mental faculty that, to borrow Kant's words, elevates the self above even nature. His approach to the sublime as a child paves the way for his adult assertion of mastery. As an adult, when Liam stumbles upon the house that terrified and enchanted him as a child, he informs his sister that he is going to buy it. (244)

Whereas Liam's self-assertion recalls the Wordsworthian "I am", his sister Eileen's engagement with the sublime mirrors the Keatsian and

ENCOUNTERS WITH ALTERITY

Coleridgean experience of diminishment and erasure. When Liam tries to show Eileen the magnificent lake on whose shores he plans to make his home, she turns away. "I can't look," she tells him, "I'm afraid. I think it's mine but I'm afraid... It's mine and I know nothing about it. It doesn't have another side." Liam reassures her that it does, indeed, have another side, but she refuses to listen. "No," she says, "I feel it in my heart. There's no end to it, not end to it at all" (233). Her use of the word "mine" indicates an awareness of the imperative toward mastery; however, as a woman lacking the means to assert herself, she remains overwhelmed by the sublime object.

The fact that the male, Liam, opts for mastery and the female, Eileen, chooses self-sacrifice is not merely a coincidence. As Barbara Freeman asserts, the sublime is the site of people's encounters with "mechanisms of power from the mid-eighteenth century (when the theory of the sublime first came to prominence) to the present..." (2). Focussing specifically on gendered mechanisms of power, Freeman argues further that the interaction between reason and the imagination in the Kantian sublime is "itself an allegory of gender relations within patriarchy"; in both cases "what is at stake is a certain violence that imposes a hierarchical relation whose paradigm is achieved through a self-sacrifice by the putatively weaker partner". (72)

Eileen repeatedly opts for sacrifice, most obviously when the sublime chaos of the lake fuses with her feelings for Aiden Lanighan, the young dancer and political activist with whom she falls in love. As the narrator explains :

On the fifth morning after Lanighan's arrival, the weather became sultry, the lake agitated, pitching six-foot breakers at the end of the pier for no apparent reason—there being no wind—and Eileen, innocent, until quite recently, of large bodies of water, watched from her verandah with a combination of fascination and horror; much the way as she watched Lanighan's dancing. (254)

Faced with Lanighan, whose beauty "terrified her" (309), Eileen desires not so much to possess the sublime force, as to be incorporated by it: "She wanted to creep inside him to be a vital part of his life, his politics". (322) Ironically, despite her desire to be subsumed, Eileen never actually learns who her lover really is. Worse, she is so mistaken about his politics that she unwittingly assists in a plot by Irish nationalists to assassinate the one man he reveres, the politician and poet, Thomas D'Arcy McGee.

This section of the novel fuses fictional narrative with historical fact. McGee, one of the Fathers of Confederation who renounced his former Fenian

(Irish nationalist) beliefs in favour of an idea of a nation that would “transcend all racial and religious factionalisms,” was indeed assassinated on 7 April 1868 (Smart 68). The text repeatedly underscores the role played by the sublime in negotiating the conflicting claims of ethnicity and nation by showing how Eileen’s youthful desire to be incorporated into the sublime extends beyond Aiden to the cause of Irish Nationalism. Recognizing the limitations of his sister’s negotiation with the sublime—a negotiation that entails an absolute and imaginary identification with an originary homeland and a tribe—Liam urges her to recognize what this approach eclipses, namely, an engagement with the here and now: “What does this Irish misery matter, Eileen?” he asks. “We’re in Canada now, we’re Canadian, not Irish. I don’t even remember Ireland and you were born here. Soon we’ll be living on the new farm and I’ll have a wife, some sons, a hundred cows.” “And what will I have, Liam?” Eileen replies (256; my emphasis). In accordance with Liam’s unabashed desire to buy the sublime object, Eileen’s response once again underscores that her negotiation with the sublime, whether embodied by Aiden or the Irish cause, remains caught, like Moodie’s, in the struggle for mastery and possession.⁶

Although Urquhart’s novel registers the political and gendered dynamics of the traditional sublime, it also offers an alternative to the Kantian model and its binary of presence or absence, mastery and submission, by positing a self that during the sublime encounter neither possesses nor merges with the other but attests to a relation with it. The novel opens with a vivid illustration of this alternative encounter featuring Liam’s and Eileen’s mother, Mary, and a mysterious sailor who washes ashore after a storm. Mary drags the man to shore and, before expiring, he murmurs the word “Moira.” As the narrator tells us, Mary “recognizes, immediately, that he came from an otherworld island, assumed that he had emerged from the water to look for her, and knew that her name had changed, in an instant from Mary to Moira”. (8) As virtually everyone in the village recognizes, Mary has gone “away.” Within the novel, her violent transformation serves as a microcosmic example of the impact of the exodus from Ireland and the difficult journey across the sea.

⁶ Just as Liam can discern the flaws in his sister’s desire for incorporation and self-sacrifice, Eileen is quick to point out the shortcomings of Liam’s desires for mastery. After buying the house and the land that first overwhelmed him, Liam informs his sister that he is going to evict a family of mixed Irish and Native ancestry. She responds by taunting him: “So now you’re going to evict some people from land you never would have had in the first place if the English hadn’t stolen it...and if they hadn’t stolen Ireland” (279). Ironically, the outcome of his engagement with the other has transformed him into the very thing the family fled in Ireland, namely, a landlord.

ENCOUNTERS WITH ALTERITY

Although it might appear as if Mary sacrifices herself, especially since she relinquishes her name, her encounter with her lover and the sea does not entail absolute erasure. As the narrative suggests, it is how one sees the sublime that makes all the difference.

Throughout the history of the sublime, the sea has often served as its most exemplary metaphor (Freeman 28). Typically, however, the ocean's sublimity is bound up with vision: the sea is something "a detached observer looks at, usually from afar" (Freeman 29). Rather than view the sublime expanse of the sea and stage an encounter based on vision or blindness, Mary immerses herself and swims so she can feel and hear her beloved. As the narrator explains: "His song was like no other song. It rasped and whimpered and told her secrets she had known for centuries. Her arms were full of him, he entered her and passed right through her... If she had been asked to describe him, she would have said that he was the exact spot where the sea touches land...(25). The text emphasizes that Mary encounters a liminal zone that ignites, not a desire to master or to submit, but, instead, a sensuous dialogue with the other. The text also repeatedly demonstrates that Mary learns from the sublime other. During his ghostly visitations, the drowned sailor shows her pictures: "He would open his hands under the water and there would be steeples, towers, forests, a crowded wharf" (37). Later, he offers her a glimpse of landscape she will encounter when she journeys to the new world: "she had never seen a forest but, as he touched her, one grew over her head". (98)

Throughout her life, Mary continues to seek this dialogue with the other. After she immigrates to the new world, she goes so far as to abandon her husband and children to live on the shores of a lake where she believes her lover to reside (181). Although readers might understandably be tempted to dismiss Mary as a lunatic, especially given that she freezes to death, her Native friend, Exodus Crow insists that she partook in a profound relationship: "There is this fierce love in all of us for that which we cannot fully own," Exodus tells her grief-stricken family. "The whole world is an island," he says, "and all who live in it are island dwellers—walkers on surfaces, floaters on water, standers on mountains. No one is ever in anything until they have been touched by what she was touched by" (183). As if to emphasize the eccentric nature of Mary's choice, her life by the lake takes place beyond the margins of the text and is narrated only in retrospect by her friend. On one level, then, the narrative gaps concerning Mary's life attest to her engagement with alterity—an alterity that, ultimately, exceeds the possibility of representation.

The text goes on to forge links between Mary's personal negotiation with the sublime and political concerns when, upon hearing the voice of McGee resounding in the House of Commons, Mary's daughter, Eileen is suddenly reminded of her mother's friend, Exodus Crow: "She remembered now, for the first time, that as a child she had listened to a wise man." Eileen thinks back to her "dialogue with a blue-black bird. This, and a kind of music breaking into meaning. The words in the room had become like that, a significant message carried on cadence" (338). To Eileen's surprise, the country described by McGee "was one in which there would be no factions, no revenge for old sorrows, old grievances. Everything about it was to be new, clear; a landscape distanced by an ocean from the zones of terror. A sweeping territory, free of wounds, belonging to all, owned by no one" (338). McGee was addressing them "not as the representative of any race, any province, but as the forerunner of a generation that would inherit wholeness, a generation released from fragmentation". (338)

McGee's rousing speech specifically recalls the origins of the sublime in discussions of verbal style. As well, owing to its lofty vision of the destruction of social and political borders—a "sweeping territory ... belonging to all, owned by no one"—McGee's address contrasts with Liam's acquisitiveness (not to mention his status as a landlord) and Eileen's tribalism. Ironically, however, McGee's vision and Eileen's are two sides of the same coin; whereas Eileen remains fatally oriented toward the past, McGee remains fixated on the future. His vision of the New Jerusalem is predicated on historical amnesia, as if one can, by an act of will, erase racial formations and install wholeness. The appeal of McGee's vision may well lie in its similarity to the discourse of liberal democracy which likewise promises freedom to the immigrant. However, owing to its refusal to deal with entrenched inequalities, this discourse allows discrimination and exploitation to persist.

At bottom, it would be a mistake to judge the novel's success in terms of its ability to portray the sublime as a means of transcending politics. Instead, the text's achievement lies in demonstrating that the sublime, inflected by the politics of gender, race, and class, surfaces in conjunction with the process of constructing a national imaginary. Concluding as it does with a portrayal of the assassination of McGee, the novel emphasizes that we must continue to wrestle with the legacy of the sublime. As Urquhart's novel suggests, if we hope to fashion more inclusive Canadian national mythologies—mythologies that can embrace both the new-world landscape and its diverse inhabitants—we cannot uncritically rely on the canonical sublime.

ENCOUNTERS WITH ALTERITY

I began by examining Moodie's sublime response to Canada and its inhabitants. Initially dismissing the Irish, Moodie claimed that "the confusion of Babel was among them," and that their gestures were simply "incomprehensible to the uninitiated." Stunned "by the strife of tongues," she hardly ventured near enough to learn whether their noise and their gestures conveyed a message. For Moodie, the Irish ultimately remained either fearsome barbarians or loveable, comic creatures. To its credit, Urquhart's historical novel returns to the site of Moodie's impasse and provides an alternative approach to the sublime. In keeping with Mary's ability to hear her lover's voice in the sounds of the sea, Urquhart's narrative demonstrates the possibility of engaging in a radical dialogue with otherness, enabling readers to hear in Moodie's so-called "strife of Irish tongues" a kind "of music breaking into meaning" (338).

Works Cited

- Boileau-Despreaux, Nicolas. *Oeuvres Complètes*. Ed. A. Gidel. Paris, 1873.
- Ballstadt, Carl. Introd. *Roughing It in the Bush* by Susanna Moodie. xvii-lx.
- Burke, Edmund. *A Philosophical Enquiry into the Origin of Our Ideas of the Sublime and Beautiful*. Ed. J. T. Boulton. Notre Dame : U of Notre Dame P, 1958.
- Dennis, John. *The Advancement and Reformation of Modern Poetry*. 1701.
- Freeman, Barbara. *The Feminine Sublime : Gender and Excess in Women's Fiction*. Berkeley : U of California P, 1995.
- Glickman, Susan. *The Picturesque and the Sublime : A Poetics of the Canadian Landscape*. Montreal and Kingston : McGill-Queen's P, 1998.
- Kant, Immanuel. *Critique of Judgement Including the First Introduction*. Trans. and ed. Werner. S. Pluhar. Cambridge and Indianapolis : Hackett, 1987.
- Monk, Samuel. *The Sublime : A Study of Critical Theories in XVIII-Century England*. New York : MLA 1935.
- Moodie, Susanna. *Roughing It in the Bush or Life in Canada*. Ed. Carl Ballstadt. Centre for Editing Early Canadian Texts (CEET). Ottawa : Carleton UP, 1990.
- Smart, Patricia. "Weighing the Claims of Memory : the Poetry and Politics of the Irish-Canadian Experience in Jane Urquhart's *Away*." *International Journal of Canadian Studies* (1994) 10 : 63-70.
- Urquhart, Jane. *Away*. Toronto : McClelland and Stewart, 1993.

TO BIND OR NOT TO BIND : IRONY IN *THE BLIND ASSASSIN** BY MARGARET ATWOOD

Patricia PAILLOT
IUFM d'Aquitaine

Cette communication se propose d'examiner les différents niveaux et procédés d'ironie utilisés par Margaret Atwood pour faire de *The Blind Assassin* un trompe l'œil basé sur ses thèmes récurrents de l'identité, la dualité et la duplicité. A partir de récits qui fonctionnent en miroirs, conjuguant différents genres, Atwood joue sur l'ambiguïté et la réversibilité des personnages et amène ainsi le lecteur à s'interroger sur l'invisible et le non dit ; la fausse autobiographie de la protagoniste Iris fait finalement converger inversions et paradoxes pour former un système fluide de récits .

This paper examines the different levels and devices of irony that Margaret Atwood resorts to to turn *The Blind Assassin* into a *trompe l'œil* steeped in her favourite themes of identity, duality and duplicity. The embedded narratives blend various genres and Atwood plays on the ambiguous characters which leads the reader to question the unseen and the unsaid. Finally, the fake autobiography of Iris encompasses all paradoxes and inversions to create a fluid system where all stories converge.

Margaret Atwood would certainly be reluctant to be defined and classified but she would not be offended to know that she is often referred to as an ironic writer given her recurrent themes of duality, duplicity, shifting identities, faked ignorance or concealment ; as early as in 1981, she warned us :

Don't ask for the true story ;
why do you need it?
(...)
The true story is vicious
and multiple and untrue
After all. Why do you
need it ? Don't ever
ask for the true story.
(*True Stories*, 1981, 1)

Twenty years later, she couldn't but improve her long-experienced techniques of delusion and deceit that increasingly surfaced in her novels such as *Lady Oracle* (1976), *The Robber Bride* (1994) or *Alias Grace* (1996). *The Blind Assassin*, published in 2000 and winner of The Booker Prize, is

* *The Blind Assassin* will be referred to as TBA.

TO BIND OR NOT TO BIND

inscribed in a similar vein and puts finishing touches to an utmost manipulation of the reader faced with a fictional autobiography replete with “hieroglyphs” (TBA, 216) and “riddles, and paradoxes and conundrums” (TBA, 330). Indeed, to cut a - very - long story short, *The Blind Assassin* evolves around the memoirs of 82 year old Iris Chase Griffen, who, on the verge of death, feels the urge to disclose her life which covers a broad time-span, ranging from the 19th century Canadian heyday of the family’s thriving Button factory to the decline of the business. Iris’s memoirs rapidly branch out into various seemingly contradictory yet gradually intertwined and complementary plots : the puzzle of her life is soon engulfed in another story written by Laura, Iris’s sister, entitled *The Blind Assassin* and that Iris decides to publish as a posthumous tribute to her sister who committed suicide. *The Blind Assassin* reveals a clandestine affair between a wealthy married woman and an outlaw indulging in a sexual and textual relationship (“words like flesh”, TBA, 478) around a science-fiction tale, the story of Sakiel-Norn, famous for its child carpet-weavers who end up blind because of weaving and whose only remaining option is becoming assassins and pursuing mute virgins destined to be raped and sacrificed. As Margaret Atwood puts it in *The Globe and Mail* (26 August 2000) : “just as in real life” she says “there is a text and a sub text and possibly under a text”. The reader of *The Blind Assassin* will then meander through several layers of texts, sub texts, sub/versions where “there’s also a story” (TBA, 15).

In the Russian-doll construction of the novel, what seems to be minor or a sub text or an incidental comment is in no way coincidental but becomes major clues to elucidate the whole story through mirror effects and *mises en abyme*. Consequently, since the story is constantly seen through the eyes of protagonist, ironically called Iris, the one who sees but who eventually declares “how could have I been so blind?”, the events are constantly filtered by this supposed I/eye-witness and eye-opener like the photographer in the novel. Hence the main questions :

- Who is who?
- Who are the story-tellers ?
- What ironic devices does Atwood use to entrap the reader in the unseen and the unsaid, to convert Iris into a trompe-l’œil and to turn *The Blind Assassin* into lure at first sight?

No definition of irony is satisfying in itself and interpretations abound. What is relevant to *The Blind Assassin* is the Greek etymology of irony, meaning “dissembler” since it underlines “the iron’s method of achievement

via understatement, concealment and allusion, rather than by direct statement" (Martin Gray, *A Dictionary of Literary Terms*, 1992, 153).

Generally speaking, irony usually falls into three categories, verbal, situational and Socratic (let alone romantic irony, see Schoentjes, 2001, 100-136) Verbal and situational irony usually play on double sense and inversion whereas Socratic irony which is more conversational, lies on assumed ignorance that should lead to the truth, thanks to the maieutic method.

In *The Compass of Irony* (1969), Douglas C. Muecke reduces these three categories to only verbal and situational irony.

What can be more applied to the different types of irony in *The Blind Assassin* is what Vladimir Jankélévitch and Wayne Booth stated as :

L'ironie pense une chose et dit le contraire ; défait d'une main ce qu'elle fait de l'autre. Ironiser, n'est-ce pas se dédire provisoirement, mentir apparemment à sa propre pensée ? (Jankélévitch, 1964, 76).
Since irony is essentially « subtractive », it always discounts something.
(Booth, 1974, 177)

Whether verbal, situational or Socratic, the different facets of irony converge on indirectness, pretence and deceit since it more often than not consists in expressing ideas, using words that are the opposite of what is meant or said, hence the discrepancy between what is believed and what really is or "the sophisticated or resigned awareness of contrast between what is and what ought to be" (*The New Encyclopaedia Britannica*, Vol 6, 390).

Finally, Canadian critic Linda Hutcheon sees irony as a Canadian specificity , "a rhetorical and structural strategy of resistance and opposition" and goes further, stating that :

There is a structural and temperamental affinity (though not causality) between the inescapable doubleness (or even multiplicity) at the base of irony as a trope and the historical and cultural nature of Canada as a nation.
(*Double-Talking*, 1992, 11, 12)

TO BIND OR NOT TO BIND

Our purpose will then be to show that Atwood resorts to a wide spectrum of ironic devices which incorporate her favourite theme of identity and duality, “the Jekyll hand, the Hyde hand and the slippery double” (Atwood, *Negotiating with the Dead*, 2002, 33).

WHO'S WHO ? THE IRONIC USE OF THE PHOTOGRAPH AS THE FIRST DELUSION OF THE NOVEL

I could remember her absence, now much better than her presence (TBA, 174).

One of the first ironic devices that Atwood uses is this “subtractive” criterion mentioned by Booth used in the first sense of the term in *The Blind Assassin*. Indeed, after her sister’s suicide, like a Pandora’s Box releasing all the evils of the family, Iris finds a brown envelope containing a photograph among paper clippings and the minute description of this picture constitutes one of the opening chapters. Were it not for its missing part, it would be mundane, but this picture, in a deceptively insignificant way called “Picnic”, as another version of a looming *Cena*, augurs ill and reminds us of what Northrop Frye says about “the sense of discontinuity, the feeling for sudden descent or catastrophe, that seems (...) to have an unusual emphasis in Canada” (*Divisions on a Ground*, 1982, 80). If it were not tragic, it would be caricatural : a man and a woman are sitting under an apple tree and the scene appears prior to the fall of the main female characters of the novel : Laura will drive her car off a bridge (TBA, 3), Aimee, Iris’s daughter, dies of a “broken neck as a result of a fall” (TBA, 24) and Iris senses “my fall would be endless – endlessly down” (TBA, 279). This picture turns out to be the metaphorical epitome of the whole story and it places the reader in the position of a paradoxically blind-folded voyeur that “we have all become” (TBA, 354) since we believe what we are told according to the false complicity with the narrator. Complicity and proximity are then paradoxically used to establish distance.

This photograph foreshadows the recurrent triangular situations in which one person is always out of sight, the separateness and togetherness of characters, blind and mute like their counterparts in *The Blind Assassin*. The severed hand of the photo inscribes the novel in writing and anticipates the themes of unity and disconnection ironically following the decline of the Button factory and the fall of the house of Chases. It eventually plays on misleading optical effects, on false clear-cut oppositions of black and white although “photographs (...) do not reflect us and the world we live in ; they actually create our notions of what constitutes self and the world.” (Hutcheon,

Splitting Images, 1991, 113). Atwood exemplifies the theory : " I and the girl of the picture have ceased to be the same " Iris says.

Margaret Atwood uses this picture as the indisputable evidence of the representation of the reality and the visual fallacy first stems from the illusion of the reliability of the photo. This trompe-l'oeil is articulated with the perjury of the narrative voice which describes and chooses to select certain aspects of the photo, pretending to neglect its missing piece when the paramount focus is this absence like "the hole of the doughnut" which attracts the narrator more than the actual cake (TBA, 379). The emphasis on absence becomes a pretext to question the invisible part of things and the narrative voice which gets more and more ambiguous.

What is then "subtracted", to use Booth's terminology, added to the recurrence of "perhaps" paves the way for multiple interpretations and possibilities corroborated by the anonymous and ambiguous references to "she", "he" or "they" ; it reinforces the blurring of the oscillating identities and the different territories of the gradually overlapping stories. What is applied to one story can be applied to the other one and Atwood guides her readers through a network of correspondences with the same props permeating the different narratives. To do so, she paradoxically intensifies the fragmentation and the dislocation that we can find in the picture, the seemingly incoherent collage of *The Blind Assassin*, the constantly interrupted narratives, the cut limbs, Laura's unreceived letters (TBA, 591) or miscarriages (TBA, 117).

Furthermore, Atwood emphasizes the shift of focus that she had already developed in *Cat's Eye* (1990) where she widens the perspective of study :

I spend a long time over Van Eyck's *The Arnolfini Marriage* (...); what fascinates me is not the two delicate, pallid, shoulderless hand-holding figures, but the pier-glass on the wall behind them, which reflects in its convex surface not only their backs but two other people who aren't in the main picture at all. (327).

She handles the same device in *The Blind Assassin* where the reader is led to see and to understand the unseen and the unsaid. As Iris's story unfolds, the protagonist confesses :

I look back over what I've written and I know it's wrong, not because of what

TO BIND OR NOT TO BIND

I've set down, but because of what I've omitted. What isn't there has a presence,
like the absence of light. (TBA, 485).

So gradually, from "she'll walk diagonally" (TBA, 303) to "she wasn't looking straight ahead but sideways, as if the focus of her attention was not in the picture at all" (TBA, 551), Margaret Atwood develops a geometry of obliqueness and indirectness in keeping with irony and linked to survival. She diffuses significant items embodying this necessity of obliqueness such as "the marble Medusa (...) with its impervious gaze, the snakes writhing up out of her head like anguished thoughts" (TBA, 73). The same slippage and strategy of avoiding direct looks are echoed in Laura's *Blind Assassin*, "as soon as you catch sight of one, you're rooted to the spot" (TBA, 143); her granddaughter is even portrayed with "long dark hair coiled like sleeping serpents" (TBA, 351).

What is hidden, the "sub texts", is consequently more important than what is shown and seeing through and beyond the surface of things amounts to escapism: Laura, who takes the reality at face value, who "believed words meant what they said" (TBA, 106) and who is ironically cured at The Bella Vista Clinic, tragically dies, unable to accept the reality that her sister has bluntly revealed to her. In short, according to Atwood's handling of numerous paradoxes, you have to be blind to see better and to have all the other senses on the alert like the children of *The Blind Assassin*. Atwood plays with the double meaning of "blind": when the two lovers meet, with "the blind pulled most of the way down" (TBA, 137), darkness becomes an erotic and literary incentive to create their science-fiction tale. Escaping conformity and challenging norms the way they do requires turning a blind eye on the Canadian puritanical society where people "look corseted" (TBA, 74) but still remain "fond of paradox in that region" (TBA, p14). The ironic distance of Laura's *Blind Assassin* makes possible the exhibition of sexual taboos and by and large, subtracting and resisting multiply the creative potentials where writing becomes organic.

THE IRONIC DEVICES TO ENTRAP THE READER IN THE UNSEEN AND THE UNSAID

Margaret Atwood deploys ironic devices to bind and not to bind and to serve her purpose to veil the truth and to gradually disclose it; she debunks the glossy and archetypal images of the Canadian society and deconstructs the

narrative voice which hides behind the memoirs and *The Blind Assassin*. She then blends and fuses structural, rhetorical, ethical and metafictional irony.

Her text is riddled with often obsessive clues which contribute to creating distance, difference, disguise and pretence : recurrent details like veils, ("thick", TBA, 187) gloves, armour (TBA, 138), hats, "a protection (...) that made us in a way invisible" (TBA, 187), blinds, curtains, closets, drawers (TBA, 308), are scattered in all narratives to put barriers between characters when an inverted movement engenders numerous traces of transmission and heritage like trunks, notes, photographs, letters, medals, ancestral homes or funeral urns (the only remark Iris makes after her father's death is "did he leave anything – any letter, any note?" (TBA, 385)). The embedded narratives of the Russian-doll construction follow an overall architecture of inversions, paradoxes which evolve into interplays : the apparently two solid separate narrative blocks turn into an increasingly fluid system and *The Blind Assassin* becomes a metaphor of the decline and the deep change of the Canadian society portrayed in *The Blind Assassin*. Parallels and reversal of roles are equally exploited : gender politics can be found in both narratives, victims are victimizers, Iris being the best example, sacrifices work in both ways and Atwood for instance significantly uses similar descriptions for Avilion, the family home and the city in *The Blind Assassin* :

We learned Avilion inside out : its crevices, its caves, its tunnels. (...) We explored the various branches of the cellar (...). Holding our breath, we would make our way stealthily through our labyrinths of shadow. We took solace in this – in our secrecy, our knowledge of hidden pathways, our belief that we could not be seen. (TBA, 170).

He knows the temple inside out, by touch and smell (...). He knows the city in the same way ; he can run it like a rat in a maze – he knows its doorways, its tunnels, its boltholes and cul-de-sacs, its lintels, its ditches and gutters (...). They're in a network of hidden tunnels. (TBA, 326).

So there again the topography partakes in the same isotopy of secrecy and concealment and the inverted structural patterns serve to bind apparently disconnected elements ; they help to question the supposedly three narrators, Iris, Laura and the story-teller of *The Blind Assassin*, who strangely use the same description for two opposite places and times ; like Iris's doctor who "does understand the importance of the first person singular" (TBA, 457), Atwood hints at the main question as regards the narrator(s) through intrusive

ironic comments. For, contrary to most Atwood's novels, the protagonist of *The Blind Assassin* doesn't have an official double personality and name .

However, Atwood's rhetoric is steeped in irony, be it *The Blind Assassin* or her other works, but this time, she enlarges the scope of her irony for it to become "a mode of fiction" to use Frye's formulation (*Divisions on a Ground*, 1982), 80). We keep meandering in mixed modes, clashes of styles, registers, aphorisms, the most ironical being "still waters ran deep" (TBA, 174), Atwood relishing economic styles and telescopic times where reality lags behind fiction "love, marriage, catastrophe" (TBA, 87) or "birth, copulation and death" (TBA, 428). This time , she is quite corrosive for the Canadian society at stake in the novel ; the ethical irony challenges the patriarchal Canadian society which appears no different from the old world and the portrait Atwood makes of the evolution of Canada is non canonical and goes against the traditional standardized representations of this nation. The broad time-span of the novel enables the author to ridicule and denounce a society which evolved with upstarts like Richard and Winnifred Griffen, " an *arriviste* – new money, brash and vulgar" (TBA, 454), searching traditional values and looking for the paraphernalia of the social belonging like "the right china" (TBA, 74) while culture is on the wane and wars provide unexpected financial resources. Irony is then classically used as a social weapon and *The Blind Assassin* borders on a social satire : the decline of the civilization of Laura's *Blind Assassin* where "noble families grew lazier (...) and everything was for sale " (TBA, 31) coincide with the deterioration of Canada. The gradual erasure of social boundaries creates a Canada with a population which doesn't have to be ethnic to be hyphenated ; the wistful nostalgia for an old Canada is quite specific of *The Blind Assassin* and it reveals an unknown facet of Atwood which has so far never really been displayed.

Finally, *The Blind Assassin* is ironically self-reflexive, Atwood referring to Atwood, alluding to her former novels thus creating an Atwoodian palimpsest, " I was sand, I was snow – written on, rewritten, smoothed over" (TBA, 455). Humorous metafictional comments abound such as "never mind that part" (TBA, 329), "correct me if I'm wrong" (TBA, 410), giving some lightness to a thick text since "thick plots are my specialty" she says (TBA, 147), even debunking the act of writing, "as a rule I do this for money (TBA, 147) and anticipating the work of critics and university scholars dealing with postmodernism : " 'deconstruction' implies the wrecking ball, and 'problematize' is not a verb" (TBA, 351).

To go back to the beginning, the novel is based on Socratic irony : the catharsis of the confession which helps Iris to free herself is a self discovery.

Patricia PAILLOT

Through Iris, the obedient submissive wife whose values were “neatness, obedience, silence and no evident sexuality” (TBA, 193) and who turns out to be a subversive mistress and a writer, Atwood binds all the elements of the novel, completes the literary puzzle, encapsulates the notion of synchrony in the identical ‘he’ and ‘she’ surfacing in *Zycon* and the memoirs and recalls the synaesthesia of the picture described at the beginning. “Words like flesh” (TBA, 478) are the nurture of the lovers and the only way out for a woman who says on the verge of death “you’re free to reinvent yourself” (TBA, 627) which recalls Bachelard: “Toujours, imaginer sera plus grand que vivre” (*La Poétique de l’espace*, 1957, 90). It echoes the remark Iris makes at the beginning of the novel: “I collected enough fragments of the past to make a reconstruction of it” (TBA, 83). The irony the reader has to deal with is the missing fragment and the possibilities, expectations and counter expectations it opens up.

Works Cited

- Margaret Atwood : *True Stories*. Toronto : OUP, 1981.
- Margaret Atwood : *Cat's Eye*. London : Virago Press, 1990.
- Margaret Atwood : *The Blind Assassin*. London : Virago Press, 2001 (1st edition in 2000).
- Margaret Atwood : *Negotiating with the Dead*. Cambridge : CUP, 2002.
- Gaston Bachelard : *La poétique de l'Espace*. Paris : PUF, 1957.
- Wayne Booth : *A Rhetoric of Irony* . Chicago : The University of Chicago Press, 1974.
- Northrop Frye : *Divisions on a Ground*. Toronto : Anansi, 1982.
- Gray Martin : *A Dictionary of Literary Terms*. Essex : Longman, 1992.
- Linda Hutcheon : *Splitting Images. Contemporary Canadian Ironies*. Toronto : OUP, 1991.
- Linda Hutcheon : *Double Talking*. Toronto, OUP, 1992.
- Vladimir Jankélévitch : *L'Ironie*. Paris : Flammarion, 1964.
- Douglas C. Muecke : *A Compass of Irony* . London : Methuen, 1969.
- Schoentjes, Pierre : *Poétique de l'ironie*. Paris : Points, 2001.

COMPTES RENDUS

Claude SORBETS et Jean-Pierre AUGUSTIN (dir.), *Valeurs de sociétés. Préférences politiques et références culturelles au Canada*, Presses de l'Université Laval-Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, Québec, Pessac, 2001, 362 pages.

« Chacun peut entendre dans le titre donné à cet ouvrage une intention consciente d'assumer les regards pluriels sur les préférences politiques qui peuvent s'exprimer en un lieu donné. Le titre « Valeurs de sociétés » signifie (...) une forme de possible évaluation contrastée de ce qui fait le ciment d'une collectivité dans le processus de ses évolutions, et d'autre part les références, éventuellement concurrentielles d'organisations sociales, d'ordre religieux ou d'ordre profane, qui sont en cause dans les formes des jugements formulables sur la réalité ». Cette conclusion de Claude Sorbets nous semble bien résumer l'esprit de ce volume pluridisciplinaire, bilan d'un colloque organisé par le Centre de recherche et d'études sur le Canada et le Québec en sciences sociales (CRECQSS) de l'IEP de Bordeaux et qui s'est tenu à la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine en 1999.

Cet ouvrage, contrairement à beaucoup d'autres du même type, affiche une cohérence manifeste, déclinant toutes les facettes d'un même thème, celui des nouvelles valeurs émergentes dans un Canada moderne — ou postmoderne — en mutation, voire en recherche. Les références et préférences sont analysées, disséquées, par des spécialistes des deux côtés de l'Atlantique.

L'introduction replace le sujet dans son cadre théorique laissant en première partie tout ce qui concerne le *cultuel*. Quatre interventions (de Jacques Palard, Louis Rousseau, Raymond Courcy et Gilles Routhier) permettent d'appréhender, surtout au Québec, ce qu'est devenu ce catholicisme fondateur, principalement dans ses rapports au politique. À l'école où « l'enseignement moral et religieux catholique » reste encore très largement choisi en 1998-1999 en dépit de la désertion des églises et de la sécularisation de la société ; dans la culture et le système politiques malgré les difficultés d'une telle recherche (mais la prière à l'ouverture d'un conseil municipal est un « signe » ; les textes publiés constituent un corpus intéressant à disséquer). L'analyse chronologique depuis 1840 des rituels révolutionnaires puis nationaux renvoie une image identitaire indissociable du catholicisme avec une réécriture des mythes fondateurs et initiatiques. Les deux communications suivantes permettent un retour sur les « autorités » religieuses : que pensent les prêtres du flou actuel (interview de onze d'entre eux) ? Comment le catholicisme québécois s'inscrit-il dans la dimension universelle de l'Église depuis Vatican II ? Des convergences dans toutes ces approches ? La principale pourrait se résumer dans la formule : « La crise du sacré est aussi la crise du politique » (p. 76).

COMPTES RENDUS

Un retour d'Alain Gagnon sur les travaux de Marcel Rioux mort en 1992, « *la sociologie critique pour mieux cerner la réalité québécoise* », fournit une transition avec la deuxième partie consacrée au culturel. Elle débute par une réflexion sur les identités francophones en Amérique du Nord à partir de la pensée de Fernand Dumont pour « *construire la référence* » (F. Harvey). Ensuite Thierry Berthet nous entraîne, à l'aide d'enquêtes menées en 1997-1998 dans une *étude comparée France-Québec* entre les stratégies d'intégration des immigrants de Mérignac et Brossard, toutes deux comprenant un peu plus de 60 000 habitants. Daniel Latouche, lui, à travers une minutieuse étude historique du peuplement de Montréal depuis ses débuts, nous présente les rivalités ou complémentarités des francophones et des anglophones dans la construction de la ville (souvent en comparaison avec Barcelone ou Bruxelles) et de ses mœurs menant à un « *accommodement* ». Le tableau des « *principaux groupes ethnoculturels* » entre 1871 et 1931 donne une vue synthétique très éclairante ; son commentaire permet de bien comprendre la situation. Les cinéphiles trouveront dans la synthèse de Christian Poirier sur le cinéma québécois un bilan éclairant des « *références temporelles et (de) la construction de l'identité politique* » à travers les films libérés peu à peu de la censure de l'Église.

La dernière partie du livre *Et au global/local* est très dense. Jean-Pierre Augustin d'abord part de l'« *éclatement du concept de Canada français* » pour présenter l'« *émergence de multiterritorialités francophones* » avec leurs « *traces mnémoniques* ». Patrick Moquay, à l'aide de 102 entretiens avec de jeunes Québécois, suit les migrations de délocalisés avec leurs repères, de plus en plus éloignés de la religion et de la politique dans un néorégionalisme divers. Les trois dernières contributions tournent autour du concept de « *communauté* ». Les Québécois de 18 ans ont été scrutés en 1996 par Jean Crête pour être confrontés à la notion de tolérance. Ce sont les sectes — puisque l'arrière plan reste imprégné de christianisme — qui posent le plus question, surtout quand le niveau de pratique religieuse ou le niveau scolaire s'abaissent. Après l'examen d'autres items, il ressort que le Québec semble plus tolérant que les Etats-Unis ou Israël mais moins que la Nouvelle-Zélande. Mais là, « *la tolérance diminue avec la religiosité. Plus on pratique sa religion, moins on est tolérant* » (p. 306). Autre thème, celui des systèmes de santé, écartelés entre public et privé, examinés par cinq chercheurs : « *le choix de ce domaine n'est pas arbitraire ; les questions de santé occupent une place centrale dans la crise de l'État providence (...) Parce qu'elle touche à l'expérience humaine en ses moments cruciaux de la lutte contre la souffrance et la mort, la santé n'est jamais loin de la culture* » (p. 319/320). Enfin, en ces temps d'élections en France, on lira avec un intérêt particulier les pages de Chedly Belkhodja sur deux partis populistes de droite au Canada qui, dans un

COMPTES RENDUS

contexte de diversification et d'individualisme, prônent « un idéal de la communauté homogène et restrictive, voire spécifique à une catégorie d'individus » (p. 340).

Bref, ce volume nous brosse un tableau passionnant de l'évolution de sociétés à la fois éternelles et nouvelles qui se forgent sous nos yeux. Le Canada est pour bien des candidats à l'émigration — au premier rang desquels nos étudiants — une contrée qui fait toujours rêver : ils liront avec profit ce livre. Quant aux chercheurs, ils y trouveront à chaque page matière à enrichissement.

Annie LENOBLE-BART

Gérard BOUCHARD, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde. Essai d'histoire comparée*, Editions du Boréal, Montréal, 2001, 503 pages.

Confrontés à la nécessité de composer avec les Autochtones et avec les repères de la mère patrie, les premiers arrivants européens sur les terres du Nouveau Monde ont construit des nations et des cultures particulières. Cet ouvrage a pour ambition de cerner les divergences et convergences des itinéraires de ces « collectivités neuves » dans leurs processus de formation des cultures nationales. L'auteur aborde ainsi tour à tour les itinéraires sociaux, culturels et politiques du Québec, du Mexique et plus largement de l'Amérique latine, de l'Australie, du Canada, de la Nouvelle-Zélande et des Etats-Unis.

Chaque « collectivité neuve » est alors abordée selon deux axes qui guident la trame de l'ouvrage. Le premier est l'étude des pratiques discursives, « productrices de l'imaginaire », de la culture savante des élites et de la culture populaire. En effet, la culture savante semble parfois mettre en place toute sorte d'artifices pour masquer la réalité vécue et créer de la cohésion « nationale », là où parfois il n'y en a pas. Le second axe est la dialectique rupture-continuité, deux modèles d'attitude des « collectivités neuves » face à la mère patrie : la continuité lorsque la collectivité se veut une réplique de la mère patrie, et la rupture lorsqu'elle rejette la tradition de cette dernière.

Cette démarche répond à un double objectif. D'une part, si chaque cas est étudié individuellement, il est toujours comparé à celui du Québec pour servir les ambitions premières de l'auteur qui sont en effet de sortir de « l'illusion de la singularité », de jeter un regard neuf sur la société québécoise, et de « comprendre mieux peut-être certains aspects de l'itinéraire qu'elle a dessiné dans le Nouveau Monde ». Le second est d'aboutir à un essai de modélisation des itinéraires collectifs et des procédés discursifs, sans intention évolutionniste ou bien déterministe, puisqu'à chaque moment, l'évolution de

COMPTES RENDUS

ces collectivités est réversible. Cette modélisation, plus affinée, pourrait permettre d'établir un éventail d'attitudes possibles face à un défi conjoncturel posé à une nation et donc d'élaborer un outil plus affûté de compréhension des possibles nationaux.

« Comment naît une culture, un imaginaire collectif ? Comment se fait et se refait l'appropriation symbolique du territoire, de soi-même et des autres ? Quelles sont les impasses, les contradictions auxquelles se heurte l'institution de la culture savante dans un contexte de commencement qui ne l'est qu'au regard de l'Européen découvreur ? Comment pèse et se transforme le lien colonial au fur et à mesure que s'affirment les nouvelles identités continentales ? Que ressort-il de la comparaison des trajectoires parcourues et des configurations élaborées par chacune de ces cultures fondatrices ? Et qu'apprend-on d'utile sur la conjoncture de crise où elles paraissent toutes se trouver aujourd'hui ? » Captivé par ces questions dès le début de l'ouvrage, le lecteur ne peut être qu'avide, outre sa quête de connaissances, d'observer comment l'auteur peut se sortir d'un si vaste programme. L'humilité de celui-ci face à cette « énorme entreprise scientifique » sert alors à merveille son ambition. En défendant si justement les profits scientifiques de la comparaison, l'auteur ouvre l'une des voies, déjà entrouverte, du développement et de l'épanouissement des sciences humaines dans les prochaines décennies.

Si « comparer, c'est pouvoir commencer à raisonner », comme l'affirmait Jean Malaurie, alors l'ouvrage de Gérard Bouchard nous offre à la fois les outils et des pistes illimitées de réflexion et de recherches pour une meilleure compréhension des processus de construction des sociétés et particulièrement des « collectivités neuves ». L'une de ces pistes pourrait concerner le rôle des Autochtones dans la formation des cultures nationales. Si ce thème est plutôt bien abordé dans le cas de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie, il l'est assez peu dans le cadre du Canada et du Québec alors que la création du Nunavut, territoire des Inuit de l'Arctique central et oriental canadien, et l'évolution du Nunavik, Québec inuit, apparaissent aujourd'hui comme des éléments importants dans la redéfinition de l'identité et de la nation canadiennes.

Johanna BERGÉ

COMPTES RENDUS

Jean-Pierre AUGUSTIN, Raymond HUDON, (Textes colligés par), *Villes, Régions et Universités. Les acteurs et leurs pratiques*. Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, Presses de l'Université Laval, Québec, 2002, 269 pages.

Cet ouvrage est le compte-rendu de la première édition des Rencontres Champlain-Montaigne, tenue à Québec en octobre 2001. Ces Rencontres, organisées entre les villes de Bordeaux et de Québec, ont pour ambition de provoquer le dialogue entre les acteurs universitaires et les partenaires de la société civile, dans le cadre de conférences. Le thème central de ces premières Rencontres était *le statut et le rôle de l'université au sein des économies et sociétés contemporaines qui accordent une place inédite à la connaissance dont elle demeure en lieu privilégié de production*. Les conférenciers, lors d'une première séance, se sont penchés sur l'institution universitaire et son milieu, analysant *certaines bouleversements que vit l'université moderne, les craintes qu'engendrent les missions nouvelles qu'on lui confie et les défis que ces transformations obligent à relever* (F. Sauvageau). La seconde séance est une réflexion sur les rapports et interactions entre l'université et les acteurs territoriaux et sur les moyens à mettre en œuvre pour faire en sorte que *l'université, parce qu'elle est en mesure de produire du savoir fondamental à fort potentiel, soit apte à la fois à assurer efficacement une fonction pédagogique d'excellence et à exercer un rôle d'innovation et de développement dans son environnement socio-économique (...)* mais aussi pour faire en sorte de doter les institutions territoriales des moyens de greffer leur fonction d'animation économique, technologique, sociale et culturelle sur les acquis et les savoirs universitaires (J. Palard). La troisième partie s'attarde sur les rapports complexes entre l'université et les territoires. En effet, *les universités sont [aujourd'hui] engagées dans les dynamiques urbaines et régionales et, tout en étant de plus en plus inscrites dans un système de relations internationales, elles oeuvrent au développement de leur territoire de référence* (J.P. Augustin). Le lecteur peut ainsi suivre des réflexions très diverses sur les problématiques actuelles de l'intégration des campus dans la ville, de l'insertion des nouveaux sites en centre-ville ou bien de la « décentralisation » universitaire dans les villes moyennes et dans l'espace régional. Ce sont ensuite les rapports entre l'université et l'emploi, l'innovation et le développement économique qui sont au cœur de la quatrième partie.

L'université doit aujourd'hui penser son avenir et repenser ses rapports avec son environnement socio-économique, dans un contexte de démocratisation et de mondialisation. Les interventions de cette première édition des Rencontres Champlain-Montaigne *mettent en lumière les possibilités d'enrichissement réciproque qui résultent d'un renoncement au*

COMPTES RENDUS

confort de la « tour d'ivoire » sans que pour autant soient bradées l'autonomie intellectuelle des enseignants et des chercheurs et leur liberté critique. Cet ouvrage est une réflexion très complète et sans complaisance sur l'avenir de l'université. La diversité des intervenants, de leurs expériences et de leurs espaces de référence (Québec et France), enrichit incontestablement un débat qui ne devra cesser d'être provoqué dans les prochaines années, pour que l'université puisse toujours être un acteur à part entière du développement socio-économique.

Johanna BERGÉ

Paul Robert MAOCSI, éd., *Aboriginal Peoples of Canada, A short introduction*, Toronto, University of Toronto Press, 2002, VIII + 308 pages.

Reprise, dans l'ordre alphabétique, de rubriques parues en 1999 dans l'*Encyclopedia of Canada's Peoples*, dont l'auteur avait assuré la coordination rédactionnelle.

Introduction de J.R. Miller (35 p.) Il manque une table des matières.

Paule-Marie DUHET

Martin THORNTON, Roy TODD, éd., *Aboriginal People and Other Canadians, Shaping New Relationships*, Ottawa, University of Ottawa Press, 2001, XI + 222 pages.

Brève introduction par Roy Todd, et cinq contributions suivies de bibliographies souvent abondantes. Cet ouvrage est le fruit d'un programme financé par les Canadian High Commission and Foundation for Canadian Studies in the United Kingdom, qui s'est déroulé en 1996-98 sous la direction de Roy Todd.

Les auteurs appartiennent tous au Centre d'Études Canadiennes de l'Université de Leeds et à ses composantes. L'ouvrage est à la fois historique, (Ch. 2,3) et informatif sur les problèmes de société contemporains. Il vise à faire mesurer l'importance des changements survenus dans les relations entre Euro-Canadiens et populations autochtones qu'elles soient appelées Premières Nations, Indiens, Métis, Inuit. Il s'appuie largement sur le Rapport Final de la Royal Commission on Aboriginal Peoples.

Le chapitre 6 (David S. Wall) « Canadian Aboriginal Justice Circles » nous a paru particulièrement intéressant.

Paule-Marie DUHET

COMPTES RENDUS

John T. SAYWELL, *The Lawmakers, Judicial Power and the Shaping of Canadian Federalism*, Toronto, University of Toronto Press, 2002, XX + 453 pages.

« Comprehensive, ambitious, and detailed, *The Lawmakers* will be the definite work on the evolution of the law of Canadian federalism » (jaquette intérieure). Voilà qui s'appelle parler. Il faut dire que ce pavé de 453 pages (309 de texte si l'on inclut l'Afterword), a de quoi impressionner. D'autant que la thèse qu'il défend ne laisse pas d'intriguer : « Judicial power is a frightening third estate in a federal system » (308).

Au cœur du problème, l'interprétation au fil des ans, des articles 91 et 92 du BNA Act de 1867 — c'est-à-dire le système de répartition des pouvoirs entre gouvernements provinciaux et gouvernement fédéral, avec l'attribution des pouvoirs résiduels. Car le BNA Act était moins « un instrument ordinaire de gouvernement... que le contour de ce qui devait fonder et asseoir le gouvernement d'un grand pays » comme le disait le Juge Idington en 1912 (335).

Le débat va se jouer entre trois parties : les Cours Suprêmes des provinces, la Cour Suprême du Canada, créée en 1875, et le Comité Judiciaire du Conseil Privé de la Reine (Ch. 4 et 63-4) dont le rôle ne diminue sensiblement qu'en 1935, après le statut de Westminster. Au fil de cette minutieuse analyse des travaux et des décisions des Cours canadiennes, on découvre le portrait des trois juges qui vont faire que le Comité Judiciaire a donné au Canada sa physionomie moderne : Lord Watson (voir la question indienne, 120), le flamboyant Lord Haldane, favorable aux pouvoirs locaux, et Lord Sankey, partisan du retour aux principes.

On découvre surtout la complexité des relations entre instances provinciales et fédérales qui fait qu'un problème social de second ordre (la prohibition) peut être finalement arbitré par Westminster (78-81, 133), alors que la question de l'insolvabilité d'une compagnie fait surgir un débat fondamental : l'autonomie des provinces en matière de négoce et de commerce. On lira également avec intérêt comment les problèmes linguistiques peuvent affecter à la fois les débats sur des questions scolaires, le Manitoba Schools Act en l'occurrence, et la gestion des ressources canadiennes, celle des fleuves et des rivières (351).

Un ouvrage qui plonge le lecteur dans la réalité canadienne au-delà du seul "squelette" qui constitue le BNA Act de 1867.

Paule-Marie DUHET

COMPTES RENDUS

William H. NEW, *Encyclopedia of Literature in Canada*, University of Toronto Press, Toronto, Buffalo, London, 2002, xxii +1347 pages

Cette encyclopédie de la littérature au Canada réunit une somme de données allant bien au delà d'un simple recensement des auteurs canadiens. Les articles sont assortis de plusieurs outils permettant diverses utilisations pratiques, en particulier un index supplémentaire de noms ou de termes cités dans les articles et pour lesquels il n'existe pas d'entrée spécifique dans le classement alphabétique, et une chronologie remplaçant les événements marquants du monde de la culture et des communications dans un contexte historique. En outre, chaque entrée propose une série de mots-clés permettant de croiser les références par un système d'hypertexte et contient une courte bibliographie suggérant des lectures plus approfondies. Cette organisation très fonctionnelle stimule et satisfait la curiosité.

Comme William New le souligne dans son introduction, il ne tente en aucun cas de définir ce que l'on peut considérer comme un auteur canadien, évitant ainsi ce genre de catégorisation identitaire. Il s'agit bien de la littérature au Canada, notion bien moins controversée que celle de "littérature canadienne". Les quelque 1400 auteurs qui sont répertoriés ont tous un rapport avec le Canada, explicité en général dans un résumé biographique. Tout l'éventail des langues donnant lieu à une production textuelle au Canada (écrite mais aussi orale puisque plusieurs articles traitent de la littérature des Premières Nations, par exemple) y est abordé.

Les articles présentent tout ce qui peut se rapporter à la littérature dans son sens le plus large, notamment les organismes qui contribuent à sa diffusion, des références géographiques ou des événements historiques ou culturels ayant un impact sur le développement et l'orientation de la littérature, qu'ils soient nationaux ou même internationaux parfois. Cette approche la plus ouverte possible, tissant de nombreux liens entre les diverses manifestations de la littérature, replace cette dernière dans le paysage de la production artistique au Canada.

Le traitement des grands thèmes propose souvent plusieurs angles d'approche. L'article sur l'histoire du théâtre, par exemple (THEATRE HISTORY), examine, de façon relativement conventionnelle, le statut de la représentation théâtrale au cours des âges, mais aborde aussi la question de la politique culturelle à l'égard des arts de la scène. De plus, la remarque d'introduction élargissant la notion de théâtre à la période pré-coloniale (avec des références aux modes de représentation pratiqués dans les cultures autochtones) suggère un autre éclairage accessible grâce au croisement des références.

Enfin, les articles émanent de spécialistes reconnus dans leur domaine mais aussi de praticiens, par exemple Stephen Scobie sur bpNichol ou Marjorie Fee et Leslie Monkman pour l'article sur l'enseignement de la littérature canadienne (TEACHING CANADIAN LITERATURE).

Cette encyclopédie est sans aucun doute un ouvrage de référence scientifique très complet, d'une grande souplesse d'utilisation. Sa dimension didactique en fait un outil précieux indispensable en particulier pour les enseignants qui travaillent hors du Canada et pour leurs étudiants qui découvrent un champ tout à fait nouveau et ne disposent pas toujours de bibliothèques regroupant les documents sur le Canada dans une section séparée.

Michèle KALTEMBACK

Yvon DESCHAMPS, *Tout Deschamps. Trente ans de monologues et de chansons*. Lancôt éditeur, collection « Humour », 1998, 542 p. 28,95 \$

On peut sans aucun doute considérer Yvon Deschamps comme le plus important humoriste canadien, dont le talent et la popularité n'ont de comparable en France que le grand humoriste - belge - Raymond Devos. Durant quatre décennies, Yvon Deschamps a donné des milliers de spectacles (parfois durant plusieurs semaines à la Place-des-Arts de Montréal) en tant que « stand-up comic », c'est-à-dire un artiste qui se présente à son public sous divers personnages qu'il incarne - sans déguisement ni travestissement, à travers des sketches souvent humoristiques, mais dans le cas de Deschamps, avec une bonne part de critique sociale. Depuis plus de trente ans, Yvon Deschamps est l'un des artistes les plus célèbres et les plus durables dans le paysage québécois; son théâtre à un seul personnage s'apparente parfois au monde d'un Michel Tremblay, dans la mesure où tous deux exploitent le misérabilisme, la bigoterie et dénoncent la malhonnêteté sous toutes ses formes tout en créant des textes humains et touchants dans une langue savoureuse. Relire les monologues d'Yvon Deschamps, c'est un peu comme publier le scénario d'un film ou découvrir après une représentation le texte d'une pièce de théâtre : c'est désormais l'écrit qui prime sur le jeu et la mise en scène. Cette intégrale couvre l'ensemble de l'oeuvre d'Yvon Deschamps, et permet de suivre l'évolution de son humour, qui est passé du gag épisodique inséré dans un propos plus impressionniste et descriptif des premiers monologues de 1968-1969 : «Pépère», à propos du grand-père paternel que l'on héberge à la maison par pitié; «Les Unions quossa donne ? », sur la pertinence du syndicalisme; «Le bonheur», sur la difficulté d'être à la fois pauvre et heureux. Les thèmes de ses textes ont évolué vers un comique plus subtil durant les années 1970 et 1980 («Le Positif»), et plus récemment, l'excellent monologue sur «Les

COMPTES RENDUS

régions», qui dénonce le sentiment de supériorité de certains Montréalais. L'écriture des textes plus récents est plutôt centrée sur une thématique structurée, et où l'humour au second degré devient constant (depuis «L'Intolérance», jusqu'à «La violence»). Évidemment, le Deschamps sur papier ne peut surpasser l'inégalable Deschamps sur scène, à la télévision ou même sur disque (une quinzaine de titres en 33 tours). L'intérêt de ce livre réside ailleurs ; il permet de retrouver les meilleurs passages, les gags que l'on avait oubliés entre deux éclats de rire, mais aussi de mesurer l'ampleur des thèmes abordés par Deschamps, que l'on pourrait généralement regrouper sous deux grandes catégories : les monologues résignés centrés autour du personnage de l'ouvrier exploité par son patron («L'Argent», «La honte»), et par ailleurs les textes revendicateurs et provocateurs qui ont suivi («Histoire du Canada», «Bill 22»). Ajoutons qu'il s'agit ici des manuscrits écrits par Deschamps lui-même, et non de transcriptions réalisées d'après ses disques, ce qui implique l'existence de nombreuses variantes entre ces textes et les enregistrements phonographiques que nous connaissons déjà. L'humour ne s'exporte pas toujours facilement, et malgré sa popularité constante au Québec, Yvon Deschamps n'a jamais eu de succès en France, peut-être parce que son parler populiste truffé d'anglicismes, son humour satirique, son style provocateur sont trop centrés sur des aspects particuliers de la réalité québécoise. Une étude thématique de l'univers de Deschamps nous réserverait certainement une description révélatrice des tabous et des démons de la culture québécoise, car on peut certainement affirmer qu'il faut une très bonne connaissance de l'histoire récente du Canada pour comprendre l'univers d'Yvon Deschamps. Il suffit de parcourir les titres des monologues réunis ici pour constater à quel point cet humoriste a souvent réussi à saisir l'air du temps, et à le commenter avec ironie, dérision et sens critique. En ce sens, un index des sujets et des personnages aurait sûrement été utile à ce volume. En fait, il faudrait rédiger une édition critique de l'ensemble de ses textes pour donner une image plus globale de la profondeur de cet humour. Signalons qu'il s'agit de la troisième publication des textes de Deschamps, après celles, partielles, de Leméac en 1973, et de chez les Éditions Inédi (sic) en 1981 (uniquement pour les monologues datant de 1974 à 1980). Un an après la biographie de Claude Paquette (Yvon Deschamps, un aventurier fragile, Montréal,

Éditions Québec-Amérique, 1997), le livre *Tout Deschamps* permet de constater l'importance d'un artiste qui s'est entièrement dévoué non seulement à un humour décapant et lucide, mais aussi à un engagement social sincère. Espérons seulement que cette intégrale, comme les deux précédentes, ne soit que temporaire, en attendant les prochains spectacles d'Yvon Deschamps.

Yves LABERGE

COMPTES RENDUS

André VACHER, *L'appel des rivières*. Roman Waterloo (Québec), Éditions Michel Quintin, 2000, 238 p., 16, 95 \$

Il existe relativement peu de romans historiques dans la littérature jeunesse québécoise, et ce livre du journaliste André Vacher pourra certainement apprendre beaucoup aux jeunes générations qui, semble-t-il, connaissent trop peu l'histoire des siècles passés. L'Appel des rivières raconte le périple d'un jeune Français qui quitte son coin de pays pour entreprendre cette grande traversée vers la Nouvelle-France, au début du 17^e siècle. Ce voyage transatlantique est d'ailleurs brièvement relaté, car l'auteur a préféré se concentrer sur l'arrivée de son héros en terre d'Amérique. Âgé de seulement 18 ans, Pierre Leblanc découvre d'abord la ville de Québec, mais choisit après quelque temps de s'établir à Montréal, pour ensuite partir à l'aventure dans les régions inexplorées de l'Ouest canadien (zone méconnue qui alors débutait immédiatement au sortir de l'Île de Montréal), dans l'espoir de commercer avec les populations amérindiennes qu'il tient à tout prix à rencontrer. Ambitieux et idéaliste, le jeune Français ne veut pas devenir un simple coureur des bois; il espère plutôt s'enrichir en commerçant honnêtement avec ses futurs amis, les Amérindiens. Ce récit imaginaire et parfois assez vraisemblable se veut riche en rebondissements et en péripéties, dans la tradition des romans d'aventures. On comprend que l'auteur ressent une très grande sympathie et un parti-pris inconditionnel pour les peuples amérindiens; même les Iroquois y sont ici respectés et redoutés. Au contraire, les prêtres jésuites apparaissent plus souvent qu'autrement comme des êtres hypocrites et des empêcheurs de tourner en rond. Ce ton anti-clérical au service d'une réhabilitation de l'Amérindien contraste avec beaucoup de récits antérieurs d'histoire du Canada. On assiste d'ailleurs depuis quelques temps à une réinterprétation « politiquement correcte » d'une partie de l'histoire de l'Amérique française, à une sorte de renversement compensateur quant aux rôles des « bons » (auparavant nous, désormais eux) et des « méchants ». Plusieurs romans récents, tel celui-ci, en sont les illustrations à la fois éloquentes et symptomatiques.

Yves LABERGE

Janis L. PALLISTER, ed. *The Art and Genius of Anne Hébert. Night and the Day Are One. Essays on her Works*. Cranbury, NJ : Associated University Press, 2001. 399 p. ISBN 0-8386-3913-5

Cet important ouvrage collectif bilingue, préfacé par Janet Paterson (Université de Toronto) doit beaucoup à Janis L. Pallister, Professeur Emérite à Bowling Green State University, Ohio et spécialiste de l'oeuvre d'Anne Hébert: outre l'introduction, la bibliographie et un index bilingue (en collaboration avec Lenita Locey), elle signe quatre essais consacrés à la poésie,

au film tiré des *Fous de Bassan*, aux *Enfants du Sabbat* et à *La Corriveau*. Les références critiques, toujours d'un grand intérêt, sont à l'image de l'ensemble : critique des genres, approche thématique et intertextuelle. L'ouvrage ne comporte pas moins de vingt-six articles répartis en six sections de longueur inégale. On y relève une majorité de signatures de spécialistes confirmés, mais aussi quelques articles de critiques plus jeunes et de qualité. La première section, "Novels and Short Stories," consacrée à l'oeuvre de fiction, est la plus longue avec une dizaine de textes : Felicia B. Sturzer et Michèle Anderson s'attachent à *Kamouraska*, Neil Bishop consacre un essai aux *Enfants du Sabbat* et un autre au *Torrent*, Claudine Fisher et Marie-Linda Lord étudient *Les Fous de Bassan*, Ben-Z. Shek montre que le référent québécois est l'une des structures profondes dans *Les Chambres de bois*, Lori Saint-Martin étudie *Le Premier Jardin* dans une approche psychanalytique et féministe, Latifia Bounou, "Désir et Violence dans *Héloïse*," enfin Ellen W. Munley aborde *Un Habit de lumière* dans une approche post-coloniale fort intéressante. La Deuxième Partie, consacrée à la poésie, comporte uniquement l'article de la présentatrice du livre, cependant que la Troisième Partie offre quatre textes : deux consacrés à *La Cage* de Kathryn Slott et de Maureen O'Meara et deux consacrés à *L'Île de la demoiselle* de Roseanna Dufault et Wangari Wa Nyatetu-Waigwa. On peut s'interroger sur la raison qui a conduit Janis L. Pallister à placer en fin d'ouvrage dans la section des Etudes intertextuelles son article sur *La Corriveau* qui se rattache évidemment à *La Cage*. Dans la Quatrième Partie, "Hébert and Cinema," Janis L. Pallister intervient pour le film tiré des *Fous de Bassan* et Neil Bishop s'attache aux Amérindiens et Québécois dans le film *La Canne à pêche*. La Cinquième Partie consacre cinq articles aux approches thématiques : Janis L. Pallister montre toute l'importance de "Cord and Knot imagery" dans *Les Enfants du Sabbat*, G. Brulotte nous donne une typologie du corps dans l'oeuvre, Annabelle Rea étudie l'usage de la danse comme représentation du corps féminin. Stephen Bishop aborde la notion de culpabilité à travers ce qu'il appelle le "témoignage du sang social" et la manière dont l'héroïne de *Kamouraska* échappe au châtement de la justice officielle par solidarité de classe, mais subit le châtement social de son second mariage, véritable mort dans la vie. Cet article renvoie implicitement à ceux consacrés à la parodie de justice qui a fait de *La Corriveau* une victime de la justice anglaise et de la société québécoise et à la manière dont *La Cage* détourne sa légende. Amy Reid aborde *Le Premier Jardin* et *Kamouraska* sous trois angles : l'intertextualité, le texte comme métaphore de la vie et, finalement, la manière dont le texte actualise l'oralité et fonde une identité québécoise. Enfin la Sixième Partie : "Intertextual Studies," nous fait découvrir, grâce à Monica Giacoppe les parentés entre la fiction d'Anne Hébert et celle de Corinna Bille, romancière du Valais. Le rapprochement qui n'est pas évident à première vue se révèle plein d'intérêt. Nancy Arenberg compare

COMPTES RENDUS

l'usage du corps vorace et du corps vampirique dans *Une liaison parisienne* de Marie-Claire Blais et *Héloïse* d'Anne Hébert, en se référant notamment à Mikhail Bakhtin. Barbara Godard, à travers une approche féministe, compare les relations mère-fille et les stratégies de subversion qu'elles offrent à Anne Hébert dans *Kamouraska* et à Margaret Atwood dans *Lady Oracle*. Enfin un bref article de Janis L. Pallister, déjà mentionné, compare les faits historiques et la légende de La Corriveau. Une importante bibliographie de 42 pages complète les notes des articles. Cet ouvrage offre l'un des plus importants ensembles de textes consacrés à Anne Hébert parallèlement à l'ouvrage qui a fait suite au Colloque de 1996 à Paris, auquel il est fait référence tant dans les articles que dans la bibliographie. A ce propos, la référence bibliographique exacte est : Ducrocq-Poirier, Madeleine, et al., eds. *Anne Hébert, parcours d'une oeuvre*. Colloque de Paris III et Paris IV-Sorbonne, mai 1996. Montréal : l'Hexagone, 1997. Elle figure p. 285, les autres références étant incomplètes. Au total, l'ouvrage que nous présente Janis L. Pallister est riche et varié, il sera très utile pour l'étude d'Anne Hébert et devrait figurer sur les rayons de tous les canadienistes.

Jacques LECLAIRE

Anthony SORON, *Hubert Aquin ou la révolte impossible*, L'Harmattan, Paris, Montréal, Budapest, Toronto, 2001, 316 p.

Rara avis : une thèse française sur Aquin, publiée à Paris, et de plus très brillante. On ne s'étonnera pas qu'elle ait été soutenue à Bordeaux, ni qu'elle ait vu le jour avec le millénaire : la grande édition critique qui s'achevait en a fourni à coup sûr l'occasion motrice comme la base indispensable.

En 229 pages de reprographie minimale, et serrée, elle embrasse l'œuvre romanesque, sans se priver de recourir aux autres écrits, le *Journal* en particulier. Afin de définir sa démarche, l'auteur invoque la sociocritique, la psychocritique et la stylistique, mais, en soubassement, son travail s'appuie aussi sur l'histoire et la philosophie, le sens esthétique. On est d'emblée frappé par la rigueur quasi-mathématique de la composition : chacune des quatre parties contient trois chapitres, divisés chacun en trois sous-chapitres, sauf une légère exception. Un titre ingénieusement évocateur coiffe chaque section. La première partie nous mène, à travers le prisme de l'imaginaire aquinien, de la Conquête humiliante telle que la ressent ce "colonisé" indépendantiste, à sa volonté de pratiquer, en littérature, une "sur-langue" difficile, élitiste, à l'inverse du "joual" avilissant, et promettant d'exalter la personnalité neuve du Québec futur. Cependant, de même que l'action du révolutionnaire ne parvient

guère à se concrétiser, sa vision reste conceptuelle, écartée des réalités, ce qui d'ailleurs confère à sa révolte émancipatrice, une portée universelle. La deuxième partie, pour restituer le foisonnement de l'activité de l'écrivain traité "en personnage", se rapproche du déroulement biographique, sans se vouloir du tout narration complète, passant même sous silence les deux années d'enseignement en terre anglophone. Elle veut surtout accompagner la suractivité de l'"homme-vite", "révolutionnaire de papier" qui se compromet pourtant, et "bourreau de soi-même" jusqu'au coup de fusil fatal, qu'il aurait peut-être conçu comme un ultime excès dionysiaque.

La quête esthétique ayant vite pris le pas sur tout autre engagement pour Hubert Aquin, c'est d'elle que traitent les deux dernières parties. La troisième met en évidence la discontinuité narrative, en soulignant bien que, non plus que la profusion stylistique, non plus que la propension innée du romancier à la complexité, déjà nette dans ses dossiers préparatoires, elle ne compromet la concentration dramatique. Elle insiste sur l'élargissement mythique auquel accède spontanément ce familier d'Œdipe, Hamlet, Raskolnikov, et de l'Ulysse de Joyce. Elle ne manque pas de relever les motifs obsessionnels (ce mot revient souvent sous la plume du critique), le fondamental pessimisme, l'érotisme de plus en plus provocateur qui en est issu, la mesure multiforme et omniprésente qui en dérive aussi. Les liens intertextuels notables (Faulkner, Nabokov, entre autres) relèvent, non seulement d'une admiration vive, mais d'une parenté authentique. Des développements particuliers sont accordés au "roman conceptuel" *Neige noire* ainsi qu'à l'inachevé *Obombre*, dont le titre s'expliquerait, suggère Anthony Soron, par le jeu phonique *aube* + *ombre* – mais le verbe "obombrer" oscillait déjà entre le sens de "protéger" et celui d'"obscurcir". Une ample analyse du style d'Hubert Aquin constitue la dernière partie.

Style de premier jet, qui laisse le propos se répandre en phrases labyrinthiques, "en spirale" a-t-on dit, parfois inintelligibles et souvent rebutantes. Cette négligence est volontaire : Hubert Aquin la revendique au nom du jaillissement créateur, contre les perfectionnistes tels que Julien Green. Relativement peu différent selon les personnages qui s'expriment, le style contribue à leur propre indétermination, bien qu'abondent les monologues intérieurs, eux-mêmes discontinus. Autres traits saillants, d'ordre baroque : les surenchères de vocabulaire savant, les hyperboles, les "protubérances lexicales" selon l'expression d'Anthony Soron, qui cite pour exemple l'"interstice infinitésimal d'hésitation" (= une seconde de doute), les phrases terminées en points de suspension pas toujours éloquents. Hubert Aquin ambitionnait de revitaliser la langue humiliée du pays : il aboutit dans ses derniers romans à éloigner le lecteur. Mais sa puissance d'invention métaphorique révèle une intuition des "correspondances", un vrai don poétique. L'ultime section de

COMPTES RENDUS

cette quatrième partie a le mérite d'éclairer la face apaisée de cet univers convulsif. Elle invite à écouter les appels lyriques à l'évasion, les évocations nostalgiques, les confessions pudiques qui surgissent par moments. C'est même l'humour qui règne dans maintes situations des trois romans "centraux", humour noir certes la plupart du temps, qui voisine avec l'esprit de dérision, des attitudes saugrenues, des moments de "folie" burlesque. La conclusion générale qualifie d'"incartades" ces éclats plaisants ; elle les intègre pourtant, comme le "formalisme déchaîné", à la lutte désespérée de l'art contre le néant que soutient, et qui soutient, Hubert Aquin.

On ne saurait que s'accorder avec l'auteur sur sa vision globale du romancier, et saluer des qualités que le compte-rendu occulte, soit en très grande partie comme la richesse et la pertinence des analyses de détail, soit totalement, tel le fourmillement des formules originales, imagées, percutantes. Comme toute synthèse réussie, celle-ci marquera une étape, et aussi ouvrira des pistes. Elle en indique elle-même, par exemple le rapport Aquin-Proust. On se sent mauvaise grâce à relever quelques scories formelles, fautes de frappe, ou, plus bizarrement, un "Monsieur de Teste", un certain verbe "schizer", plus d'une fois "amplitude" au sens d'"ampleur", etc. Il paraît tout à fait évident que l'ouvrage doit trouver place dans les bibliothèques orientées vers le Canada, *a fortiori* vers le Québec.

Jean MARMIER

Geneviève Chovrelat : *Louis Hémon, la vie à écrire*, Leuven, Peeters, et Peeters France, 2002, 326 p.

Déjà connue des lecteurs de cette revue, Geneviève Chovrelat comble une lacune choquante, en consacrant à la vie et l'œuvre de Louis Hémon la première étude générale parue en France depuis plus de soixante-cinq ans. Après avoir présenté la famille à l'aide de multiples pièces d'archives, dont il est juste de rappeler que G.M. Thomas avait utilisé la plupart (*Études canadiennes*, n°10), elle suit parallèlement les étapes de la vie et celles de l'écriture dès les premiers textes. L'évocation de l'homme, pleine de sympathie (et comment la refuser ?) s'enrichit d'une découverte : une lettre de Louis à son cousin Alain, de décembre 1912, assez longue, qui confirme une évidence : il considérait son séjour à Péribonka comme une expérience humaine, sans doute une mise à l'épreuve personnelle, et n'en tirait une morale "terroiriste" qu'à l'usage local. A partir de ces solides données biographiques, et s'appuyant sur la correspondance, Geneviève Chovrelat soupèse les mobiles du comportement de Louis Hémon à l'égard de sa famille, explique la coexistence du sens des responsabilités et de la vocation littéraire irrésistible, qui dicta une conduite discutable, du point de vue actuel plus que de celui de l'époque,

COMPTES RENDUS

envers sa compagne et sa fille. D'ailleurs, cette dernière, active participante à nos colloques de Brest en 1980 et de Quimper en 1985, vouait à son père une admiration exempte d'amertume. La question de la réalité du mariage légal est tranchée par la négative, à juste titre certainement. Sur les circonstances de la mort, Geneviève Chovrelat reste prudente face à la version fantasmatique de Jacques Ferron, qui, du reste, ne croyait pas à un meurtre, mais à un suicide (double !). Gratuite apparaît l'hypothèse d'une homosexualité latente.

L'étude de l'œuvre possède le rare mérite de n'en négliger aucune partie, pour en dégager l'évolution avec soin et finesse. L'*Itinéraire*, les lettres, les articles de presse, bénéficient d'un éclairage souvent original. Le sous-titre du volume suggère la perspective dans laquelle l'auteur a choisi de situer les écrits de fiction. De façon à peu près systématique, la personnalité et les expériences de Louis Hémont fournissent la clef des personnages, depuis le chien Jérôme jusqu'à l'entourage de Maria – et « Maria, c'est lui ». On salue la perspicacité de maints rapprochements, l'ingéniosité de tous, et l'éloquence de la démonstration finale. Il semble que l'auteur veuille cependant trop prouver, au risque de sous-estimer la part de l'imagination créatrice, et quelque peu aussi celle de l'observation objective. S'ensuivent quelques conjectures aventurées, par exemple dans le parallèle Ella-Lydia, ou sur le nom de Ripois. Quant à l'expression archi-banale de la « côte Nord » pour désigner la rive gauche de l'estuaire, elle n'implique nul effet de style. Une particularité de l'ouvrage surprend le lecteur universitaire : la surabondance de très longues citations, qui occupent parfois la moitié d'un chapitre. S'agissant de textes peu accessibles au grand public, on peut comprendre la précaution, non pour *Maria Chapdelaine* ou *Monsieur Ripois* ; et pourquoi reproduire des pages de Kipling au nom d'une analogie douteuse ?

Lors d'une réédition, des corrections formelles seraient les bienvenues. Si les fautes d'impression sont rares (lire p.15, n°2 : « sortie » ; p.139 : « De Marble Arch » ; p.159 : « que brûle » ; p.264 : « persuadés d'apprendre »), les familiers « épater », « embêter » détonent, sans guillemets, et on se lasse des innombrables « donner à voir » naguère à la mode. Les scrupuleux « sic » abondent dans les citations, à l'occasion abusivement (p.103, dernière ligne ; p.203, le « serait » d'éventualité ; p.239 : « whiskey »), mais il en manque au moins un p.13 (lire « Quoi qu'il en soit »). L'annotation, généreuse, semble déroutée face au « train onze », la marche chère à Louis Hémont, devenue « train II ». Étrange mutisme surtout quant aux *Filles de la pluie* (p.60), livre d'André Savignon, prix Goncourt 1912 (éd. Grasset), sous-intitulé « Scènes de la vie ouessantine », objet de scandale et indubitablement lu par Louis Hémont ; Ferron l'avait pourtant monté en épingle dans la préface de *Colin-Maillard*.

COMPTES RENDUS

Quoi qu'il en soit de ces détails, une étape majeure est franchie, grâce à Geneviève Chevrolat, dans la réception en France d'un de nos grands écrivains, fort méconnu assurément dans son pays – légèrement moins peut-être qu'elle ne l'affirme – et qui ne s'était jamais considéré comme un exilé définitif.

Jean MARMIER

Giovanni DOTOLI (a cura di), *Il Canada del nuovo secolo : gli archivi della memoria*, Schena editore, Fasano, 2002, 906 pages.

Dans un précédent numéro (44, 1998, pp. 133-137) j'exprimais mon admiration devant le dynamisme des études canadiennes en Italie. En voici l'occasion. Les travaux présentés par Giovanni Dotoli sont impressionnants. D'abord, pour ce qui est du premier, par la prouesse même de la parution de ces Actes, guère plus d'un an après le Congrès de Monopoli (30 mai – 3 juin 2001). On retrouve l'efficacité de Schena, éditeur attiré de l'*Associazione Italiana di Studi Canadesi*. Mais il faut voir aussi, et même plus encore, une ardeur partagée ; en particulier celle des jeunes chercheurs à qui Giovanni Dotoli tenait à réserver (politique heureuse) une large place, et dont l'enthousiasme se reflète tout au long d'un volume comprenant pas moins de 68 communications.

Une petite douzaine de communications en Linguistique et en Histoire, dont un remarquable trio sur les Indiens de Colombie-Britannique, pourrait se regrouper sous la rubrique Civilisation sans pour autant rompre l'équilibre fondamental d'une trinité : Anglicistes, Francisants, Juristes. La majorité des 20 « papiers » présentés par ces derniers étant dans la langue de Dante, il est à craindre que leurs homologues hexagonaux hésitent à s'y plonger ; et ce serait dommage. Le sous-titre de Massimiliano Bernardo : *una passeggiata tra Canada ed Italia* résume la démarche générale, la dite « promenade » s'avérant un aller-retour méthodique et passionné (*la grande passione per il Canada*, affiche d'entrée Bernardo) entre deux systèmes aux similitudes et différences instructives.

Les autres grandes sections, pour l'essentiel en Anglais ou en Français, portent sur les littératures. On peut se féliciter que dans un Congrès dont l'un des fils directeurs était, il est vrai, « les archives de la mémoire », Frances Brooke ait eu droit de cité ; *idem* pour Suzanna Moodie. Mais on comprend qu'Al Purdy, Robertson Davies, Robert Bringhurst, Anne Michaels, Sheila Watson, Margaret Atwood, Irving Layton, etc. suscitent mieux les vocations. Les études qui leur sont consacrées méritent toutes l'examen. Je me contenterai de deux coups de cœur. D'abord pour le remarquable travail de Biancamaria Rizzardi sur *The Laughing woman* d'Emily Carr, illustré de 16 belles

COMPTES RENDUS

reproductions (en noir et blanc, malheureusement ; on ne peut pas tout demander à des Actes). Et plus encore pour celui de Sabrina Francesconi : « Caterina Edwards' short-stories : shiny archives of memory » qui permet de découvrir la dernière œuvre de l'écrivaine italo-canadienne de l'Alberta : *Island of the Nightingales*. (Toronto : Guernica, 2000). A lire, absolument !

La littérature en Français gagne, par 21 à 16, sur la littérature en Anglais. L'histoire et la religion s'y prêtent. Quel personnage formidable et attachant que l'ursuline Marie de l'Incarnation, « grand homme de la Nouvelle-France », dont la stature est restaurée par Marina Zito et Liberata Morvillo ! Et lorsque Paola Puccini sélectionne, dans la série « romans missionnaires », *Le bûcher des diables rouges*, écrit en 1953 par le jésuite italien Celestino Testore, cela devient astucieux. Comme pour l'Anglais, évidemment, les écrivains contemporains ont la part belle. On devine le passage de certains comme conférenciers, tels Claude Beausoleil ou Cécile Cloutier. D'autres sont joinement institutionnels : Gabrielle Roy, Gaston Miron, Anne Hébert. Se joignent Jacques Brault, Monique Bosco, Ying Chen, etc. On regrette de ne pouvoir s'arrêter, sauf à nouveau pour de brefs coups de cœur. Par deux fois, ainsi, grâce à Jacques Poulin, devenu auteur-culte en Italie, notamment pour *Volkswagen Blues*, traduit en université. Partant de la réception critique, Linda Fasano débouche sur un discours personnel qu'on peut donner en modèle ; de même l'analyse de la quête d'identité dans ce roman par Maria Pagliuca. La palme finale revenant à Angela Buono pour les monstres qu'elle fait resurgir des romans de jeunesse de Marie-Claire Blais. Ainsi vont ces Actes, telle une *passeggiata* dans un jardin familial où presque chaque pas devient découverte heureuse.

Robert MANE

Giovanni DOTOLI, *Culture et littérature canadiennes de langue française*, Schena editore, Fasano, 156 pages.

Maître de ce bonheur, Giovanni Dotoli. Professeur à l'Université de Bari, poète de langue italienne et française, couronné par notre Académie, décoré de la Légion d'Honneur, etc., son œuvre est considérable. Président de l'Association italienne d'études canadiennes (AIEC), il en dirige la belle *Rivista*, où sont d'abord paru les huit entretiens ici rassemblés. La série débute à l'Université de Sienne, en novembre 1996, avec Antonine Maillet, fidèle à son personnage à « haut débit ». Il fallait cependant attendre Claude Beausoleil et Nicole Brossard, saisis le même 7 septembre 1999, à l'Université de Bologne, pour que l'aventure prenne son véritable envol, celui d'un poète conversant de son art avec d'autres poètes. Le sommet sera atteint non dans un calme recoin d'université, en marge d'un Congrès, mais à Paris même, le 11

COMPTES RENDUS

juillet 2000. Dans le cadre hyper symbolique du Café de Flore, Giovanni Dotoli rencontre Hédi Bouraoui, lui aussi issu des bords de la Méditerranée, mais qui vit maintenant en Ontario. Et jaillit entre les deux poètes un superbe dialogue, où l'amour du Français et du Canada se féconde avec la notion *d'émigressence* chère à Bouraoui. Un nouveau Congrès, à l'Aquila cette fois, (près de Rome), permettra un doublé avec André Carpentier et Esther Rochon (29 septembre 2001), mais ceux-ci ne sont pas poètes ; pas plus que l'excellent Naïm Kattan, en visite à Bari le février 2002. Paradoxalement, le deuxième sommet du livre se trouve dans les toutes dernières pages, datées du 18 octobre 2002, avec la visite, également à Bari, de Marie-Claire Blais. On oubliait que la romancière a également publié deux recueils de poèmes. A Giovanni Dotoli elle confie, et il faut la croire, que la poésie sous-tend perpétuellement son effort d'écriture. On ne sait plus en ce point qui se laisse le mieux emporter par l'émotion ; nous-mêmes peut-être, devant la ferveur qui aura animé tout ce livre.

Robert MANE

Patrice BRASSEUR, *Dictionnaire des régionalismes du français de Terre-Neuve*, Niemeyer, Tübingen, 2001, LII + 495 pages.

Dans les communes de L'Anse-à-Canards et Maisons-d'Hiver, 225 locuteurs déclarent le français comme première langue parlée et encore comprise. Au Cap-Saint-Georges (ville), ils sont encore 190, une quinzaine à la Grand-Terre. Hors de la péninsule de Port-au-Port, toujours dans la région de la Baie Saint-Georges, on en recense 130 à Stephenville et 25 à Kippens en 2001. Voilà quelques chiffres récemment publiés par Statistique Canada¹ à propos de ces communautés francophones de la Baie-Saint-Georges, à l'extrême ouest de l'île de Terre-Neuve.

Quantité négligeable ? Les chiffres sont trompeurs. Peu accessible, cette variété de français est généralement sous-étudiée, et par conséquent peu prise en compte dans les nombreux travaux sur le français d'Amérique du Nord. Le dictionnaire de Patrice Brasseur déploie toutes les richesses linguistiques de cette population qui se compose de Français originaires de Bretagne et de Normandie, venus à partir de 1830 sur la « côte française », et d'Acadiens arrivés à partir du début du 19^e siècle de l'île du Cap-Breton (Nouvelle-Écosse).

¹ <http://www12.statcan.ca>. Il s'agit du dernier recensement effectué en 2001, dont les résultats sont en cours de parution. Selon cette même source, Terre-Neuve compte 2180 locuteurs de langue maternelle française.

COMPTES RENDUS

Cet ouvrage de grande ampleur compte 495 pages et plus de 5400 citations au total, pourtant ce dictionnaire se veut différentiel, c'est-à-dire ne retenant « que les mots qui ne sont pas attestés dans les principaux dictionnaires contemporains [...] ou qui n'y figurent qu'avec des marques d'usages spécifiques » [XXV]. Ce premier véritable dictionnaire du parler terre-neuvien s'appuie sur un vaste corpus d'enquêtes effectuées par l'auteur lui-même dans les communautés mentionnées plus haut au cours de six séjours entre 1981 et 1998 ; les locuteurs cités sont au nombre de 56.

Brasseur comble une lacune importante en créant un précieux outil de travail pour les spécialistes se consacrant aux variétés du français d'outre-mer. Mais c'est aussi un « livre » allant au-delà d'un intérêt purement linguistique. L'approche ethnographique et les nombreux renvois à d'autres articles à l'intérieur du dictionnaire en font aussi une lecture passionnante, informant le lecteur sur le quotidien de l'ancienne génération des Français terre-neuviens. Souvent l'auteur donne la parole à ses informateurs définissant eux-mêmes dans leur parler un mot d'entrée. Citons quelques exemples de cette approche :

ABATTIS [αβατι] s. f. 'Clôture rudimentaire faite de bois coupé' : 1 « Un **abattis** c'est ène *bouchure** qui est fait avec des *brousses** et des... des *chousses** et de *quoi** de même. *Ça** c'est qu'il appellation les **abattis** auparavant. (AC 059207) 2 « Comme *nous autres**, auparavant, i faisont comme des *bouchures** là hein. Et y avait pas de *bouchures* à *lices** comme ça, i *pillont** les *âbres**, pour faire de la *bouchure* hein, pour entourer *leu** ... *leu* champ. Et pis i appellation ça un **abattis** ». (LC 189804)

BRUN DE LA NUIT [β{E® δ λα ν|ι}] loc. nom. m. 'tombée de la nuit' : « *Enteur** le soleil couché et pis la nuit, vois-tu, ça c'est au **brun de la nuit** ». (AC 059209)

POULE [πυλ] [πUλ] s. f. 1. 'Surnom des habitants de Lourdes, village anglophone voisin de l'Anse-à-Canards' : 1 « D'autres qui les appellation des **Poules** ... i parliont *curieux** ... c'est un *curieux langage** ! » [...] 2. *poule de mer* 'poisson de mer, lompe' *Cyclopterus lumpus*: 3 « *Quoi** faire qu'il achetont les **poules de mer**, c'est pour *leus** *rogues**. Les *rogues*, les *rogues* est *beaucoup** cher. I disont c'est un... un manger cher, sus l'*autre côté** ». (MH 069206) 4 « La **poule de mer** ? C'est ène petite *affaire** qu'est tout courte. Mais c'est gros, pis c'est gras. Y en a des rouges, pis y en a des vertes [πα{τ}] ». (LC 029219)

COMPTES RENDUS

Adopter une approche ethnographique, c'est aussi tenir compte de l'environnement anglophone et de son influence sur le parler terre-neuvien. Les anglicismes n'ayant pas d'équivalent français ont été judicieusement pris en compte: *gee* (interjection 'ça alors ! oh là là !'), la fameuse *bucksaw* ('sorte de scie à main'), l'irremplaçable *skidoo* ('motoneige'); mais aussi les éléments grammaticaux tels que l'adverbe *back* (« Elle **allait back** encore les *quéri** »).

Le Dictionnaire est doté d'une introduction détaillée, riche en informations historiques et sociolinguistiques. Trois chapitres proprement linguistiques donnent un aperçu général des particularismes phonétiques, morphologiques et syntaxiques du parler terre-neuvien. Le grand nombre de variantes relevées dans le chapitre sur les particularismes phonétiques prouve encore une fois que Brasseur a forcément eu recours à un corpus de grande envergure. L'auteur met en évidence la complexité de la réalité linguistique, l'instabilité du système phonologique avec ses tendances évolutives divergentes, voire « contraires à l'intérieur d'une même communauté » [XXIX]; les remarques phonétiques paraissent beaucoup plus complètes que l'auteur ne l'admet. Les commentaires sur les particularismes morphologiques et syntaxiques cités sont nécessairement plus succincts. Certains phénomènes y sont cependant analysés avec beaucoup de précision : l'usage de la particule *là* [XLV], l'étiollement du subjonctif [XLVI] et l'infinitif substitut [XLVIII sq.] par exemple.

De surcroît, nombre de phénomènes grammaticaux sont présentés et analysés à l'intérieur des articles. Ainsi, dans l'article sur la préposition *à*, Brasseur ne se contente pas d'un commentaire sur la forme et sur la tendance à l'employer sans amalgame avec l'article (« *J'allions là tous les soirs porter des lunchs* à les hommes qui pêchaient à les *trapes**, là, l'*épelan** »). Trois colonnes sont aussi consacrées aux divers emplois terre-neuviens de la préposition. L'auteur cite entre autres la tournure verbale intéressante (*à*) *aller* (*à, par, jusque*) ne possédant plus que la fonction de préposition au sens de 'jusque', locution prépositionnelle employée aussi en québécois et dans la variété acadienne du Nouveau-Brunswick. On y relève aussi la locution verbale *être à* au sens de 'en train de': « Tu prends de la graisse de mouton, tu la mets *dessus** le poêle, pis tu la fonds* [...] pis une fois que c'est chauffé *assez**, *se** t'as de la morue ou *n'importe quoi*-ce que* t'es à cuire, tu prends ça pour faire de la graisse, pis ça fait de la belle graisse *oussi** ! ». Dans le parler acadien du Nouveau-Brunswick, on trouvera plutôt le tour *être après faire qc.* qui ne figure pas dans le dictionnaire de Brasseur. Sur ce point, les deux variétés semblent avoir évolué différemment.*

COMPTES RENDUS

Concernant la transcription des mots d'entrée et des extraits du corpus, Brasseur a opté pour une « orthographe usuelle » [XXVI] tout en respectant de façon systématique certains particularismes de la prononciation régionale. L'auteur reste ainsi fidèle à l'oral tout en assurant la lisibilité et un accès facile aux données. Les variantes phonétiques *atricité*, *étricité*, *tricité* par exemple figurent chacune en entrée, munies d'un renvoi au lexème *ectricité* 'électricité'), si bien que la recherche d'un lexème est rapide.

Chaque entrée est dotée d'une transcription phonétique en API ; l'astérisque renvoie à une autre entrée de sorte que l'on dispose d'un plus grand nombre de contextes. Chaque article est suivi d'un commentaire historique et renvoie systématiquement au FEW. Souvent, comme dans l'article *garrocher*, une notice comparative place le parler terre-neuvien dans le contexte d'autres variétés d'outre-mer. Sur cette toile de fond, Brasseur met en exergue les emplois spécifiques du français terre-neuvien : *garrocher* « Ce verbe est considéré comme un régionalisme du Canada avec l'emploi <lancer, jeter (sans grande précaution)> (TLF 9, 106a). Il est originaire de l'ouest de la France où il est attesté dans une aire compacte qui s'étend de l'Anjou à la Saintonge (FEW 17, 624b *WROKKÛN). Les glossaires du Canada et de Louisiane ne signalent généralement que le premier emploi ['jeter, lancer, envoyer à quelque distance de soi'] (ALEC 411, 2042 ; Massignon 13 ; Dunn ; Clapin ; Dionne ; Poirier ; Naud ; Bélisle ; Daigle). C'est aussi le cas à SPM (Brasseur-Chauveau). Le second emploi ['jeter (comme inutile)'] est une extension, spécifique du FTN. »

D'autres mots d'entrée appartiennent exclusivement au français terre-neuvien : *branches* 'rayons du soleil qui percent à travers les nuages, signe de pluie', *blavasser* 'parler à tort et à travers', *grossier* 'muscle', *patin* 'sep de la charrue', *peloton de sapin* 'cône de sapin', *vire-z-œufs* 'palette en fer ajourée qui sert à la cuisine'.

Notons aussi les nombreux rapprochements des créoles à base lexicale française. Selon Brasseur, par exemple *ac* 'avec' « n'est pas signalé dans les parlers dialectaux de France (FEW 24, 30a-b AB HOC), mais est usuel en créole haïtien (Valdman 8, 25 s. v. *avèk*) ». La *baille* 'baquet, cuve' semble plus répandue ; ce mot « est bien attesté au Canada, mais spécialement dans les Provinces-Maritimes pour divers contenants de bois [...] Il est également noté en Louisiane (Daigle : <tub>) et à SPM (Brasseur-Chauveau) ainsi que dans les créoles français (Chaudenson 700 : [bay] ; DCG 69b : *bay*) ». *Peinturer* 'peindre' « se trouve aussi en créole guadeloupéen (DCG 254b : *pentiré*) ».

COMPTES RENDUS

Dans le parler terre-neuvien, le dictionnaire le met en évidence, bon nombre de traits acadiens se sont maintenus sur le plan phonologique et morphologique. Là aussi, de nombreuses comparaisons figurent dans les articles respectifs (v. par exemple les articles *beaucoup*, *berbis*, *bouchure*, *bouillée*, *laîche*, *prusse*).

Le dictionnaire est complété d'une bibliographie où figurent tous les dictionnaires et atlas linguistiques cités, ainsi que nombre d'études sur les divers parlers régionaux de France et d'outre-mer. En annexe figure aussi la liste des enregistrements dépouillés au Centre d'Études Franco-Terre-Neuviennes en tant que source d'appoint.

Avec son *Dictionnaire des régionalismes du français de Terre-Neuve*, désormais excellente œuvre de référence, basé sur un vaste corpus d'enregistrements, Patrice Brasseur rend compte d'une forte identité linguistique de la population franco-terre-neuvienne. Malgré les chiffres alarmants publiés par Statistique Canada, tout porte à croire que le « parlement de par ici » recèle encore de nombreux « trésors de la langue française ».

Raphael WIESMATH

Sylvie et Pierre GUILLAUME, *Nouveaux regards sur les francophonies torontoises*, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, Pessac, 2003, 150 pages.

Dans un ouvrage de 147 pages, Sylvie et Pierre Guillaume, excellents connaisseurs du Canada, font le point sur la situation des Francophones dans l'agglomération de Toronto. Ayant déjà abordé ce sujet en 1981 (*Aspects de la francophonie torontoise*) et en 1987 (*L'Ontario et ses Francophones*), les deux auteurs peuvent mesurer le chemin parcouru depuis vingt ans. Cinq chapitres rédigés par Sylvie ou Pierre Guillaume passent tour à tour en revue la politique linguistique officielle, l'importance du système éducatif, les services sociaux, les médias et les manifestations culturelles francophones. L'enquête a été menée pendant un séjour à Toronto en octobre 2002 qui leur a permis de réaliser un certain nombre d'entretiens et de consulter la documentation des organismes francophones.

L'Ontario n'a pas institué le bilinguisme officiel — à la différence du Nouveau Brunswick — mais s'est orienté vers un « pragmatisme éclairé » à la suite du vote à l'unanimité par l'Assemblée législative de l'Ontario, le 18 novembre 1986, de la Loi 8 sur les services en français : désormais la justice, l'éducation et la culture constituent les domaines privilégiés de l'exercice de la loi.

COMPTES RENDUS

La population de langue maternelle française selon le recensement de 2001 représente 62 070 individus, soit 1,34 % de la population totale de la région métropolitaine de Toronto. Toutefois, 90 % de ces francophones connaissent également l'anglais. Contrairement à une image traditionnelle, les Francophones de Toronto ont en moyenne des revenus légèrement plus élevés que l'ensemble de la population.

Pour Sylvie Guillaume, « l'éducation est un enjeu prioritaire pour la communauté francophone ». La Loi 75 sur l'Éducation votée en 1986 permet l'établissement d'une section française au sein des Conseils scolaires. Or ce sont ces derniers qui gèrent les écoles. « Comme jadis l'église, l'école est aujourd'hui un élément structurant de l'identité francophone ». Parmi les établissements offrant un enseignement secondaire de haut niveau en français, il faut citer le « Collège français », la « Toronto French School » (bilingue), en pleine expansion, le lycée français (255 élèves de la maternelle à la terminale). Au niveau supérieur, le collège Glendon, créé en 1966 et rattaché à l'Université York, a diversifié ses formations tandis que le Collège Boréal de Sudbury a ouvert un nouveau Campus à Toronto en 2002, et est davantage orienté vers la formation professionnelle.

Pierre Guillaume rappelle que « la paroisse du Sacré Cœur a été le creuset de la plupart des institutions canadiennes de Toronto ». Aujourd'hui, cette paroisse francophone, comme celle de St Louis de France, souffre d'une baisse sensible de la pratique religieuse. En matière de santé, la mise en œuvre de la Loi 8 relève du Comité des services en français du Centre régional de santé, mis en place en 1980. Un effort particulier a été accompli par les Centres d'accueil « Héritage » en faveur des personnes âgées ne connaissant pas l'anglais. En outre, le Centre médico-social communautaire assure des services en français.

Il existe plusieurs journaux francophones, notamment l'*Express*, hebdomadaire créé en 1976, *La Tribune de Toronto*, mensuel apparu en 2002, le *Métropolitain*, hebdomadaire, *Journal Canora*, journal des Canadiens et Canadiennes d'origine africaine, antillaise et asiatique, *L'évidence des femmes*, magazine édité par le Regroupement des Femmes immigrantes francophones, *Taloua*, trimestriel s'adressant aux jeunes femmes d'origine africaine. Du côté de la radio et de la télévision, Radio-Canada et TV Ontario diffusent de nombreuses émissions en français.

Les manifestations culturelles francophones font preuve de dynamisme. L'Alliance française, qui a fêté en 2002 à Toronto son centenaire, organise de nombreux cours de français (4 500 étudiants en 2001-2002) et joue le rôle de centre culturel. Le Salon du Livre francophone à Toronto a célébré son 10^{ème} anniversaire en octobre 2002. Il réunit de 10 000 à 13 500 participants depuis 1995. Le théâtre francophone jouit d'une grande vitalité à Toronto, même si les

COMPTES RENDUS

productions ontariennes sont moins nombreuses que les québécoises. *Le Théâtre français de Toronto* a fêté ses 35 ans en 2002. Depuis sa création, il a présenté plus de 180 productions. Le cinéma francophone n'est pas absent (*Ciné-franco* est né en 1998).

Sylvie et Pierre Guillaume concluent leur enquête par des remarques en demi-teinte. Certes, les rapports entre Canadiens Français et Canadiens Anglais sont beaucoup plus détendus qu'en 1980 ; les mesures prises par le gouvernement ontarien ont globalement satisfait les Francophones ontariens. Les institutions culturelles ou les structures d'accueil s'affichant comme francophones n'ont jamais été aussi nombreuses et, apparemment, aussi dynamiques. La communauté francophone de Toronto s'est enrichie de nouveaux arrivants en provenance d'Afrique subsaharienne. Tout cela constitue des éléments positifs.

En revanche, on doit constater que les Francophones de Toronto sont presque tous acquis au bilinguisme. On peut avoir à Toronto l'impression d'une véritable dilution des populations francophones dans la population générale. Ce bilinguisme vécu au quotidien, estiment S. et P. Guillaume, est porteur d'un « risque majeur d'acculturation ». Il sera donc nécessaire de refaire le point sur l'évolution des francophonies torontoises dans dix ou vingt ans...

Yves-Henri NOUAILHAT

IMPRIMERIE DROILLARD
3, PLACE DE LA VICTOIRE
3 3 0 0 0 B O R D E A U X